

CHARLES ATHANASE WALCKENAER

Mémoires touchant la vie et les
écrits de Marie de Rabutin-Chantal,
Volume 3

Charles Walckenaer
Mémoires touchant la vie
et les écrits de Marie de
Rabutin-Chantal, Volume 3

http://www.litres.ru/pages/biblio_book/?art=34282304

Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, vol. 3/6:

Содержание

CHAПITRE I.	4
CHAПITRE II.	38
CHAПITRE III.	58
CHAПITRE IV.	82
CHAПITRE V.	95
CHAПITRE VI.	113
CHAПITRE VII.	132
CHAПITRE VIII.	142
CHAПITRE IX.	165
Конец ознакомительного фрагмента.	173

Charles Athanase Walckenaer

Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, vol. 3/6

CHAPITRE I. 1664-1666

Occupation de Bussy dans son exil.—Inconvénients qu'eurent pour lui les diverses éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et du cantique obscène et supposé qu'on y intercala.—Jouissances maternelles de madame de Sévigné—Louis XIV; sa cour.—Ses maximes de gouvernement.—Boileau, Racine, la Rochefoucauld font paraître leurs premiers ouvrages.—Tous ces écrivains sont les censeurs de leur époque.—La satire est personnelle.—Répulsion que madame de Sévigné devait éprouver pour le caractère des nouveaux littérateurs.—Si elle goûtait peu leur personne, il n'en était pas de même de leurs écrits.—Elle assiste chez madame de Guénégaud à une lecture faite par Racine et par Boileau.—Pomponne, revenu de son exil, assiste aussi à cette lecture.—Détails sur les personnages qui s'y trouvaient, sur madame de Feuquières,

madame de la Fayette, la Rochefoucauld, Gondrin, Louis de Bassompierre, l'abbé de Montigny, d'Avaux, Châtillon, Barillon, Caumartin.—Détails sur madame de Guénégaud.—Portrait de cette dame par Arnauld d'Andilly.—Ses liaisons avec d'Andilly et avec son fils de Pomponne.—Elle marie sa fille au duc de Caderousse.—Mademoiselle de Sévigné liée avec mademoiselle de Montmort, qui épouse M. de Bertillac.—M. de Guénégaud sort de la Bastille.—Description du château de Fresnes.—Plaisirs qu'on y goûtait.—Mascarade à l'hôtel de Guénégaud.—Vers adressés à madame de Guénégaud.—Pomponne est nommé ambassadeur en Suède.—Mort d'Anne d'Autriche et du prince de Conti.—Le roi passe l'été à Fontainebleau, et madame de Sévigné à Fresnes.—Correspondance entre Pomponne et la société du château de Fresnes.—Lettres de madame de la Fayette et de madame de Sévigné à Pomponne.—Détails sur l'évêque de Munster.—Détails sur madame et M. de Coulanges.—Lettres de Pomponne à la société réunie à Fresnes.—Réflexions.

Nous avons terminé la seconde partie de ces *Mémoires* à l'exil du comte de Bussy: ce courtisan disgracié s'occupait à embellir sa demeure, cherchant vainement, dans ses goûts pour les arts et la poésie, une distraction aux tourments de l'ambition déçue et aux angoisses de l'amour trompé. La vanité qui le dominait ne lui permettait pas de croire qu'il fallût renoncer à aucune de ses espérances, et il ne pouvait calmer les agitations d'un cœur en proie aux regrets, à la haine, à l'envie et à tous les sentiments les plus contraires au repos de l'âme. Il avait rangé dans la superbe

galerie de son château les portraits des plus illustres personnages de l'histoire de France et, avec ses portraits de famille, ceux des hommes les plus célèbres et des femmes les plus belles et les plus spirituelles de son temps. Pour ces derniers portraits il avait composé des emblèmes et des inscriptions plus propres à faire briller la malice que la finesse de son esprit; et, par ses vaniteuses rancunes, il entretenait imprudemment l'animosité de ses ennemis¹.

Leur haine l'avait cependant aidé à obtenir plus promptement sa liberté. Le désir qu'ils avaient de se venger de lui leur fit outrepasser, dans leurs calomnies, la mesure de la vraisemblance. Nous avons dit, et avec juste raison, dans la seconde partie de ces *Mémoires*², que le fameux libelle de Bussy, intitulé *Histoire amoureuse des Gaules*, ne contenait pas les couplets infâmes qu'on y a insérés depuis; et nous avons pensé, d'après les éditions de cet ouvrage que nous avons réunies, qu'on ne les avait intercalés que longtemps après: en cela nous nous trompions³. Les ennemis de Bussy, aussitôt qu'il eut été mis à la Bastille, s'occupèrent de faire imprimer en Hollande l'ouvrage inculpé, et ils en firent faire une édition avec le nom de

¹ BUSSY *Lettres*, t. III, p. 65; t. V, p. 41.—MILLIN, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I, p. 208-219, chap. XIV, pl. XII de l'atlas.—CORRARD DE BREBAN, *Souvenirs d'un voyage aux ruines d'Alise et au château de Bussy-Rabutin*; Troyes, 1833, in-8^o, p. 16-29.

² *Mémoires sur madame de Sévigné*, 2^e partie, p. 138-142, 150, 350 et 351.

³ Conférez p. 351, ligne 16, et la note p. 510 de la 1^{re} édition.

l'auteur⁴. Celui qui prépara la copie de cette édition, au titre un peu déguisé d'*Histoire amoureuse des Gaules*, substitua celui d'*Histoire amoureuse de France*; et, au lieu de laisser subsister les noms supposés, il mit en toutes lettres les véritables noms des personnages, d'une manière beaucoup plus complète et plus exacte que dans la *clef* des deux éditions anonymes et subreptices qui avaient paru. Restait le cantique chanté durant la semaine sainte au château de Roissy, mais qui n'était pas dans les deux premières éditions, parce que la copie livrée à l'imprimeur par la marquise de la Baume ne le contenait pas. On avait fait d'assez nombreuses copies des couplets et vaudevilles composés à l'époque de la Fronde et du ministère du cardinal Mazarin, qui presque tous étaient dirigés contre ce ministre, le roi, la reine mère, ses filles d'honneur: plusieurs de nos bibliothèques conservent encore ces recueils, en écriture du temps, annotés et contenant des détails souvent vrais, souvent faux, sur les personnes chansonnées; ce qui faisait dire à Ménage qu'il était impossible d'écrire sincèrement l'histoire de son temps sans un recueil de vaudevilles⁵. L'éditeur de l'*Histoire amoureuse de France* imagina d'aller chercher dans un de ces recueils tout ce qu'il y avait de plus immonde, de plus ordurier, de plus plat, dans les nombreux couplets dits *Alleluia*, parce qu'ils étaient sur

⁴ *Histoire amoureuse de France*, par BUSSY-RABUTIN, avec ses *Maximes d'amour*, 1666, petit in-12 de 237 pages, sans les *Maximes*, qui commencent le volume et ne sont pas paginées.

⁵ *Ménagiana*, t. III, p. 355.

l'air des noëls parodiés, composés contre le roi, MONSIEUR, Mazarin, la reine mère et ses filles d'honneur. Ce fut un libraire du Palais, nommé François Maugé, avec lequel Bussy avait été en relation, qui, de concert avec les puissants ennemis de ce dernier et entraîné par la cupidité, s'entendit avec un autre libraire de Bruxelles (Foppens)⁶, pour faire paraître cette édition interpolée et scandaleuse de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, la seule peut-être qui du vivant de l'auteur ait été publiée avec son nom; du moins plusieurs de ceux qui réimprimèrent ensuite l'*Histoire amoureuse de France* d'après cette édition eurent-ils la pudeur de supprimer le nom de Bussy sur le titre⁷.

Deux syndics de la corporation des libraires de Paris, avertis par Foppens qu'il allait faire paraître cette édition, en instruisirent Bussy dans sa prison. Bussy se hâta d'écrire à Colbert à ce sujet, et il employa en même temps un habile commissaire de police pour découvrir ceux qui vendaient sous son nom l'*Histoire*

⁶ BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*; Amsterdam, 1721, in-12, t. II, p. 373 et 377.

⁷ *Histoire amoureuse de France*, par BUSSY-RABUTIN, avec ses *Maximes d'amour*, MDCLXVI, petit in-12 (sans nom de lieu ni d'imprimeur). Le récit de la débauche pendant la semaine sainte est à la page 190; le *Cantique*, p. 195 et 197; l'Histoire de madame de Sévigné, à la page 200. Autre édition, sans nom d'auteur, intitulée *Histoire amoureuse des Gaules*, édition nouvelle; à Liège, 1666 (avec la sphère), 260 pages. L'Histoire de madame de Chanville (Sévigné) est à la page 216. Autre édition, et sans nom d'auteur, intitulée *Histoire amoureuse de France*; Amsterdam, chez Isaac Van-Dyck, 1 vol. in-12, MDCLXXVII. Le *Cantique* est aux pages 198 à 200; l'Histoire de madame de Sévigné, à la page 202. Il y a de plus, dans cette édition, la Lettre au duc de Saint-Aignan, en date du 12 novembre 1665, qui est dans le *Discours de Bussy à ses enfants*, page 382.

amoureuse de France.

Deux libraires surpris en flagrant délit furent saisis et mis à la Bastille. Bussy apprit, par l'interrogatoire qu'on fit subir à Maugé, que cet homme l'avait déjà dénoncé en 1663, comme lui ayant troqué deux exemplaires du *Testament du cardinal Mazarin*. Ce fait fut trouvé faux d'après les propres déclarations de Maugé, qui fut mis au cachot pour sa calomnie. Il en sortit deux jours après, ce qui parut suspect à Bussy; car il sut en même temps alors, d'après cette dénonciation, qu'on avait été sur le point de l'arrêter, lui Bussy, quand la cour allait à Vincennes en 1664, et qu'on en fut empêché par l'entretien qu'il avait eu à Fontainebleau avec le roi. Bussy, dans cet entretien, se justifia non pas de ce qui concernait la dénonciation faite contre lui, puisqu'il l'ignorait alors, mais d'être l'auteur des couplets ou des plaisanteries qu'on lui attribuait faussement. Le roi déclara au duc de Saint-Aignan qu'il était désabusé et satisfait des explications qui lui avaient été données par Bussy⁸.

Quand parut l'édition de l'*Histoire amoureuse de France* avec l'ignoble cantique et le nom de Bussy, Louis XIV n'eut pas besoin d'une nouvelle explication pour ajouter foi aux protestations de Bussy. Il ne douta pas un instant qu'il ne pouvait avoir part à cette édition ni au cantique. Par le manuscrit que lui avait remis Bussy, Louis XIV connaissait le cantique chanté à Roissy, et il

⁸ Sur cette entrevue du roi, conférez BUSSY, *Mémoires*, Amsterdam, 1721, t. II, p. 283, et *Discours du comte DE BUSSY-RABUTIN à ses enfants*; Paris, chez Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, 1694, p. 365-367.

savait que ni Bussy ni aucun de ceux qui, dans leur débauche, avaient pendant la semaine sainte fait parade d'impiété n'avaient pu proférer les paroles qu'on leur prêtait. Les disciples des Petit⁹, des Théophile, des auteurs du *Parnasse satirique*, d'où partaient de telles attaques, se cachaient dans de honteux galetas, et ne hantaient pas les palais. L'homme de cour ne se croyait pas moins un honnête homme en affichant l'incrédulité en religion et le libertinage des mœurs; mais il aurait cru renoncer à jamais à ce titre s'il avait employé, en vers ou en prose, l'argot crapuleux de la débauche et le langage de la canaille. Bussy, qui passait pour un des plus beaux esprits de la cour et un des plus délicats, quoiqu'un des plus mordants, pouvait, moins qu'un autre, être soupçonné d'un si honteux travers. S'il inséra dans son roman historique le malin cantique chanté à Roissy, il ne le laissa certainement pas tel qu'il avait été improvisé, et il le supprima dans la copie qui fut communiquée à madame de la Baume. Les plaintes qu'il forma sur le tort que lui faisaient ses ennemis par l'édition de Bruxelles furent entendues et accueillies. Sa femme ayant alors demandé qu'il fût relâché pour se faire traiter d'une maladie dont il était atteint, Louis XIV envoya aussitôt Vallot, son premier médecin, et Félix, son premier chirurgien, pour visiter le prisonnier¹⁰, et donna ordre de l'élargir. Bussy sortit enfin de la Bastille, pour n'y plus rentrer. Il avait écrit le 10 mars (1665) pour prier Colbert

⁹ Conférez les *Ceuvres diverses du sieur D****; Amsterdam, 1714, t. II, p. 229.

¹⁰ BUSSY, *Mémoires*; Amsterdam, 1721, t. II, p. 301. *Discours du comte DE BUSSY-RABUTIN à ses enfants*, 1694, in-12, p. 404.

de faire arrêter les libraires qui débitaient l'édition de Bruxelles. Le 22 avril, la comtesse de Bussy avait adressé sa demande au roi, et le 17 mai Bussy était libre. Ces dates en disent plus que tous les arguments sur les couplets intercalés. Dans sa retraite, le duc de Saint-Aignan, le duc de Noailles et un grand nombre de personnages comblés des faveurs de Louis XIV continuèrent à correspondre avec Bussy, et s'honoraient d'être de ses amis. Mais ils ne purent jamais le faire rentrer au service, quoique la reine mère elle-même eût souvent intercédé pour lui lorsqu'il était en prison¹¹.

Nous savons que, lors de l'accusation intentée à Bussy pour avoir composé des écrits offensants contre le roi et la reine mère, le vendredi 17 avril 1665 au matin, le chevalier du guet Testu se transporta chez Bussy, et, d'après les ordres qu'il avait reçus, s'empara de tous ses papiers,

et même le fouilla. Au nombre des manuscrits que Testu saisit était celui de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le même que Bussy avait prêté au roi. Après que le lieutenant de justice criminel eut pris connaissance de ce manuscrit et de tous les papiers de Bussy, qu'il l'eut interrogé juridiquement et qu'on eut fait un rapport au roi sur le résultat de cette enquête, le roi déclara que Bussy n'avait rien écrit contre sa personne ni contre celle de la reine, et permit à ceux qui s'intéressaient à lui de parler en sa faveur. Mais cependant le roi dit en même temps qu'il retiendrait encore Bussy en prison, pour le dérober à la fureur des ennemis qu'il

¹¹ BUSSY, *Mémoires*, t. II, p. 337.

s'était faits par son libelle, parce que, sans cette précaution, ils le feraient assassiner; ce que Bussy confirme lui-même, puisqu'il avoue que, sur les avis qui lui furent donnés, il ne sortait plus qu'avec deux pistolets dans sa voiture, et qu'il se faisait suivre de quatre hommes à cheval, également armés¹². On sut bientôt que c'était sur la dénonciation du prince de Condé, et non par suite d'aucun ressentiment du roi, que Bussy avait été arrêté¹³. Par les lettres du duc de Saint-Aignan, nous apprenons que ce fut le même motif qui força Louis XIV à exiler Bussy dans ses terres et qui l'empêchait de lui permettre de revenir à Paris et d'employer ses talents pour la guerre.

Malgré la protection de la reine mère, de MADAME, de MADEMOISELLE; malgré les vives sollicitations du duc de Saint-Aignan, du duc de Noailles, du comte de Gramont et de beaucoup d'autres¹⁴, Bussy ne put être rappelé de son exil que dans l'âge où il n'était plus propre à faire le métier de courtisan et à recommencer celui de guerrier. Ces mêmes lettres du duc de Saint-Aignan nous disent que dans le cantique qui se trouvait dans le manuscrit remis au roi, d'après lequel Bussy avait fait ses lectures confidentielles, deux femmes d'un haut rang étaient diffamées, et que Turenne et Condé, qui prenaient à elles un

¹² BUSSY, *Discours à ses enfants*, p. 375.—BARRIÈRE, *la Cour et la Ville*, p. 46.—*Ménagiana*, t. IV. p. 216.—MENAGII *Poemata*, octava editio; Amstelodami, *Ep.* p. 147, *epigram.* CXXXVIII.

¹³ *Lettres*, GUI-PATIN (18 août 1665), t. III, p. 153; lettre 354.—*Ibid.*, BUSSY, *Mémoires*; Amsterdam, 1721, t. II, p. 300.

¹⁴ BUSSY, *Lettres*, t. III et V, *passim*.

vif intérêt, fortement courroucés contre l'auteur, s'opposaient toujours à ce qu'il reprît du service. Eux et leurs adhérents continuaient à attribuer à Bussy les nouveaux couplets et les épigrammes qui circulaient de temps à autre contre les généraux, le roi et sa cour. Le mécontentement de Bussy ne pouvait que donner crédit à cette accusation. L'édition de son libelle, réimprimé avec un titre plus clair, avec tous les noms et avec l'intercalation des *Alleluia*, en accrut encore le succès, et redonna à cette œuvre malheureuse le piquant de la nouveauté. Dans tous les temps, le public oiseux a aimé le scandale. Jamais la calomnie n'abandonne entièrement celui qui, par ses vices et ses travers, a prêté le flanc à ses coups: les blessures qu'elle lui fait sont incurables, et semblent être la juste punition de ses méfaits ignorés. Bussy remarque lui-même que les premières copies de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qui n'étaient pas falsifiées, furent mises de côté quand celles qui l'étaient parurent, parce que, dit-il, chacun court à la satire la plus forte, et trouve fade la véritable¹⁵. Chaque fois qu'on réimprimait ce livre¹⁶, comme

¹⁵ BUSSY, *De l'usage des adversités*, t. III, p. 269; des *Mémoires*.—BAYLE, *Dictionnaire*, p. 2957.

¹⁶ *Histoire amoureuse de France*; Amsterdam, Van-Dyck, 1671,—*Ibid.*, 1677.—Une 3^e édition, Bruxelles, chez Pierre Dobeleeer, 1708, petit in-12; une 4^e édition, par M***, chez Adrian Moetjens, 1710, in-12. Cette dernière est celle que j'ai citée et que je croyais la première avec ce titre. La Lettre de Bussy au duc de Saint-Aignan est à la fin, après le Cantique.—J'ai tenu l'édition de 1666, avec le nom de Bussy; mais je ne connais que par la mention qu'en fait Barbier (t. II, p. 60, *Dictionnaire des Anonymes*) l'édition de Van-Dyck, 1677, et l'édition de Bruxelles, 1708.—Je possède l'*Histoire amoureuse des Gaules*, édition nouvelle; Liège, 1666, avec la sphère, sans

on fit en 1671 et en 1677, il renouvelait les ressentiments qu'il avait excités lors de sa première apparition; et peut-être est-ce à cette cause que nous devons attribuer ces retours d'aigreur que madame de Sévigné manifeste quelquefois envers son cousin, après avoir déclaré qu'elle lui avait pardonné. Tandis que, dans son exil, Bussy était au milieu des ouvriers et des décorateurs de son château, madame de Sévigné, dans les fêtes et les cercles où elle conduisait sa fille, s'enivrait des jouissances de l'orgueil maternel, et augmentait le nombre de ses amis et de ses admirateurs.

Cette cour, ce monde, où brillaient madame de Sévigné et sa fille, acquéraient chaque jour plus d'éclat par l'influence du jeune roi qui présidait aux destinées de la France. Ce n'est pas que nous soyons encore à l'époque la plus remarquable de son règne, mais nous sommes arrivés à celle qui est la plus utile à étudier pour l'historien et pour l'homme d'État. C'est pendant les années 1665 et 1666 que Louis XIV a consolidé les bases de son gouvernement, préparé les combinaisons de sa politique, arrêté pour lui-même les règles de conduite qui ont fait sa grandeur¹⁷. Tant qu'il les a suivies, ses succès furent constants; il n'éprouva de revers que lorsque ses fortes facultés eurent ployé sous le poids des années, et quand, fasciné par ses victoires et par le long exercice du pouvoir, il eut perdu

nom d'auteur; et les deux éditions de Liège, sans date ni nom d'auteur ni d'imprimeur; une, avec une croix de Saint-André (Elzevier): ces deux éditions ont précédé toutes les autres.

¹⁷ LOUIS XIV, *Instructions pour le Dauphin*, dans ses *Œuvres*, t. III, p. 189.

cette volonté ferme qui l'astreignait aux maximes que lui-même s'était prescrites. Jusque-là il a pu dire avec vérité: «L'État, c'est moi;» car il était la pensée vivifiante de la monarchie, celui dont la main puissante comprimait toutes les ambitions coupables, dont les regards encourageaient tous les talents, dont les paroles dispensaient la fortune, les honneurs et la gloire.

C'est en effet au temps dont nous traitons qu'on vit apparaître, comme par enchantement, plusieurs des grands écrivains qui devaient illustrer ce siècle. C'est dans les années 1665 à 1666 que la Fontaine, le conteur, fit paraître son premier volume¹⁸, la Rochefoucauld ses *Maximes*¹⁹, Boileau son *Discours au roi* et sept de ses satires²⁰, Racine sa tragédie d'*Alexandre*²¹; que Molière mit le sceau à sa réputation par *le Tartuffe* et *le Misanthrope*²².

Il est une chose digne de remarque relativement aux brillants athlètes qui s'élançaient simultanément dans l'arène littéraire: c'était leur audace; c'était leur dessein avoué de censurer en tout la société de cette époque; c'étaient leurs vives agressions contre les célébrités qui y primaient, contre les ridicules les plus en crédit, contre les ouvrages les plus prônés, les illusions les plus

¹⁸ *Contes et nouvelles en vers de M. DE LA FONTAINE*; Paris, 1665, in-12, chez Claude Barbin.

¹⁹ *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*; Paris, 1665, in-12, chez Claude Barbin.

²⁰ *Satires du sieur D****; Paris, 1666, in-12, chez Claude Barbin.

²¹ *Alexandre le Grand*, tragédie; Paris, 1666, in-12, chez Pierre Trabouillet.

²² MADEMOISELLE, *Mémoires*, t. XLIII, p. 127, de la collection de Petitot.—Les frères PARFAICT, *Histoire du théâtre français*.

douces, les réputations les mieux établies, les doctrines les plus respectées. Le livre des *Maximes* tendait à faire disparaître ces idées chevaleresques, cette croyance à la sympathie des âmes et à l'amour platonique qui jusqu'alors avait souvent paré d'un semblant de vertu les vices d'une société dont ce livre était une amère satire. Molière et Boileau osaient, par de piquantes personnalités, donner plus de sel et de saveur à leurs redoutables sarcasmes. Racine, dédiant au roi sa tragédie d'*Alexandre*, dans une préface qu'il supprima depuis, s'attaque à Corneille, et lance des traits malins contre les admirateurs de ce grand homme. La comédie des *Plaideurs* parut la même année que la grande ordonnance sur la procédure civile (1667); et les maîtres, les protecteurs de la jeunesse du poète irritable ayant osé blâmer ceux qui travaillaient pour le théâtre, il reversa²³ sur eux les traits acérés du ridicule, dont Pascal s'était servi pour les défendre. Lorsque ces pieux solitaires, par leurs nombreux prosélytes, avaient mis en crédit la réforme qu'ils projetaient dans la religion et dans les mœurs, les licencieux récits de l'auteur de *Joconde* paraissent avec privilège, et sont lus sans scrupule.

Madame de Sévigné avait, plus qu'aucune femme de son temps, l'instruction et le genre d'esprit nécessaires pour apprécier des génies de la trempe des Molière, des Boileau, des Racine et des la Fontaine; mais lorsque leurs premiers écrits parurent, elle était entièrement adonnée à l'éducation de ses enfants, et,

²³ Conférez les *Œuvres de RACINE* et les frères PARFAICT, *Histoire du théâtre français*, t. X, p. 226.

sincèrement pieuse, elle faisait ses délices et son profit des traités de Nicole sur la morale. Quoiqu'elle ne se fût point interdit les fêtes, les spectacles et les plaisirs du monde, elle ne pouvait donner son approbation à des productions où Chapelain, Ménage, Saint-Pavin, Montreuil²⁴ et tant d'autres de ses amis étaient personnellement offensés. L'odieux libelle de Bussy, où madame de Sévigné était outragée, avait fait explosion en même temps que les vers du satirique; et ce fut encore alors que, dans le Voyage de MM. Chapelle et de Bachaumont, qu'on venait de publier, la raillerie avait été poussée, à l'égard de «ce pauvre d'Assoucy²⁵,» à un degré de cynisme que Voltaire seul, à sa honte, a depuis surpassé²⁶.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre pourquoi madame de Sévigné éprouvait de la répulsion pour les jeunes poètes dont la réputation commençait à s'établir. Mais elle avait un sentiment trop vif des beautés littéraires pour ne pas

²⁴ Las «de grossir impunément les feuillets d'un recueil,» Montreuil venait de publier ses *Œuvres*; Paris, 1666, in-12, chez Billaine. Conférez p. 5, 107 et 472 de cette édition, pour les lettres et les vers relatifs à madame de Sévigné.

²⁵ Voyez la *Lettre de D'ASSOUCY à Chapelle*, datée de Rome le 25 juillet 1665.— Dans les *Aventures de M. D'ASSOUCY*; Paris, 1677, in-12, chez Claude Audinet, t. II, p. 254 et 260-264; et le chapitre X, p. 283, intitulé *Ample Réponse de D'ASSOUCY au Voyage de M. Chapelle*.

²⁶ *Voyages de Messieurs BACHAUMONT et CHAPELLE, dans le Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, 1663 ou 1667, p. 64-75; *Voyage de Messieurs LE COIGNEU DE BACHAUMONT et CL. EMMAN, LUILLIER CHAPELLE*; 1732, la Haye, in-12, p. 81 à 82. C'est la meilleure édition de toutes celles qu'on a publiées avant et après.

goûter leurs vers: comme elle ne voulait pas les admettre dans son intimité, elle aimait à se rendre dans les assemblées où ils les lisaient. Ainsi nous la trouvons avec sa fille chez son amie madame Duplessis de Guénégaud, écoutant Boileau réciter plusieurs de ses satires et Racine trois actes et demi de sa tragédie d'*Alexandre*, le 3 février 1665. Ce jour-là même arrive aussi chez madame de Guénégaud, après un long exil, M. de Pomponne, cet ami intime de madame de Sévigné, celui auquel elle avait assidûment écrit pour le mettre au courant de toutes les vicissitudes de crainte et d'espérance que lui avaient fait éprouver les interrogatoires du procès de Fouquet. On conçoit la joie de cette assemblée à l'aspect inattendu d'un tel hôte. Mais laissons de Pomponne s'expliquer lui-même. Il écrit le lendemain à son père, Arnauld d'Andilly, auprès duquel il s'était rendu et qu'il venait de quitter; il lui annonce son arrivée à Paris; il dit qu'il a d'abord été voir madame Ladvocat, sa belle-mère; ensuite M. de Bertillac, trésorier général de la reine, qui avait beaucoup contribué à son retour; qu'il avait reçu la visite de Hacqueville; et ensuite il continue ainsi²⁷:

«Monsieur de Ladvocat me descendit à l'hôtel de Nevers (l'hôtel Guénégaud)²⁸, où le grand monde que j'appris qui était en haut ne m'empêcha point de paraître en habit gris. J'y trouvai

²⁷ *Lettres de M. DE POMPONNE*, à la suite des *Mémoires de COULANGES*, 1820, in-8^o, p. 383.

²⁸ Voyez notre *Seconde partie des Mém. de madame DE SÉVIGNÉ*, p. 497; les *Mémoires de COULANGES*, p. 383, note 2 de M. MONMERQUÉ.

seulement madame et mademoiselle de Sévigné, madame de Feuquières et madame de la Fayette, M. de la Rochefoucauld, MM. de Sens, de Saintes, de Léon, MM. d'Avaux, de Barillon, de Châtillon, de Caumartin et quelques autres; et sur le tout Boileau, que vous connaissez, qui y était venu réciter de ses satires, qui me parurent admirables; et Racine, qui y récita aussi trois actes et demi d'une comédie de Porus, si célèbre contre Alexandre, qui est assurément d'une fort grande beauté. De vous dire quelle fut ma réception par tout ce monde, il me serait difficile; car elle fut agréable et pleine d'amitié et de plaisir de mon retour. Il parut d'un si bon augure de me revoir après trois ans de malheur, dans un moment si agréable, que M. de la Rochefoucauld ne m'en augura pas moins que d'être chancelier.»

Remarquons que, parmi toutes les notabilités qui se trouvaient dans cette assemblée, de Pomponne nomme d'abord madame de Sévigné et sa fille, et qu'il ne sépare pas madame de la Fayette du duc de la Rochefoucauld. La longue intimité de ces deux personnes, que la mort seule put dissoudre, avait commencé depuis longtemps, et le nom de l'une rappelait aussitôt celui de l'autre. Tous deux, ainsi que madame de Feuquières, sont nommés avant les évêques. La marquise de Feuquières, mariée seulement depuis deux ans, était sœur d'Antoine, duc de Gramont, et son mari était cousin d'Andilly et parent de M. de Pomponne²⁹. M. de Sens³⁰ était Henri de Gondrin, oncle du

²⁹ *Mémoires de COULANGES*, p. 383.

³⁰ *Gallia christiana*, t. XII, p. 103 à 104.

marquis de Montespan. Gondrin fut nommé évêque en 1646, et mourut en 1674³¹. Il s'acquit une malheureuse célébrité par ses rigueurs contre les jésuites et les capucins. M. de Saintes était Louis de Bassompierre, fils naturel du maréchal de Bassompierre et de la marquise d'Entragues; il eut son évêché en 1648, et madame de Sévigné en parle comme d'un des plus aimables hommes de son temps. Le comte d'Avaux, qui avait travaillé avec Servien au traité de Munster, était déjà devenu un personnage important. De Châtillon, Barillon et Caumartin étaient tous les trois de la société intime de madame de Sévigné. C'est le chevalier de Châtillon qui lui demanda plaisamment huit jours pour faire un impromptu. Il devint par la suite capitaine des gardes de MONSIEUR³². Quant à Barillon et à Caumartin, tous deux dans la robe, nous aurons occasion d'en parler plus d'une fois. Le premier fut ambassadeur en Angleterre; le second, qui n'était encore que maître des requêtes, parvint à être conseiller d'État et intendant de Champagne.

Les personnes les plus notables de cette assemblée avaient passé leur jeunesse à l'hôtel de Rambouillet³³. Madame de Rambouillet venait de mourir; mais la réputation de ceux qu'elle

³¹ *Gallia christiana*, t. II, p. 1085, 1086.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 302.—SÉVIGNÉ, *Lettres* en date du 1^{er} juillet 1679, t. V, p. 8, édit. de G. de S.-G.; ou t. IV, p. 361 de l'édit. de Monmerqué.

³² En 1674. Voyez SÉVIGNÉ, *Lettres* en date du 23 décembre 1671 et du 5 janvier 1674, t. II, p. 322, et t. III, p. 295 de l'édit. de G. de S.-G.; ou p. 199 de l'édit. de M.—Conférez aussi LOUIS XIV, *Œuvres*, t. V, p. 362.

³³ ARNAULD D'ANDILLY, *Mém.*, t. XXXIV.

avait admis à ses réunions lui survivait. C'était encore à eux que les jeunes poètes de la nouvelle école aimaient à soumettre leurs productions avant de les produire au grand jour. Madame Duplessis-Guénégaud, sœur du maréchal de Praslin et de la maréchale d'Étampes³⁴, réunissait, avec les beaux esprits du temps, ceux qui avaient fait partie de cette société célèbre, pendant l'hiver, dans son hôtel à Paris; durant l'été, dans son beau château de Fresnes. On jouissait chez elle de cette franchise, de cette sûreté de commerce, de cet abandon auxquels étaient accoutumés les amis de madame de Rambouillet et qu'on ne retrouvait pas à la cour toute splendide, toute galante de Louis XIV, où les soucis de l'ambition et les exigences de l'étiquette mettaient obstacle aux jouissances sociales.

Celles dont madame Duplessis-Guénégaud avait contracté l'habitude étaient, à cette époque, troublées par la captivité de son mari, qui se trouvait enveloppé dans la persécution dirigée contre les collaborateurs de Fouquet. Ce fut un motif pour les amis de madame de Guénégaud de se montrer plus assidus auprès d'elle; et il était juste que cette femme d'un si rare mérite trouvât de nombreux amis dans sa disgrâce, puisque elle-même, dans le temps de sa haute fortune, s'était montrée fidèle et courageuse en amitié. A cet égard il est d'autant plus opportun de citer ici un passage des Mémoires d'Arnauld d'Andilly que nous savons par lui-même qu'il fut écrit à l'époque dont nous traitons. Il raconte

³⁴ MOTTEVILLE, *Mémoires*, t. XXXIX, p. 298 et 393.—Voyez ci-dessus, 2^e partie, p. 271, chap. XIX.

comment, sous Mazarin, il fut une première fois, pour l'affaire du jansénisme, exilé à Pomponne³⁵.

«A peine étais-je arrivé à Pomponne que madame Duplessis vint m'y prendre, et me mena dans sa maison de Fresnes, qui en est proche, sans que monsieur son mari ni elle aient jamais voulu m'en laisser partir tant que cet exil dura... Notre amitié d'elle et de moi commença lors des guerres de Paris, où, nous trouvant ensemble à Port-Royal aux sermons de M. Singlin, nous parlions aussi hautement pour le service du roi qu'on pourrait le faire aujourd'hui... J'ai trouvé en madame du Plessis tout ce que l'on peut souhaiter pour rendre une amitié parfaite. Son esprit, son cœur, sa vertu semblent disputer à qui doit avoir l'avantage. Son esprit est capable de tout, sans que son application aux plus grandes choses l'empêche d'en avoir en même temps pour les moindres. Son cœur lui aurait, dans un autre sexe, fait faire des actions de courage tout héroïques; et sa vertu est si élevée au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune que ce ne serait pas la connaître que de la croire capable de se laisser éblouir par l'une et abattre par l'autre; enfin, pour le dire en un mot, c'est l'une de ces grandes âmes dont j'ai parlé dans un autre endroit de ces Mémoires³⁶.»

L'amitié qui existait entre Arnauld d'Andilly et madame de Guénégaud était entretenue par la proximité de leurs habitations

³⁵ Il faudrait écrire Pomponne et non Pomponne (voyez LE BOEUF, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. VI, p. 66 et suiv.); mais l'usage de la double *n* a prévalu.

³⁶ ARNAULD D'ANDILLY, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 92.

et rendue plus chère et plus précieuse à tous deux par les revers et les retours de fortune que tous deux éprouvèrent en même temps. La terre de Pomponne, terre noble de toute antiquité et depuis longtemps érigée en marquisat³⁷, située sur les bords de la Marne, près de Lagny, n'était qu'à une lieue et demie du château de Fresnes. Arnauld d'Andilly, au mois d'août 1664, par suite des persécutions suscitées contre les religieuses de Port-Royal, avait été exilé à cette terre de Pomponne. Mais on eut honte des rigueurs exercées envers un vieillard qui avait rendu tant de services à l'État. Comme on l'avait privé de trois de ses filles, qui furent expulsées de Port-Royal et transportées dans un autre couvent, on permit à son fils, que son attachement à Fouquet avait fait reléguer à Verdun en mars 1662³⁸, de revenir et d'aller rejoindre son père à sa terre de Pomponne³⁹. La lettre de cachet qui lui accordait encore la faculté de rentrer dans Paris est datée du 2 février 1665⁴⁰: l'on peut, d'après cette date, juger de l'empressement qu'il mit à se rendre chez madame de Guénégaud, puisqu'il se trouvait chez elle le lendemain au soir, assez à temps pour entendre les lectures qu'y firent Boileau et

³⁷ LE BEUF, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. VI, p. 66 à 77.

³⁸ MONMERQUÉ, *Biographie universelle*, art. POMPONNE, t. XXXV, p. 321.

³⁹ Lettre de POMPONNE, du 22 mai 1666.—*Mémoires de COULANGES*, p. 406.

Cette lettre prouve que la terre de Pomponne alors appartenait au fils, probablement par cession du père; car le fils porta d'abord le nom de Briote, qui était celui d'une terre de sa mère.

⁴⁰ MONMERQUÉ, *Mém. de COULANGES*, p. 384, note 3; et la *Lettre de POMPONNE*, en date du 4 février 1665, p. 382; et du 12 mars 1666, p. 397.

Racine. M. de Guénégaud recouvra peu de temps après sa liberté, et la joie se répandit de nouveau à l'hôtel de Nevers et au château de Fresnes: joie de temps en temps un peu troublée par les exigences de la chambre de justice, auxquelles M. de Guénégaud espérait se soustraire. La somme considérable à laquelle il fut taxé ne l'empêcha pas de donner deux cent mille livres (400,000 livres, monnaie actuelle) en dot à sa fille, lorsqu'il la maria au duc de Caderousse.

Ce duc (car, quoique de Pomponne ne lui donne que le titre de marquis, en sa qualité d'Avignonnais il était, depuis quelque temps, duc de la façon du pape Alexandre VII⁴¹); ce duc, dis-je, avant d'épouser mademoiselle de Guénégaud, avait recherché en mariage mademoiselle de Sévigné. Nous ignorons les causes qui ont empêché la conclusion de cet hymen, mais nous verrons par la suite que madame de Sévigné dut se féliciter d'avoir échappé au malheur d'une telle union⁴². Celle qui devait être la victime de cet homme immoral fut, par une bizarrerie du sort, mariée en même temps que lui. La jeune de Montmort, alors amie de mademoiselle de Sévigné, épousa le fils de ce M. de Bertillac qui s'était montré si dévoué aux intérêts de M. de Pomponne⁴³.

⁴¹ Une des trois parties de la seigneurie de Caderousse fut érigée en duché par bulle du pape du 18 septembre 1663. Voyez le *Dictionnaire de la France*, par D'EXPILLY, in-folio, t. II, p. 4, article CADEROUSSE.

⁴² SÉVIGNÉ, *Lettres* en date du 1^{er} août 1667, t. I, p. 117; du 9 août 1671, t. II, p. 149; t. III, p. 73, et t. VI, p. 123 et 153, éd. de Monmerqué.

⁴³ Voyez ci-dessus, p. 14; et SÉVIGNÉ, *Lettres* du 7 août 1675 et du 24 janvier 1680, t. III, p. 367, édit. M.; t. VI, p. 321 de l'édit. de G. de S.-G.; ou t. VI, p. 124 et 153

Madame de Guénégaud avait plusieurs motifs pour rappeler autour d'elle les plaisirs trop longtemps bannis de son séjour par le malheur qui avait frappé son mari. Enfin ce mari lui était rendu; et son gendre, âgé de vingt ans, beau, aimable, dont rien n'indiquait les inclinations vicieuses, devait, d'après les conventions de son contrat, être pendant deux ans, avec sa femme, l'hôte et le commensal de son beau-père et de sa belle-mère. Aussi, cette année, les divertissements furent fréquents à Fresnes, et la société y fut très-animée. Ce château de Fresnes, situé un peu au delà de Claye, près du confluent que forme la Beuvronne en se jetant dans la Marne, avait été, d'après les ordres de M. de Guénégaud, presque entièrement reconstruit par François Mansard. Les environs de Paris, si riches en magnifiques demeures, n'en offraient aucune qui surpassât Fresnes par la beauté des points de vue, la facilité qu'il présentait aux promeneurs de jouir sans fatigue de tous les agréments d'une belle nature, enfin par la commodité et la splendeur des appartements. Fresnes, par la grandeur et la magnificence du parc et des jardins, rappelait Vaux, cette splendide création de Fouquet. Par l'amabilité, l'esprit cultivé de madame de Guénégaud, on pouvait à Fresnes se croire encore à l'hôtel de Rambouillet, mais avec cette gaieté, ce sans-gêne que permettent les résidences à la campagne et que n'admettent point les salons de la ville. Madame de Sévigné, quand elle n'allait point à Livry,

de l'édit de Monmerqué.—*Mémoires de COULANGES*, p. 383 et 395. Ce mariage eut lieu le 17 décembre 1665.

cédait volontiers aux invitations de madame de Guénégaud, et passait avec sa fille une partie de l'été à Fresnes. Les hôtes habitués de ce charmant séjour avaient gardé la coutume de l'hôtel de Rambouillet, de se désigner mutuellement par des noms empruntés aux romans ou à la mythologie, ou par des sobriquets baroques. Madame de Guénégaud était connue sous le nom d'Amalthée⁴⁴, sans doute à cause de l'abondance qu'elle faisait régner autour d'elle; M. de Pomponne portait le nom de Clidamant et M. Duplessis-Guénégaud celui d'Alcandre⁴⁵; Timanes est certainement M. de la Rochefoucauld; et quant aux autres personnages, Aniandre, Méliande, Cléodon, il est difficile de déterminer avec certitude ceux que ces noms servaient à désigner. Cet usage est cause que plusieurs des allusions qu'on trouve dans les lettres qui nous restent de M. de Pomponne sont aujourd'hui inexplicables. Il fait mention, dans une de ces lettres, des espiègeries que mademoiselle de Sévigné⁴⁶ s'était permises envers quelques-uns des *Quiquoix*: c'était le nom jovial par lequel on désignait ceux qui fréquentaient habituellement le château de Fresnes et l'hôtel de Nevers. Enfin, tous les *Quiquoix*, lorsqu'ils étaient à Fresnes, femmes et hommes, se considéraient comme les nymphes et les tritons de la Beuvronne⁴⁷.

⁴⁴ *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*; Cologne, Pierre Marteau, t. II, p. 79.

⁴⁵ *Lettres de M. DUPLESSIS-GUÉNÉGAUD et Lettres de POMPONNE*, dans les *Mémoires de COULANGES*, p. 396-398, 402-404.

⁴⁶ POMPONNE, *Lettre* en date du 5 juin 1667.—*Mém. de COULANGES*, p. 405.

⁴⁷ POMPONNE, *Lettre* en date du 17 avril 1666, p. 402. Pomponne écrit toujours

Ces *Quiquoix* étaient des hôtes fort gais, très-aimables et très-spirituels, si nous en jugeons par les pièces de vers qu'adressèrent quatre d'entre eux à madame de Guénégaud, chez laquelle, pendant le carnaval, ils avaient, déguisés en muets du Grand Seigneur et masqués, dansé un ballet, sans avoir été reconnus. Ils supposent qu'ils en étaient morts de douleur et qu'ils lui écrivent des enfers:

Du noir cabinet de Pluton,
Et d'un des fuseaux de Clothon,
Nous vous écrivons cette lettre,
Qu'un Songe vient de nous promettre
De vous porter dès cette nuit
Sans vous faire ni peur ni bruit.

.....

Sous mille formes différentes,
Nos ombres, vos humbles servantes,
D'un vol prompt quittant les enfers,
Vont droit à l'hôtel de Nevers;
Les beautés des champs Élysées
Pour ce beau lieu sont méprisées:

Brévone, et peut-être est-ce le véritable nom de cette petite rivière, nommée *Beuvronne* sur nos cartes modernes.

Mânes, fantômes et lutins,
Esprits plus follets que malins,
Un caprice nous y transporte
Par la fenêtre et par la porte.
Là, comme de notre vivant,
Tantôt, derrière un paravent,
Nous prenons grand plaisir d'entendre
Un entretien galant et tendre;
Tantôt, du coin du cabinet,
Nous observons ce qui se fait;
Tantôt, sous le tapis de table,
Nous jugeons d'un conte agréable;
Tantôt, sous les rideaux du lit,
Nous rions lorsque quelqu'un rit.



Quoique nos ombres amoureuses
Aiment les heures ténébreuses,
Et qu'elles vous fassent leur cour
La nuit plus souvent que le jour,
Pour n'être pas toutes contentes,
Elles ne sont pas déplaisantes.

.....

Le mal, à ne rien celer,
Est que nous ne saurions parler.

.....

Quiconque en l'empire nocturne
Descend muet et taciturne
N'y devient pas fort éloquent,
Ou ce miracle est peu fréquent;
La mort prend tout, et la friponne
Ne rend la parole à personne:
Ainsi notre unique recours
Est de vous écrire toujours.
Lisez donc, charmante Amalthée,
Une lettre qui fut dictée
Du pays d'où nul ne revint,
L'an mil six cent soixante-cinq⁴⁸.

Peut-être ces vers étaient-ils de M. de Pomponne: il en avait

⁴⁸ *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*; Cologne, chez Pierre Marteau, 1667, in-18, 2^e partie, p. 80-83.

fait beaucoup dans sa jeunesse. Deux des madrigaux de la fameuse *Guirlande de Julie d'Angennes* sont signés DE BRIOTE, qui était son premier nom, et on a imprimé de lui une ode qui prouve un vrai talent pour la poésie⁴⁹.

Mais il était occupé, au temps dont nous traitons, d'affaires plus sérieuses. La cessation des rigueurs du pouvoir fut pour de Pomponne le commencement d'une haute faveur. Le maréchal de Gramont et de Lionne, tous deux ses amis, parvinrent à le faire rentrer dans les emplois publics. Louis XIV le nomma ambassadeur extraordinaire en Suède à la fin de cette même année 1665⁵⁰. Le jeune roi était attentif à s'entourer de tous les hommes capables, et il ne se laissait dominer par aucune prévention quand il s'agissait de l'intérêt de l'État. Non-seulement il avait permis au cardinal de Retz de rentrer, mais il traitait avec égard cet ancien chef de la Fronde, parce qu'il prévoyait en avoir besoin⁵¹. Le même motif l'avait déterminé à faire d'un exilé un ambassadeur. L'emploi de toutes ses heures était réglé d'une manière invariable⁵². Il ne s'en fiait point à ses généraux et à ses ministres pour les détails qui concernaient la guerre; il les faisait surveiller par des hommes habiles et sûrs, et entretenait

⁴⁹ *Recueil de poésies diverses, par M. DE LA FONTAINE*, 1671, in-12, t. II, p. 113 et 114.—*Guirlande de Julie*, à la suite des *Mémoires de M. le duc DE MONTAUSIER*, p. 193 et 199.

⁵⁰ L'abbé ARNAULD, *Mém.*, t. XXXIV, p. 18.—MONMERQUÉ, *Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 318.

⁵¹ LOUIS XIV, *Lettres*, t. V, p. 395.

⁵² SAINT-SIMON, *Mémoires authentiques*, t. XII, p. 369.

pour cet effet une vaste correspondance. Il passait lui-même en revue l'armée avec une scrupuleuse attention⁵³. Par sa vigilance toujours active, son autorité était partout présente; elle agissait sur tous comme une divinité à la fois bienfaisante et redoutable. Il ne se contentait pas d'augmenter ses forces de terre et de mer; par ses négociateurs, il travaillait à faire concourir toutes les puissances aux desseins de sa politique. Il opposait secrètement le Portugal à l'Espagne, et ouvertement la Hollande à l'Angleterre. La marine, qu'il avait créée et organisée, réprimait la piraterie; il imposait ainsi aux nations qui jusque-là avaient eu la prétention de dominer sur les mers⁵⁴.

La mort d'Anne d'Autriche, arrivée au commencement de l'année 1666, et ensuite celle du prince de Conti attristèrent la cour, et firent suspendre les fêtes. LOUIS XIV avait passé l'hiver à Saint-Germain en Laye, et résida la plus grande partie de l'été à Fontainebleau, fortement occupé de ses préparatifs de guerre, de ses négociations et de l'administration de son royaume. Madame de Sévigné ne faisait donc aucun sacrifice à madame de Guénégaud en consentant à aller passer à Fresnes la belle saison. Elle n'y put jouir de la société de M. de Pomponne, qui s'était rendu à Stockholm. Au sein des grandeurs et des affaires, sous le climat glacé de la Baltique, l'ambassadeur regrettait vivement le ciel de la patrie, son vieux père, les délices de son domaine,

⁵³ LOUIS XIV, *Instructions au Dauphin*, t. II, p. 78-82, 141, 180, 205, 230, 250 des *Œuvres*.

⁵⁴ LOUIS XIV, *Instructions au Dauphin*, *Œuvres*, t. I, p. 141.

tous ses amis, les femmes aimables qui composaient la société de Fresnes et surtout madame de Sévigné et madame de la Fayette. Pour tromper un peu son ennui, il entretenait avec M. et madame de Guénégaud une correspondance sur ce ton badin qui, passé en habitude dans cette société de vrais amis, était comme l'indice de l'intimité de leur liaison. Une de ses lettres, qui est une réponse à celle qu'il avait reçue de M. de Guénégaud, est datée de Stockholm le 17 avril 1666, et se termine ainsi: «De toutes les langues, je ne parle qu'un latin de négociations et d'affaires, qui n'est pas tout à fait aussi poli que celui de la cour d'Auguste. Je ne vois, pour tous livres, que des traités de guerre, de commerce et de pacification; et les intérêts du Nord, de l'Angleterre et de la Hollande sont les plus galantes choses dont je m'entretienne. Peut-être serai-je assez heureux pour reprendre bientôt le langage d'Amalthée; et c'est en celui de l'amitié, que l'on y parle mieux qu'en lieu du monde, ou plutôt que l'on ne parle que là, que je vous assure que nul triton n'est si inviolablement acquis que moi à toutes les nymphes et tous les tritons de la Brévone.» Puis il signe CLIDAMANT⁵⁵.

Toute la société de Fresnes se réunit pour répondre à cet aimable ambassadeur. Nous n'avons plus la portion de la lettre écrite par M. et madame de Guénégaud et par M. de la Rochefoucauld; mais il nous reste celle qui fut tracée par madame de la Fayette et madame de Sévigné; et si nous

⁵⁵ *Lettre de M. DE POMPONNE à M. Duplessis-Guénégaud*, datée de Stockholm le 17 avril 1666, dans les *Mémoires de COULANGES*, p. 398-402.

négligions de la citer, on ne pourrait bien apprécier ni l'amitié qui unissait toute la société de Fresnes ni les succès qu'obtenait déjà dans le monde mademoiselle de Sévigné⁵⁶.

DE MADAME DE LA FAYETTE A M. DE POMPONNE

«A Fresnes, ce 1^{er} mai 1666.

«Je suis si honteuse de ne vous avoir point écrit depuis que vous êtes parti que je crois que je n'aurais jamais osé m'y hasarder sans une occasion comme celle-ci. A l'abri des noms qui sont de l'autre côté de cette lettre (le nom de M. de Guénégaud et celui de M. de la Rochefoucauld), j'espère que vous vous apercevrez du mien. Aussi bien il y en a un qui le suit assez souvent. Mais apparemment, puisqu'il est question de mademoiselle de Sévigné, vous jugez bien que l'on ne parlera plus de moi, au moins sur ce propos; car ne plus parler de moi, ce n'est pas chose possible à Fresnes et à l'hôtel de Nevers. J'y suis le souffre-douleur; on s'y moque de moi incessamment. Si la douceur de madame de Coulanges et de madame de Sévigné ne me consolait un peu, je crois que je m'enfuirais dans le Nord.»

⁵⁶ *Mémoires de COULANGES*, p. 402.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME

«Pour moi, je suis comme madame de la Fayette: si j'avais encore été longtemps sans vous écrire, je crois que je vous aurais souhaité mort, pour être défaite de vous; *chi offende non perdonat*, comme vous savez. Cependant c'eût été grand dommage, car j'apprends que Votre Excellence fait autant de merveilles qu'elle se fait aimer quand elle est à Fresnes. Je suis donc fort aise de vous écrire, afin de ne vous plus souhaiter tant de mal. Nous sommes tous ici dans une compagnie choisie; si vous y étiez, il n'y aurait rien à désirer. J'ai causé ce matin deux heures avec monsieur votre père: si vous saviez comme nous nous aimons, vous en seriez jaloux. Adieu, monsieur l'ambassadeur; si l'évêque de Munster voit cette lettre, je serai bien aise qu'il sache que je vous aime de tout mon cœur.»

Christophe-Bernard Van Galen, prince-évêque de Munster, soudoyé par l'Angleterre, avait attaqué les Hollandais. Louis XIV envoya à leur secours six mille hommes⁵⁷, qui firent les troupes de l'évêque prisonnières dans Oudenbosch. Van Galen cherchait alors à négocier avec la France; mais son caractère violent donnait lieu de craindre qu'il n'arrêtât les courriers qui passaient pour se rendre en France; et c'est à cette circonstance que madame de Sévigné fait allusion dans sa lettre.

⁵⁷ LOUIS XIV, *Instructions au Dauphin*, dans ses *Œuvres*, t. II, p. 39.

Madame de Coulanges, qui se trouvait alors à Fresnes, avait épousé en 1659 le joyeux cousin de madame de Sévigné⁵⁸. Le nom de madame de Coulanges était Marie-Angélique Dugué de Bagnols; elle s'était fait remarquer de bonne heure par son esprit vif, brillant, mais caustique; et ce fut peut-être ce défaut qui l'empêcha d'acquérir l'influence et le crédit que paraissaient lui promettre sa parenté et ses succès dans le monde. Nièce du chancelier le Tellier, cousine germaine du ministre Louvois, accueillie, recherchée avec empressement dans tous les cercles d'élite, invitée dans toutes les fêtes de la cour et de tous les voyages, elle ne put jamais obtenir une intendance pour son mari. L'incapacité de celui-ci pour les affaires en fut la cause. Il avait été nommé conseiller au parlement de Metz en 1657; et son inaptitude à remplir ses fonctions est restée célèbre, parce qu'elle a introduit dans la langue une phrase proverbiale souvent employée. Deux paysans, dont l'un se nommait Grappin, se disputaient une mare d'eau: Coulanges, ayant à faire le résumé de cette affaire, avant de lire les conclusions de l'arrêt, s'embrouilla tellement dans les détails qu'il ne put s'en tirer; il resta court et quitta subitement son tribunal en disant: «Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grappin. Je suis votre serviteur.» Madame de Coulanges, à l'époque où elle se trouvait à Fresnes, en 1666, avait environ vingt-sept ans. Elle fut plus coquette que madame de Sévigné, et eut une vertu moins ferme et plus contestée. Ceux qui s'empressaient alors autour d'elle étaient

⁵⁸ Cf. 1^{re} partie de ces *Mémoires*, p. 8; et les *Mémoires de COULANGES*, p. 53.

le galant abbé Testu, Brancas le distrait, le séduisant la Fare, mais plus particulièrement et plus assidûment le marquis de la Trousse, son parent et parent aussi de madame de Sévigné.

La réponse que fit M. de Pomponne à la lettre collective démontre que mademoiselle de Sévigné avait déjà passé l'âge de la timidité virginale et qu'elle commençait à prendre part à tout ce qui se passait dans la société.

«J'ai bien envie, dit de Pomponne, de murmurer contre l'ambassade; j'ai manqué le *salemment* de mademoiselle de Sévigné. De tout ce que j'ai vu et entendu au pays de Brévone⁵⁹, rien ne m'a paru si digne de curiosité. Mais n'êtes-vous pas cruels, tous tant que vous êtes, de ne point m'expliquer de tels mots? Quelle honte qu'il ne se trouve personne parmi vous qui ait cette charité pour un pauvre *Quiquoix* dépaysé! Et cette madame de la Fayette, à qui l'on me renvoie, n'aurait-elle pas mieux fait de me le dire que de m'apprendre que l'on se moque d'elle depuis le matin jusqu'au soir, comme si ce m'était une chose fort nouvelle? Elle a été moquée et le sera; je l'ai été avant elle et le serai; enfin, c'est un honneur que nous partagerons longtemps ensemble. Pour madame de Sévigné, je comprends qu'elle avait assez d'affaires à voir saler sa pauvre fille pour ne lui pas reprocher de m'en avoir caché le mystère et pour n'avoir qu'à la remercier très-humblement des marques de son amitié, qu'elle a bien voulu hasarder à la discrétion de M. de Munster⁶⁰.»

⁵⁹ A Fresnes. Voyez ci-dessus, p. 22, la note 2.

⁶⁰ *Lettre de M. DE POMPONNE*, en date du 5 juin 1666. Dans les *Mémoires de*

Heureux temps, où le sérieux des plus grandes affaires n'excluait pas la gaieté et les plus grotesques fantaisies; où l'urbanité, la décence et la grâce dominaient jusque dans l'abandon des plus folâtres jeux et du commerce le plus familier!

CHAPITRE II.

1666-1667

Mademoiselle de Sévigné est chantée par les poètes.—Ménage compose des vers pour elle.—La Fontaine lui dédie une de ses plus jolies fables.—Saint-Pavin lui écrit une lettre.—Il lui adresse des stances au sujet de son goût pour le reversis.—La froideur de mademoiselle de Sévigné empêchait les passions de naître.—Sa mère cherche à la marier.—Correspondance de Bussy et de madame de Sévigné à ce sujet.—Le duc de Caderousse et Desmoutiers, comte de Mérimville, se présentent pour l'épouser.—Ils sont éloignés, et pourquoi.—Madame de Sévigné va passer l'hiver aux Rochers.—Lettre en vers que lui écrit Saint-Pavin pour l'engager à revenir à Paris.—La cour réside, cet hiver, à Saint-Germain en Laye.—On y danse le ballet des *Muses*.—Molière compose, pour ce ballet, *Mélicerte et l'Amour sicilien*.—Madame de Sévigné profite de son séjour aux Rochers pour augmenter et embellir sa terre.—Elle revient au printemps à Paris.—Le roi était parti pour l'armée.—Commencement de la guerre avec l'Espagne.—Prétextes allégués.—Administration intérieure bien réglée.—Réformes de la justice.—Lettres et beaux-arts encouragés.—Victoires de Louis XIV.—Changement dans sa conduite à l'égard de ses maîtresses après la mort de la reine mère.—La Vallière est faite duchesse.—Intrigues

du roi avec la princesse de Monaco.—Espiègleries de Lauzun.—Madame de Montespan prend la première place dans le cœur du roi.

Trois ans s'étaient écoulés depuis que mademoiselle de Sévigné avait paru pour la première fois dans les ballets du roi. Depuis cette époque, ses attraits plus développés avaient acquis plus d'éclat. Son esprit et ses grâces, perfectionnés par l'éducation, en avaient fait une femme accomplie. L'admiration que partout elle faisait naître entretenait dans le cœur de madame de Sévigné un orgueilleux sentiment de tendresse et d'amour qui absorbait toutes ses pensées. Dans son entière abnégation de toute autre jouissance, elle semblait ne plus considérer toutes les choses de ce monde que dans leurs rapports avec sa fille. Les louanges qu'on avait coutume de lui adresser à elle-même lui paraissaient un larcin fait à cet objet chéri; et dès lors, pour lui plaire, ce fut pour sa fille, et non pour elle, que les poètes ses amis composèrent des vers. Ménage adressa à mademoiselle de Sévigné un madrigal en italien, langue qu'elle comprenait déjà très-bien⁶¹. Le bon la Fontaine lui dédia une de ses plus jolies fables, celle du Lion amoureux.

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près,

⁶¹ ÆGIDIJ MENAGII *Poemata*, octava edit.; Amstel., 1667, in-12, p. 337, ou 5^e édit., 1668, p. 279.

Pourriez-vous être favorable
Aux jeux innocents d'une fable,
Et voir sans vous épouvanter
Un lion qu'Amour sut dompter.
Amour est un étrange maître:
Heureux qui ne peut le connaître
Que par récit, lui ni ses coups!
Quand on en parle devant vous,
Si la vérité vous offense,
La fable au moins peut se souffrir
Celle-ci prend bien l'assurance
De venir à vos pieds s'offrir
Par zèle et par reconnaissance⁶².

Saint-Pavin avait écrit une lettre en vers à mademoiselle de Sévigné avant qu'elle eût commencé à prendre son essor dans le monde; et cette petite pièce est empreinte d'une facilité qui nous engage à la transcrire tout entière.

A MADEMOISELLE DE SÉVIGNÉ

⁶² LA FONTAINE, *Fables*, liv. IV, fable I, édit. 1668, in-4^o, p. 145; t. II, p. 3 de l'édit. 1668, in-12.—Cette fable commence le volume dans cette édition, et ce second volume (dans le seul exemplaire de ce format que j'aie encore rencontré) porte la date de 1668, tandis que le premier volume a celle de 1669: celle-ci est la vraie date, l'édition in-4^o ayant précédé l'autre. La date des éditions où parut pour la première fois cette fable n'est pas indifférente à notre objet.

L'autre jour, chagrin de mon mal,
Me promenant sur mon cheval
Sur les bords des vertes prairies,
J'entretenais mes rêveries,
Quand j'aperçus votre moineau
Sur le haut d'un jeune arbrisseau.
Beaucoup moins gai que de coutume,
Il avait le bec dans la plume,
Comme un oiseau qui languissait
Loin de celle qu'il chérissait.
Je l'appelai comme on l'appelle:
Il vint à moi battant de l'aile;
Et, sur mon bras s'étant lancé,
Je le pris et le caressai;
Mais après, faisant le colère,
Je lui dis d'un ton bien sévère:
Apprenez-moi, petit fripon,
Ce qui vous fait quitter Manon.
«Ah! me dit-il en son langage,
Ma belle maîtresse, à son âge,
S'offense et ne peut trouver bon
Qu'on l'appelle encor de ce nom.
Je sais que vous l'avez connue;
Mais tout autre elle est devenue:
Son esprit, qui s'est élevé,
Plus que son corps est achevé;
Il est bien juste qu'on la traite
En fille déjà toute faite.
Elle entend tout à demi-mot,

Discerne l'habile du sot;
Et sa maman, seule attrapée,
La croit encor fille à poupée.
Tous les matins dans son miroir
Elle prend plaisir à se voir,
Et n'ignore pas la manière
De rendre une âme prisonnière;
Elle consulte ses attraits,
Sait déjà lancer mille traits
Dont on ne peut plus se défendre
Pour peu qu'on s'en laisse surprendre.
Depuis qu'elle est dans cette humeur,
Elle m'a banni de son cœur,
Et ne m'a pas cru davantage
Un oiseau digne de sa cage.
Désespéré, j'ai pris l'essor,
Résolu plutôt à la mort
Que voir une ingrate maîtresse
N'avoir pour moi soin ni tendresse.
Je sais que vous l'aimez aussi;
Gardez qu'elle vous traite ainsi;
Elle est finette, elle est accorte,
Et n'aime que de bonne sorte.»
Ce fut ainsi qu'il me parla,
Puis aussitôt il s'envola.⁶³

⁶³ SAINT-PAVIN, dans l'édition des *Lettres de SÉVIGNÉ*, par M. MONMERQUÉ, 1820, in-8^o, t. I; *Choix de Poésies*, p. VII et VIII.

Dans des stances que Saint-Pavin adressa à mademoiselle de Sévigné, qui doivent être postérieures à cette épître, il la raille sur son goût pour le reversis.

La jeune Iris n'a de souci
Que pour le jeu de reversi,
De son cœur il s'est rendu maître:
A voir tout le plaisir qu'elle a
Quand elle tient un *quinola*,
Heureux celui qui pourrait l'être!

.....

Son cœur devrait-il t'échapper,
Amour? Fais, pour la détromper,
Qu'elle ait d'autres amants en foule;
La belle au change gagnera⁶⁴.

Ainsi que je l'ai dit dans une des précédentes parties de ces Mémoires, l'air froid, indifférent, dédaigneux même de mademoiselle de Sévigné, que sa mère, sa grande admiratrice, lui reproche doucement dans une de ses lettres, détruisait en partie l'effet produit par sa beauté. Sa conversation intéressait d'abord, parce qu'elle avait de l'esprit et du savoir; mais, comme

⁶⁴ *Ibid.*, t. I, p. VIII.

rien ne partait du cœur, que rien n'y était suggéré, animé par ses impressions du moment, on s'en lassait bientôt. Il paraît que plus tard, et dans l'âge où l'on fait de sérieuses réflexions sur soi-même, elle reconnut elle-même ce qui lui avait toujours manqué pour faire, comme sa mère, les délices des sociétés où elle se trouvait; car elle écrit à celle-ci: «D'abord on me croit assez aimable, et quand on me connaît davantage on ne m'aime plus.» Sentence qui fait jeter les hauts cris à madame de Sévigné; mais la manière dont elle la combat⁶⁵ prouve que madame de Grignan continuait à être ce qu'avait été mademoiselle de Sévigné. Par une ferme résolution, nous pouvons perfectionner notre nature, mais nous ne pouvons la changer; elle reste toujours la même malgré le blâme de notre raison; et il est plus facile de reconnaître en nous ce qui fait défaut que d'acquérir ce qui nous manque.

Cependant il était arrivé pour madame de Sévigné ce moment à la fois cruel et doux où une mère doit enfin consentir à confier à un mari les destinées de sa fille chérie, où elle doit se résoudre à n'être plus le seul et principal objet de ses affections, la confidente unique de ses pensées.

A l'époque dont nous parlons, madame de Sévigné était péniblement préoccupée de ce grand devoir de mère. Peu de partis se présentaient, du moins de ceux qui pouvaient être acceptés. Les preuves de cette assertion se trouvent dans les lettres mêmes de madame de Sévigné et dans celles de Bussy,

⁶⁵ Madame DE SÉVIGNÉ, *Lettre* en date du 22 septembre 1680, t. VI, p. 469, édit. de Monmerqué.

qui, en bon parent, partageait à cet égard les sollicitudes de sa cousine: il l'entretenait souvent de mademoiselle de Sévigné, dont il admirait l'esprit et la beauté, et il la désignait presque toujours par ces mots: «La plus jolie fille de France.»

Lorsque mademoiselle de Brancas, liée avec mademoiselle de Sévigné, venait d'épouser (le 2 février 1667) Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, Bussy écrivait à sa cousine: «Mademoiselle de Sévigné a raison de me faire ses amitiés: après vous, je n'estime et n'aime rien autant qu'elle. Je suis assuré qu'elle n'est pas si mal satisfaite de sa mauvaise fortune que moi; et sa vertu lui fera attendre sans impatience un établissement avantageux, que l'estime extraordinaire que j'ai pour elle me persuade être trop lent à venir.—Voilà de grandes paroles, madame; en un mot, je l'aime fort, et je trouve qu'elle devrait être plutôt princesse que mademoiselle de Brancas⁶⁶.»

Un an plus tard, l'impatience de madame de Sévigné se trahit vivement par ces paroles contenues dans plusieurs réponses faites à Bussy: «La plus jolie fille de France vous fait ses compliments: ce nom paraît assez agréable; je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs⁶⁷.»

Bussy répond: «La plus jolie fille de France sait bien ce que je lui suis. Il me tarde autant qu'à vous qu'un autre vous aide

⁶⁶ BUSSY, *Lettre à madame de Sévigné*, en date du 23 mai 1667, dans les *Lettres de SÉVIGNÉ*, édit. de M., t. I, p. 11; t. I, p. 162, édit. de G.

⁶⁷ SÉVIGNÉ, *Lettre* en date du 26 juillet 1668, t. I, p. 189, dans l'édition de G. de S.-G.; t. I, p. 133, édit. de Monmerqué.

à en faire les honneurs; c'est sur son sujet que je reconnais la bizarrerie du destin aussi bien que sur mes affaires⁶⁸.»

Un mois après, madame de Sévigné écrit encore à Bussy: «La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié. Sa destinée est si difficile à comprendre que, pour moi, je m'y perds⁶⁹.»

Je pense que le mot de cette énigme était parfaitement connu de madame de Sévigné et de Bussy, mais qu'ils ne voulaient pas se le dire mutuellement, parce qu'ils osaient à peine se l'avouer à eux-mêmes.

La froideur de mademoiselle de Sévigné pouvait bien, ainsi que je l'ai dit, l'empêcher d'inspirer de grandes passions; mais alors, plus qu'à toute autre époque, ce n'était pas l'amour qui faisait contracter les mariages, c'étaient l'ambition et l'intérêt; c'étaient surtout les espérances que l'on pouvait fonder sur la faveur du monarque. Or, mademoiselle de Sévigné appartenait à une famille frondeuse et janséniste, dans laquelle ne se trouvait aucun homme puissant qui fût intéressé à sa grandeur. Le choc des factions avait abattu la haute fortune de Retz; Bussy, que ses talents militaires auraient pu faire parvenir aux plus hautes dignités de l'État, était, par sa faute, depuis longtemps disgracié. Ainsi aucun des chefs de cette famille ne pouvait contribuer

⁶⁸ Lettre de BUSSY à madame de Sévigné, en date du 29 juillet 1668, dans les *Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 141, éd. de M.; t. I, p. 198, éd. de G.

⁶⁹ SÉVIGNÉ, *Lettre* en date du 28 août 1668, t. I, p. 148, édit. de Monmerqué; t. I, p. 207, édit. de G. de S.-G.

à l'élévation de celui qui aurait contracté alliance avec elle; et cependant madame de Sévigné pensait que la beauté et la riche dot de sa fille lui donnaient le droit de n'accueillir pour elle que des propositions où le rang et la naissance se trouvaient en parfaite convenance avec ce qu'elle croyait avoir droit d'exiger; et comme elle portait naturellement ses prétentions au niveau de l'admiration qu'elle avait pour sa fille, peu de partis lui convenaient: ceux qui auraient pu la flatter, par les raisons que je viens d'exposer, ne se présentaient pas.

Il s'en offrit pourtant plusieurs qui semblaient réunir toutes les conditions propres à être agréés, et les lettres de madame de Sévigné nous en font connaître deux: l'un, le duc de Caderousse, dont nous avons parlé, qui épousa mademoiselle de Guénégaud⁷⁰; l'autre, Charles de Mérinville, fils de François Desmoutiers, comte de Mérinville, chevalier des ordres du roi et alors lieutenant général de Provence. Le comte de Mérinville se trouvait à Paris en 1667, absent de son gouvernement; et il profita de cette occasion pour présenter son fils chez madame de Sévigné et lui demander sa fille en mariage⁷¹. Cette proposition parut satisfaire madame de Sévigné, et l'union fut sur le point de se conclure. Le jeune homme était de l'âge de mademoiselle de Sévigné, mais il lui plaisait peu; et madame de Sévigné fit

⁷⁰ SÉVIGNÉ, *Lettre* en date des 1^{er} août 1667 et 9 août 1671, t. I, p. 117; et t. II, p. 149, édit. de Monmerqué.—*Mémoires de COULANGES*, p. 391.

⁷¹ PAPON, *Histoire générale de Provence*, in-4^o, t. IV, p. 819. Sur les exploits de Mérinville le père à la guerre, conférez LORET, *Gazette*, année 1656, liv. VII, p. 36.

naître tant d'incidents par la crainte qu'elle avait d'arriver à une conclusion que les négociations commencées se rompirent⁷². Ce ne fut que plus tard, ainsi que nous le dirons, que M. le comte de Grignan, beaucoup plus âgé que Mérimville et deux fois veuf, fut agréé par la mère et par la fille⁷³.

Mais avant et dès le temps où elle s'était résolue à établir sa fille, madame de Sévigné avait songé à faire des économies. C'est pour y parvenir que, dans l'automne de l'année 1666, elle se rendit à sa maison des Rochers, et qu'elle se résolut à y prolonger son séjour pendant tout l'hiver⁷⁴. Ce fut là un grand sujet de contrariété et d'ennui pour ses amis de Paris et pour toutes les sociétés qu'elle animait par sa gaieté et par son esprit. Saint-Pavin se rendit leur organe, et lui adressa en Bretagne une lettre en vers, pour lui exprimer le désir que l'on avait de la voir revenir dans la capitale.

Paris vous demande justice;
Vous l'avez quitté par caprice.
A quoi bon de tant façonner,
Marquise? il y faut retourner.
L'hiver approche, et la campagne,

⁷² SÉVIGNÉ, *Lettres* (9 août 1671), t. II, p. 149, édit. de Monmerqué.—PAPON, *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 819.

⁷³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 86 et 106; t. III, p. 418, édit. de Monmerqué.—SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XII, p. 59.

⁷⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres* en date du 21 novembre 1666 et du 20 mai 1667, t. I, p. 109 et 111, édit. de M.; t. I, p. 154 et 156, édit. de G.

Mais surtout celle de Bretagne,
N'est pas un aimable séjour
Pour une dame de la cour.
Qui vous retient? Est-ce paresse?
Est-ce chagrin? est-ce finesse?
Ou plutôt quelque métayer
Devenu trop lent à payer?
De vous revoir on meurt d'envie;
On languit ici, on s'ennuie;
Et les Plaisirs, déconcertés,
Vous y cherchent de tous côtés.
Votre absence les désespère;
Sans vous ils n'oseraient nous plaire.
Si vous étiez ici demain,
La cour quitterait Saint-Germain;
Et les Jeux, les Ris et les Grâces,
Qui marchent toujours sur vos traces,
Y rendraient l'Amour désormais
Plus galant qu'il ne fut jamais.

Après nous avoir appris, par des contre-vérités sur mademoiselle de Sévigné, qu'elle s'appliquait avec succès à l'étude de l'espagnol et de l'italien, Saint-Pavin continue ainsi:

Il faut quitter ce badinage.
Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé:
Dans les autres elle a rêvé.
Aussi la terre est trop petite

Pour y trouver qui la mérite;
Et la belle, qui le sait bien,
Méprise tout et ne veut rien.
C'est assez pour cet ordinaire,
Et trop peut-être pour vous plaire;
S'il est vrai, gardez le secret,
Et donnez ma lettre à Loret:
Je crois qu'en Bretagne on ignore
S'il est mort ou s'il vit encore⁷⁵.



..... Songez à partir.
La réponse la plus touchante
Ne pourrait payer mon attente;
Tout le plaisir est à se voir.
Les sens se peuvent émouvoir:
Tel est vieux et n'ose paraître
Qui, vous voyant, ne croit plus l'être⁷⁶.

⁷⁵ Loret était mort depuis peu de temps. Dans sa dernière gazette, qui est du 28 mars 1665, il expose ses infirmités, et dit presque adieu à ses lecteurs. Voyez *la Muse historique*, liv. XVI, p. 51 et 52.

⁷⁶ *Recueil des plus belles Poésies des poètes françois*; Paris, chez Claude Barbin, 1692, in-12, p. 325-328.—*Poésies de SAINT-PAVIN*; chez Leprieur, 1759, in-12, p. 62-71.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I; *Choix de Poésies*, p. III, édition de Monmerqué.

La cour, ainsi que le dit Saint-Pavin, avait résidé à Saint-Germain durant l'hiver que madame de Sévigné passa en Bretagne; mais quoique les divertissements n'y eussent pas été aussi brillants que ceux des années précédentes, cependant ils ne furent que peu de temps suspendus par la mort de la reine mère. Benserade composa pour l'hiver de 1666 le *Ballet des Muses*, dans lequel le roi dansa avec MADAME, mademoiselle de la Vallière, madame de Montespan et d'autres beautés. Ce fut à cette occasion que Molière rima son insipide pastorale de *Mélicerte*, qu'il se repentit d'avoir écrite et qu'il remplaça depuis par la jolie pièce du *Sicilien ou l'Amour peintre*⁷⁷.

Madame de Sévigné profita de son séjour aux Rochers pour agrandir et embellir sa demeure sans nuire à ses projets d'économie. «J'ai fait planter, écrivait-elle à Bussy, une infinité de petits arbres et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane; j'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, selon la manière accoutumée: Je vous fais parc. De sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup⁷⁸.»

Madame de Sévigné ne revint à Paris qu'au printemps

⁷⁷ *Ballet royal des Muses*, dansé par Sa Majesté en 1666, dans les *Œuvres de BENSERADE*, t. II, p. 357.—*Mélicerte*, comédie pastorale héroïque, par J.-B. P. DE MOLIERE, représentée pour la première fois à Saint-Germain en Laye, pour le Roy, au ballet des Muses, en décembre 1666, par la troupe du Roy; dans les *Œuvres posthumes* de monsieur DE MOLIERE; chez Denis Thierry, 1682, in-12, imprimées pour la première fois, t. VII des *Œuvres*, p. 229.

⁷⁸ SÉVIGNÉ, *Lettre* en date du 20 mai 1667, t. I, p. 113, édit. de Monmerqué, et p. 156 de l'édit. de G. de S.-G.

suisant, vers la fin du mois de mai⁷⁹. Louis XIV était alors à Compiègne; mais il partit bientôt pour aller rejoindre son armée, et commencer enfin cette grande lutte contre l'Espagne à laquelle il se préparait depuis longtemps: vaste scène qui s'ouvrait pour l'Europe entière, et qui, après de sanglants combats, se termina par la conquête de la Flandre et celle de la Franche-Comté⁸⁰. Ainsi fut constitué ce beau royaume de France en une masse compacte et formidable, restée intacte malgré les désastres de la fin de ce glorieux règne, malgré la corruption et la mollesse des deux règnes suivants, malgré les affreuses convulsions de l'anarchie et la délirante ambition du génie des batailles.

Tandis que Louis XIV, à Versailles, à Saint-Germain, aux Tuileries ou dans les camps, ne semblait s'occuper que de plaisirs, de politique et de guerre, toutes les réformes, toutes les institutions, tous les établissements qui devaient accroître les richesses et la prospérité de la France s'exécutaient comme il les avait déterminés dans son conseil. Quand, pour donner plus d'activité au commerce, il créa, en 1665, la compagnie des

⁷⁹ Louis XIV partit de Paris le 16 mai, et alla coucher à Champlâtreux. Conférez DALLICOURT, *Campagne royale*, p. 4.

⁸⁰ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 29 et 30.—Sur les causes ou les prétextes de cette guerre, conférez *Dialogues sur les droits de La Reyne très-chrétienne*; Paris, de l'imprimerie d'Antoine Vitry, 1667, in-12 (23 pages). Ce fut Louis XIV qui fit composer et répandre ce petit écrit; il est avoué par lui dans l'avertissement. La permission d'imprimer est du 10 mai 1667. Grimoard, dans les *Œuvres de LOUIS XIV*, t. III, p. 37, parle d'un *Traité des droits de la Reyne*, dont il y eut trois éditions. Est-ce le même écrit que le Dialogue?—Cf. MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, 1835, in-4^o, t. I, p. 177-297, 391-495.

Indes occidentales, les commerçants qui devaient la composer furent assemblés au Louvre, sous la présidence de Colbert; et le roi parut en personne au milieu d'eux, pour les exhorter à se livrer avec toute sécurité à leurs opérations commerciales et pour leur donner l'assurance que ses vaisseaux les protégeraient jusqu'aux extrémités de l'univers⁸¹. C'est dans cette année 1667, si mémorable par tant de succès guerriers⁸², de traités et de négociations importantes⁸³, que furent promulguées ces belles ordonnances pour l'administration de la justice, admirées des jurisconsultes, et qu'on avait surnommées le Code Louis⁸⁴; que fut instituée l'Académie des sciences; que fut établie à Rome une Académie des beaux-arts; qu'on jeta les fondements de ce séjour de tant de savantes et impérissables découvertes, l'Observatoire de Paris; que furent commencés les travaux du canal qui devait joindre l'Océan à la Méditerranée; qu'enfin des prix furent distribués aux peintres, aux artistes; des récompenses données aux savants étrangers, afin de rattacher au drapeau de la France les talents les plus éminents, les plus hautes capacités⁸⁵.

⁸¹ LORET, *Muse historique*, lettre 13, du 28 mars 1665, livre XVI, p. 50.

⁸² RAMSAY, *Hist. du vicomte de Turenne*, édit. in-12, t. II, p. 141-144.

⁸³ MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 139-142.

⁸⁴ Le président HÉNAULT, *Abrégé chronologique*, année 1667, t. III, p. 864, édit. W.—BUSSY, *Hist. de Louis XIV*, 159-166.

⁸⁵ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 267-272.—BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 35.—LÉPICIE, *Vies des peintres du Roi*, p. 46.—ECKARD, *États au vrai de toutes les sommes employées par Louis XIV*, chap. XVI, p. 59.—*Recueil de la Société des bibliophiles*, 1826, 1 vol. in-8°. Gratifications faites par Louis XIV aux savants et aux hommes de

Le roi, en s'exposant plus qu'il n'était nécessaire, donna des preuves de bravoure personnelle⁸⁶; mais cependant ses ennemis étaient si mal préparés à se défendre, ses succès furent si rapides que, si on excepte le siège de Lille, cette campagne ressembla plus à une marche triomphale qu'à une lutte guerrière⁸⁷.

Louis XIV conduisait avec lui la jeune reine; il la montrait aux peuples soumis comme leur légitime souveraine; car c'était pour soutenir les droits de sa femme à la souveraineté de ces contrées et à la succession d'Espagne, à laquelle cependant on avait renoncé par le traité des Pyrénées, qu'il entreprenait cette guerre⁸⁸. Une riante et gracieuse escorte de jeunes et belles femmes accompagnait Louis dans ses conquêtes. Partout, après les combats, des fêtes étaient préparées, spontanément offertes, ou commandées sous la tente et sur les champs de bataille: au milieu des dangers de la mort, incessamment bravés pour la patrie, la volupté semblait acquérir quelque chose de grand et de martial, qui désarmait la censure des esprits sévères.

Le jeune roi donnait, sous ce rapport, à ses peuples, un exemple fatal, dont sa cour était fortement préoccupée. La mort de la reine mère avait achevé d'ôter à Louis XIV le peu de

lettres depuis 1664 jusqu'en 1679 (102 pages).

⁸⁶ MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 141 et 142.

⁸⁷ LOUIS XIV, *Mémoires historiques et Instructions au Dauphin*, dans les *Œuvres*, t. II, p. 328.—P. DALICOURT, *la Campagne royale ès années 1667 et 1668*; Paris, chez la veuve Gervais, 1668, in-12, p. 77-131.

⁸⁸ MONGLAT, *Mém.*, p. 51-146.—LOUIS XIV, *Mém. historiques*, t. II, p. 304, 306, 307.

contrainte qu'il s'était imposée par égard pour elle. La femme si douce et si tendre qui ne voyait dans le roi qu'un amant, qui aurait voulu ensevelir dans l'ombre le secret d'une liaison coupable, celle dont le cœur, avant d'être touché par l'amour de Dieu, ne palpita jamais que pour un seul homme, fut condamnée à porter le titre de duchesse, à laisser légitimer par lettres patentes sa honte et ses dignités, à subir l'ennui d'un nombreux cortège, à dévoiler le mystère de ses accouchements, à voir ses deux enfants ravis dès leur naissance à sa tendresse maternelle, et, sous les noms de comte de Vermandois et de mademoiselle de Blois, reconnus, par actes publics, comme les honorés rejetons d'un royal adultère⁸⁹.

Ce ne furent pas là encore ses plus grandes afflictions. Lorsque Louis XIV augmentait, par des faveurs qu'elle eût voulu repousser, les remords de la Vallière, il froissait son cœur par de fréquentes infidélités, indices certains de l'affaiblissement de son amour. Une de ces liaisons passagères, qui eut lieu avec la princesse de Monaco, fille du duc de Gramont, acquit plus de publicité que toutes les autres, parce qu'elle occasionna la disgrâce du duc de Lauzun, amant favorisé de la princesse avant le roi. Lauzun fut mis à la Bastille, non-seulement pour n'avoir pas voulu un grade supérieur qui l'éloignait de la cour, mais pour avoir forcé sa perfide maîtresse à recevoir un soir les tendres

⁸⁹ DREUX DU RADIER, *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, t. VI, p. 416 et 417. Les lettres patentes qui créent la terre de Vaujour et la baronnie de Saint-Christophe en duché-pairie sont du mois de mai 1671, datées de Saint-Germain en Laye.

protestations du roi à travers le trou d'une serrure dont Lauzun avait su dérober la clef. Louis XIV pardonna à Lauzun cette audacieuse espièglerie, parce que le goût qu'il avait pour celle qui en avait été l'objet se passa promptement⁹⁰.

Mais une autre femme, réputée belle entre les belles, d'un caractère haut et fier, mariée à un homme plein d'honneur, respectée par la médisance, même à la cour, toucha vivement le cœur de Louis XIV. C'était madame de Montespan, qui, par son esprit caustique, ses saillies, ses bons mots, son talent de narrer avec gaieté, s'était fait aimer de la reine et de madame de la Vallière. Celle-ci devina avant tout le monde (l'instinct de l'amour est le plus vif de tous) qu'elle était trahie, et que madame de Montespan allait être pour elle la cause du plus grand des malheurs, celui d'être obligée de se séparer d'un amant pour lequel l'ardeur de sa passion n'avait cessé de s'accroître. Ce secret fut divulgué à la cour durant cette campagne, et il ouvrait une nouvelle carrière aux intrigues qui s'agitaient sans cesse autour de ce monarque, dès son début couronné par la victoire, et déjà, si jeune, flatté par la renommée⁹¹. La cour se tenait à Compiègne, afin de se trouver plus rapprochée des opérations de la guerre; et

⁹⁰ BUSSY, *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 59.—IDEM, *Lettres*, t. V, p. 37 (*Lettre de BENSERADE à Bussy*, en date du 15 septembre 1667).—IDEM, t. III, p. 148 et 149 (*Lettre de BUSSY*, en date du 10 août 1669, à madame D...) (de Montmorency), (L***, à la fin de la page 148, est Lauzun).—LA FARE, *Mémoires*, t. LXV, p. 105.—LA BEAUMELLE, dans les *Mémoires de Maintenon*, t. I, p. 69.

⁹¹ LA FARE, *Mémoires*, t. LXV, p. 165.—MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLIII, p. 107, 109, 112, 115, 119, 120.—CHOISY, *Mémoires*, t. LXIII, p. 397-403.

lorsqu'elles étaient suspendues, Louis XIV se hâtait de retourner à Compiègne, où l'attiraient les enchantements de sa nouvelle passion.

CHAPITRE III.

1667

Madame de Sévigné revient à Paris, et écrit à Bussy.—Celui-ci dissimule avec elle.—Il demande au roi de rentrer au service.—Bussy avait conservé des amis, et entretenait une nombreuse correspondance.—Madame de Sévigné était la plus exacte à lui écrire.—La marquise de Gouville continuait de correspondre avec lui.—La marquise de Monglat s'efforce en vain de se remettre bien avec lui.—Les principaux correspondants de Bussy étaient le duc de Saint-Aignan, le duc de Noailles, le comte de Gramont, Benserade, Corbinelli, dom Cosme, général des feuillants, le P. Bouhours.—Jugement sur ce dernier.—Premier recueil des lettres de madame de Sévigné, données par Bussy, avec celles qu'il avait écrites.—Autres correspondants de Bussy en femmes: la marquise de Gouville, madame de Montmorency, la comtesse du Bouchet, mademoiselle d'Armentières, la maréchale d'Humières, la marquise d'Hauterive, mademoiselle Dupré.—Détails sur cette demoiselle, mise par Ménage au nombre des femmes illustres avec madame de Sévigné.—Madame de Scudéry.—Caractère de cette dame.—Comparée à madame de Sévigné.—Ce qu'elle écrit à Bussy sur les regrets d'avoir perdu son mari.—Des amis des deux sexes qu'avait madame de Scudéry.—De ses liaisons et de son

cercle.—De son amitié pour le P. Rapin.—Elle le fait entrer en correspondance avec Bussy, et rend service à tous deux.—Pour se venger des vers de Boileau contre son mari, elle veut animer Bussy contre Boileau.—Vers de Boileau qui lui en ont fourni l'occasion.—Louis XIV demande l'explication de ces vers.—Ce qu'on lui répond.—Licence des mœurs de cette époque, autorisée par le monarque, la presse et le théâtre.—On joue l'*Amphitryon* et *George Dandin*.—Bussy ne se trouve pas offensé par le vers de Boileau, et refuse de s'associer au ressentiment de madame de Scudéry contre ce poète.—Bussy demande au roi de servir, et n'obtient rien.—Il occupe alternativement son château de Chateau de Bussy et celui de Bussy.—Description que Bussy fait de la galerie de portraits qui se trouvait dans ce dernier château.

Lorsque madame de Sévigné revint à Paris, toute la haute société avait quitté cette capitale, tous ses amis étaient absents; et si elle recherchait parfois la solitude, ce n'était pas lorsqu'elle était en ville. Elle se résolut donc à passer l'été à Livry.

«Toute la cour est à l'armée, écrivait-elle⁹² à Bussy; et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert; et, désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été.

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.»

⁹² SÉVIGNÉ, *Lettre* en date du 20 mai 1667, t. I, p. 112 de l'édit. de Monmerqué.—*Ibid.*, t. I, p. 156, édit. de G. de S.-G.

Ainsi que je l'ai exposé dans la seconde partie de ces Mémoires, la correspondance de madame de Sévigné avec Bussy, qui s'était renouée vers cette époque, ne devait plus se rompre. Ce que nous en possédons nous prouve que madame de Sévigné prenait une part très-vive aux succès de Louis XIV et de son armée: à chaque nouvelle victoire, elle exprime des regrets sincères que Bussy n'ait pas obtenu un commandement qui le mît à portée d'obtenir sa part de tant de gloire. Bussy, toujours dominé par son excessive vanité, dissimule avec sa cousine; il fait le dédaigneux et le philosophe: cependant il lui envoie régulièrement les suppliques qu'il adressait au roi à l'ouverture de chaque campagne, pour offrir ses services; mais il ne lui disait pas qu'il écrivait sans cesse à ses amis, pour qu'ils intercédassent aussi en sa faveur⁹³.

Bussy avait conservé, malgré les défauts de son caractère, un bon nombre d'amis puissants et dévoués; il entretenait avec eux une correspondance très-active⁹⁴; il en avait une très-étendue avec des gens de lettres et avec des femmes spirituelles, qui l'instruisaient de toutes les nouvelles du jour et

⁹³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 159-161 de l'édit. de G. de S.-G.; t. I, p. 114 de l'édit. de Monmerqué.—*Suite des Mémoires du comte DE BUSSY-RABUTIN*, mss. n° 221 de la bibliothèque de l'Institut.—BUSSY, *Lettres*, t. I, p. 7 (en date du 23 mai 1667).—*Ibid.*, p. 12 (4 février et 6 avril 1668), p. 38 (27 mars 1670), p. 56 (13 mars 1671), p. 62 (19 septembre 1671), p. 66 (8 décembre 1671), p. 128 (9 juin 1674), p. 134 (20 août 1674), p. 178 (20 novembre 1675).

⁹⁴ BUSSY, *Lettres*; Paris, in-12, 4 vol., 4^e édition; et *Nouvelles Lettres*, t. V, VI et VII, 1727, in-12.

des intrigues de cour. Quelques-unes de ces femmes s'étaient rendues célèbres dans les cercles de précieuses et de beaux esprits, qui s'étaient multipliés dans Paris. Les unes étaient flattées d'être en commerce de lettres avec un homme de qualité et de l'Académie; les autres étaient des dames de la cour, dont quelques-unes avaient été ses maîtresses et avaient conservé avec lui des rapports d'amitié. La marquise de Monglat aurait bien voulu se remettre avec lui sur ce pied⁹⁵. Elle lui écrivit plusieurs fois pour se justifier, et tâcha de ranimer en lui ce qu'elle voulait conserver de son ancienne affection. Elle aussi avait beaucoup d'amis qui lui étaient sincèrement attachés: son caractère aimable était fort goûté de madame de Sévigné, qui la voyait souvent. Elle fit écrire à Bussy par plusieurs de ses correspondantes⁹⁶, qui ne purent rien gagner sur cet homme orgueilleux et vindicatif. Comme la santé de madame de Monglat s'était affaiblie et qu'elle eut quelques vellétés de religion, elle s'était mise en rapport avec dom Cosme, prédicateur renommé et général des feuillants, pour lequel Bussy avait beaucoup de considération et d'estime. Elle l'employa comme intercesseur, mais ce fut encore en vain⁹⁷; et elle ne put empêcher que des tableaux emblématiques de son inconstance et de sa légèreté ne fussent placés dans le grand salon

⁹⁵ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 66 (24 mars 1667, à madame de Montmorency); t. III, p. 49; *lettre de la marquise DE GOUVILLE*, en date du 12 août 1667.

⁹⁶ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 66, lettre en date du 24 mars 1669.

⁹⁷ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 33 et 65 (en date du 16 juin et du 25 décembre 1667); cette dernière est adressée à dom Cosme.

du château de Bussy⁹⁸, et que les devises mises sur ces peintures et au bas de son portrait ne donnassent matière aux entretiens d'un monde auquel la médisance plaît toujours.

Parmi les principaux correspondants de Bussy, il faut d'abord nommer celui qui lui était le plus dévoué, le duc de Saint-Aignan, si aimé du roi et si bien instruit des secrets les plus intimes de son intérieur. Madame de Sévigné a dit avec raison de lui «qu'il a rendu à Bussy des services que nul autre courtisan n'aurait osé ni voulu lui rendre⁹⁹.» Le duc de Saint-Aignan avait composé des mémoires où il justifiait Bussy; et il eut le généreux courage de les montrer au roi¹⁰⁰.

Les autres correspondants de Bussy à la cour étaient le duc de Noailles, qui fut capitaine des gardes¹⁰¹, et le comte de Gramont, rendu célèbre par les piquants mémoires que son beau-frère Hamilton a écrits sur les folies de sa jeunesse¹⁰²; le comte de Guiche, ceinturé comme son esprit, disait madame

⁹⁸ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 41, en date du 18 octobre 1667, à mademoiselle d'Armentières.—MILLIN, *Voyage*, t. I, p. 208-219, pl. XII de l'atlas.

⁹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. VIII, p. 249 (Lettre à Bussy, en date du 17 juin 1687), et t. III, p. 371; t. V, p. 468; t. VII, p. 55 de l'édit. de G. de S.-G.

¹⁰⁰ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 264; Lettre de madame de Scudéry, en date du 26 septembre 1670; Lettres de mesdames de Scudéry, de Solvan-Sallier, etc.; Paris, 1806, Léopold Collin, p. 33.

¹⁰¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. VII, p. 35; t. XI, p. 176, édit. de G. de S.-G.

¹⁰² BUSSY, *Lettres*, t. IV, p. 73.—HAMILTON, *Mémoires d'Hamilton*. (La traduction anglaise imprimée chez Bentley, 3 vol. in-8^o, avec portraits coloriés, est préférable, à cause des notes.)

de Sévigné, et qui se trouvait alors enveloppé dans la disgrâce de Vardes¹⁰³. Parmi les ecclésiastiques et les gens de lettres, on doit nommer l'abbé de Choisy, plus célèbre par ses scandaleuses aventures que par le grand nombre de livres qu'il a composés; Benserade et Corbinelli (ce dernier alors était en Languedoc, entraîné aussi dans l'exil de Vardes¹⁰⁴); puis dom Cosme, dont nous avons parlé; et enfin le P. Rapin¹⁰⁵ et le P. Bouhours. C'est à Bouhours que nous devons l'édition tronquée des *Mémoires de Bussy*, et, je crois, aussi l'édition si confusément ordonnée de sa correspondance. Bouhours était à la fois homme du monde, homme d'Église et homme de lettres; ayant les prétentions d'un puriste, et affectant l'autorité d'un critique; recherchant la réputation de bel esprit, et s'arrogeant l'importance d'un profond théologien; écrivant alternativement et avec facilité sur des sujets saints ou profanes, sérieux ou légers; auteur fécond, mais souvent futile; écrivain correct, mais non exempt d'affectation, et qui, fort admiré de madame de Sévigné, jouissait d'une réputation très-supérieure à ses talents¹⁰⁶.

La correspondance de Bussy avec les femmes était bien plus nombreuse et d'une plus grande valeur. Parmi elles, la première à nommer est madame de Sévigné. Les lettres de Bussy à sa

¹⁰³ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 136, 137, 155, 207, 308, 522, 523; t. V, p. 170 et 172. (Toutes les lettres de C** sont de Corbinelli.)

¹⁰⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 350 (en date du 5 janvier 1672), édit. de G. de S.-G.

¹⁰⁵ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 378 à 547; t. IV, p. 10 à 345.

¹⁰⁶ BUSSY, *Lettres*, t. VI, p. 45 à 356.

cousine, avec les réponses, remplissent presque entièrement les deux volumes du recueil de la correspondance qui fut publié par la marquise de Coligny, fille de Bussy, en 1697¹⁰⁷. Bayle fit l'éloge de ce recueil¹⁰⁸. Bussy composait beaucoup de vers, et il les envoyait à sa cousine pour les soumettre à son jugement; ces vers ont été imprimés, avec les lettres où ils se trouvaient insérés, dans le recueil dont nous parlons; et si les éditeurs de madame de Sévigné ont eu raison de débarrasser sa correspondance de cet inutile bagage, en réimprimant les lettres que Bussy lui avait adressées, ils ont eu tort de supprimer de ces lettres les passages qui concernaient les envois de ces pièces de vers, puisqu'ils constataient que ce goût de Bussy pour la poésie était partagé par sa cousine¹⁰⁹.

Après madame de Sévigné, la marquise de Gouville mérite d'être mentionnée comme celle qui correspondait le plus assidûment avec Bussy. Ses lettres sont les plus spirituelles, les plus riches en détails amusants, narrés avec esprit et finesse¹¹⁰.

¹⁰⁷ MONMERQUÉ, *Notices biographiques sur les différentes éditions de madame de Sévigné*.

¹⁰⁸ BAYLE, *Œuvres*, in-folio, t. IV, p. 776 (lettre du 4 décembre 1698).—*Lettres choisies*; Rotterdam, 1714, t. II, p. 652.

¹⁰⁹ BUSSY, *Lettres*, édit. 1720, t. I, p. 18, 29, 68, 93, 341-364 (29 septembre 1668, 1^{er} mai 1672, 4 septembre 1680). Cette dernière lettre, qui renferme un grand nombre d'épigrammes de Martial et de Catulle, assez bien traduites par Bussy, a été entièrement omise par les éditeurs de madame de Sévigné, et forme une lacune dans sa correspondance avec son cousin, qui devra être réparée.

¹¹⁰ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 39, 49, 50, 55, 64, 233; t. V, p. 11, 40, 300, 310, 342.

Elle avait pendant quelque temps enchaîné Bussy; et l'intimité qui avait existé entre eux donnait à leur commerce plus d'agrément, de franchise et de vérité. Il faut joindre à la marquise de Gouville son intime amie la comtesse de Fiesque, que Bussy appelait sa cousine. Folâtre et insouciant, elle était initiée et elle initiait Bussy à tous les secrets de la petite cour de MADEMOISELLE, dont elle faisait partie.

Une dame qui par son mari portait le beau nom de Montmorency se montre le plus instructif des correspondants de Bussy. Ses lettres sont des espèces de bulletins de ce qui se passait à la cour, des promotions, des mariages, des décès, des intrigues, des nouvelles politiques qu'on y débitait, des anecdotes scandaleuses qu'on y racontait; le tout dit en deux mots, sans réflexions, sans phrases, et exprimé avec une concision remarquable. Des pièces de vers qui avaient circulé se trouvent aussi insérées dans ces lettres. Le nom de famille de cette madame de Montmorency était Isabelle d'Harville de Palaiseau, et elle appartenait à cette noble famille de guerriers qui, dès le commencement du quinzième siècle, s'étaient illustrés à la bataille d'Azincourt¹¹¹. Ni Bussy ni les mémoires contemporains ne nous apprennent rien sur cette dame de Montmorency. Au bas de son portrait Bussy avait mis cette inscription: «Digne non pas d'un homme de plus grande qualité, mais d'un homme plus aimable¹¹².» Cette inscription prouve du moins que ce mari

¹¹¹ Cf. LE BOEF, *Histoire du diocèse de Paris*, 8^e partie, p. 9-11.

¹¹² CORRARD DE BRÉBAN, *Souvenirs d'une visite aux ruines d'Alis et au château*

d'Isabelle de Palaiseau était de la noble famille dont il portait le nom. Madame de Montmorency était peu favorisée de la fortune, quoique amie de la duchesse de Nemours, qui possédait de si grands biens et aurait pu se montrer plus généreuse à son égard¹¹³.

La comtesse du Bouchet écrivait aussi souvent à Bussy avec une liberté d'expression qui devait lui plaire beaucoup: accoutumée à tout dire, sa franchise donnait un grand prix à ses lettres¹¹⁴.

Henriette de Conflans, demoiselle d'Armentières, belle quoiqu'elle ne se mariât point, pieuse quoique amie de Bussy, était encore pour lui un correspondant qui avait toute sa confiance: c'était celle qui plaidait auprès de lui la cause de madame de Monglat avec le plus de chaleur, parce que celle-ci paraissait vouloir alors se mettre sous la direction de dom Cosme et renoncer à la vie mondaine¹¹⁵.

Parmi les autres femmes auxquelles Bussy écrivait plus souvent, on distingue la femme de son cousin, la maréchale d'Humières, dont le portrait, dans sa galerie, était accompagné de cette inscription: «D'une vertu qui, sans être austère ni

de Bussy, p. 22.—MILLIN, *Voyage dans les départements du midi de la France*, 1807, in-8°, t. I, p. 212.—Dans Millin, l'inscription paraît être rapportée moins exactement: il y a *Harville de Paloise*, au lieu d'*Harville de Palaiseau*.

¹¹³ *Lettres de madame DE SCUDÉRY*, p. 54, collection de Léopold Collin, lettre en date du 17 mars 1670.—*Lettres de mesdames DE MONTPENSIER, MONTMORENCY, etc.*, 1806, in-12.

¹¹⁴ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 202, 203 (18 et 24 août 1671).

¹¹⁵ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 77, 80-90. 112; t. V, p. 7, 41, 52, 70.

rustique, eût contenté les plus délicats.» Elle était dame du palais de la reine: liée avec madame de Sévigné, belle et pieuse, elle termina¹¹⁶ sa longue vie aux Carmélites de la rue Saint-Jacques¹¹⁷. Après cette dame respectable nous devons nommer la marquise d'Hauterive, fille du duc de Villeroy, à laquelle on reprochait de s'être mésalliée, quoiqu'elle eût épousé un bon et honorable gentilhomme, élégant dans ses goûts, amateur éclairé des beaux-arts et grand protecteur du Poussin¹¹⁸. La correspondance de Bussy avec la marquise d'Hauterive n'a point été imprimée; mais nous savons, d'après une lettre du marquis d'Hauterive, que le portrait de cette dame devait occuper une place parmi les autres portraits de femmes avec lesquelles Bussy entretenait un commerce épistolaire¹¹⁹.

Mais, de tous les nombreux personnages qui correspondaient avec Bussy, il n'y en avait pas dont il eût, après madame de Sévigné, plus de plaisir à lire les lettres que celles de deux femmes sans rang, sans beauté, sans fortune, sans naissance: c'étaient mademoiselle Dupré et madame de Scudéry. Toutes les deux,

¹¹⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. III, p. 251 et 259, édit. de Monmerqué (lettres en date des 24 janvier et 20 mars 1675).—CORRARD DE BRÉBAN, p. 23.—BUSSY, *Lettres*, t. IV, p. 211, 337, 409; t. V, p. 155.

¹¹⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. X, p. 102, édit. de Monmerqué; t. XI, p. 182, édit. de G. de S.-G.; Lettre de madame DE COULANGES à madame de Sévigné, le 20 juin 1695.—SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XX, p. 477.

¹¹⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 284, édit. de G. de S.-G. et la note; t. I, p. 213, édit. de Monmerqué (lettre en date du 15 décembre 1670).

¹¹⁹ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 114 (Lettre du marquis D'HAUTERIVE, en date du 8 novembre 1690).

il est vrai, étaient pleines de sens et d'esprit, et possédaient le talent d'écrire avec enjouement, pureté et élégance. La seconde était, sous ce rapport, très-supérieure à la première; mais celle-ci avait plus de célébrité, parce qu'elle appartenait à une famille d'érudits et de poètes. Elle était la nièce et l'élève de Roland Desmarets¹²⁰ et de Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur de la comédie des *Visionnaires*. Marie Dupré était laide, mais savante; car, si l'on en croit Bussy, elle parlait quatre langues également bien¹²¹; elle avait, dit-on, approfondi la philosophie de Descartes, dont elle était enthousiaste, ce qui semble peu s'accorder avec son goût pour les bouts-rimés et les petits vers: on en trouve un grand nombre de sa composition dans les recueils du temps et dans les lettres de Bussy. Amie de Conrart, ce fondateur de l'Académie française, mademoiselle Dupré fut célébrée, en vers comme en prose, par un grand nombre d'hommes de lettres de son temps. Le savant Huet a rapporté dans ses *Mémoires* le madrigal en vers latins qu'il fit pour elle. Ménage ne lui adressa point de vers, mais il la nomme, dans son commentaire en langue italienne sur le septième sonnet de Pétrarque, au nombre des illustres contemporaines, avec mademoiselle de la Vigne, son amie, madame de la Fayette, madame de Scudéry, madame de Rohan-Montbazon, abbesse de Malnoue, et madame

¹²⁰ Sur Roland Desmarets, conférez le *Ménagiana*, t. IV, p. 198; et WEISS et BEUCHOT, *Biographie universelle*, t. XI, p. 202.—NICERON, *Mémoires*, t. XXXV.

¹²¹ BUSSY, *Lettres* t. V, p. 93, 97, 102; et t. III, p. 172-193, 201-244, 303-671, 506-520.

de Mortemart, abbesse de Fontevrault; puis enfin madame de Sévigné,

Donna bella, gentil, cortese e saggia,
Di castità, di fede e d'amor tempio¹²²;

car rarement Ménage, soit qu'il écrivît en vers ou en prose, en grec, en latin, en italien ou en français, se permit de nommer madame de Sévigné dans ses ouvrages, sans ajouter quelques vers à sa louange. Mademoiselle Dupré allait souvent passer la belle saison aux eaux minérales de Sainte-Reine, chez des amis dont le séjour était voisin du château de Bussy; et Bussy profitait de cette occasion pour l'attirer chez lui le plus souvent qu'il pouvait, ce qui prévenait entre eux cette tiédeur et cet alanguissement de l'intimité qu'une trop longue séparation ne manque jamais de produire¹²³.

Madame de Scudéry n'était point savante; elle ne faisait point de vers. Par son mari et sa belle-sœur, le nom qu'elle portait

¹²² *Lezione D'EGIDIO MENAGIO sopra'l sonnetto VII di misser Francesco Petrarca*, p. 62, à la suite du traité de MÉNAGE, intitulé *Historia mulierum philosopharum*.—Conférez HUETII Ep. A. *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 204, 205.—BOUHOURS, *Recueil de vers choisis*; Paris, 1697, p. 45, 48, 51, ou p. 58 à 60 de l'édit. 1701.—MORÉRI, *Dictionnaire*, t. IV, article MARIE DUPRÉ.—WEISS, *Biographie universelle*, t. XII, p. 313, article MARIE DUPRÉ.—TITON DU TILLET, *le Parnasse françois*, in-folio, 1732, p. 507.

¹²³ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 172 à 507.—Mademoiselle DUPRÉ, *Lettres*, dans les *Lettres de mademoiselle DE MONTPENSIER, DE MOTTEVILLE, etc.*; Paris, 1806, Léopold Collin, p. 148 à 204.

avait acquis une assez grande célébrité; elle n'en rechercha et n'en obtint aucune pour elle-même. Plusieurs ignorent qu'elle a existé. Quand il est parlé d'elle, on la confond avec la sœur de Scudéry¹²⁴. Cependant, de toutes les femmes que la correspondance de Bussy nous fait connaître, madame de Scudéry est incontestablement, après madame de Sévigné, celle qui mérite la préférence. Elle est loin d'avoir l'imagination vive et brillante de la petite-fille de sainte Chantal; mais son style, moins figuré, moins animé, est plus correct; sa raison est plus calme et son jugement moins variable. Elle a sur madame de Sévigné le triste avantage d'avoir connu l'adversité, d'être née dans une condition qui l'exemptait des préjugés de naissance auxquels madame de Sévigné n'a pas échappé. Elle apprécie mieux le monde; ses réflexions, elle les tient de son expérience et de ses propres observations. L'expression de ses pensées est toujours simple, forte, naturelle et digne, en parfait rapport avec la noblesse de ses sentiments et l'élévation de son âme. L'académicien Charpentier déclare qu'elle n'écrit pas moins bien que mademoiselle de Scudéry, l'auteur de *Clélie* et de *Cyrus*¹²⁵. De toutes les amies de Bussy, quoique la plus humble par le rang, madame de Scudéry fut celle qui lui rendit le service le plus important¹²⁶, puisqu'elle le fit rappeler de son exil. Elle était fort jeune et sans fortune lorsque Scudéry, dans un âge déjà

¹²⁴ CARPENTARIANA, 1741, in-12, p. 383.

¹²⁵ *Carpentariana*, 1741, p. 383.

¹²⁶ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 92 à 549; t. V, p. 174 à 429.

avancé, l'épousa¹²⁷. Elle perdit son mari l'année même dont nous nous occupons, le 14 mai 1667. Restée veuve à l'âge de trente-six ans, elle ne contracta point de nouveaux liens, et s'adonna à l'éducation de son fils unique, qui entra dans les ordres. Les regrets qu'elle eut de perdre son mari sont vivement exprimés dans deux lettres à Bussy, à Bussy peu capable d'apprécier les sentiments d'une telle femme.

«Quand j'ai commencé ma lettre¹²⁸, j'avais oublié que j'étais en colère contre vous. Comment, monsieur, me dire que je suis bien aise d'être veuve, moi qui, trois ans durant, ai pensé mourir de douleur d'avoir perdu un fort bon homme qui était de mes amis, comme s'il n'eût pas été mon mari; qui m'a toujours louée, toujours estimée, toujours bien traitée, et qui me déchargeait tout au moins de la moitié du mal que j'ai, à cette heure, de souffrir ma mauvaise fortune toute seule? Sachez, s'il vous plaît, monsieur, que, quand je parle des sentiments ordinaires des femmes, je ne m'y comprends point. Si j'ose le dire, je me trouve toujours fort au-dessus d'elles, et je vis d'une manière où la liberté ne me sert de rien: la société d'un honnête homme m'était plus douce. Faites-moi donc toutes les réparations que vous me devez.»

Ces réparations, Bussy crut les avoir faites; mais elles ne

¹²⁷ Elle se nommait Marie-Françoise-Martin Vast; c'était une demoiselle de Normandie. (Le Vast est un petit village à trois lieues de Valogne, département de la Manche.)

¹²⁸ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 356.—Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, 1806, in-12, p. 62 (lettre en date du 27 juin 1671), collect. Léop. Collin.

pouvaient la satisfaire, et elle lui répondit¹²⁹:

«Vous me faites injustice de ne me passer que six mois de véritable douleur de la mort de feu M. de Scudéry. J'en ai encore, je vous le jure; et comme je ne fais rien de cette liberté que vous dites qui console d'avoir perdu un mari, et que je n'en veux rien faire, vous voyez que j'ai perdu une grande douceur en son amitié. Je ne sais plus que faire de mon cœur, je n'ai point trouvé de véritable ami depuis sa mort; cependant je vous avoue que c'est la seule rose sans épines qu'il y ait au monde, que l'amitié. Je crois que vous ne connaissez pas cela, vous autres; car j'ai ouï dire que ceux qui ont eu de l'attachement pour le frère n'en ont jamais eu pour la sœur..... Il y a longtemps que je me suis donné le même avis que vous me donnez, de vivre avec le moins de chagrin qu'il me sera possible. J'ai réglé mon *rien* d'une manière qui fait que ma pauvreté ne paraît à personne, et je me passe assez doucement de tout ce que je n'ai pas. Il n'y a que la disette d'amis qui m'est insupportable; car j'avais toutes les qualités propres à être une amie du premier ordre; cependant tout cela ne me sert de rien, et je ne sais qui aimer.... Il faut s'accoutumer à ne vivre qu'en société; car pour en amitié, cela est presque impossible.»

Cette femme qui se plaignait si vivement de manquer d'amis en était cependant sans cesse entourée, selon l'acception du monde. Sans être de la cour, elle voyait un assez bon nombre de gens de cour, et des plus hauts en dignités; sans aucune

¹²⁹ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 391 et 392.—Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, p. 76 (lettre en date du 11 août 1671).

prétention à la littérature, les hommes de lettres se plaisaient à la fréquenter. Par la solidité de son caractère, l'égalité de son humeur, la finesse de son esprit, son tact parfait des convenances, elle était parvenue à réunir dans son modeste appartement une société choisie, préférable aux cercles les plus fameux de beaux esprits, aux assemblées brillantes des palais les plus somptueux. Mais elle savait distinguer ces liaisons du monde, ces attachements d'habitude fondés sur le besoin de se soustraire à l'ennui d'avec ceux où le cœur avait quelque part; et ses plus tendres sentiments étaient réservés pour deux personnes de son sexe: l'une était mademoiselle de Portes, personne pieuse, retirée aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, dans cette même maison où se réfugia de même, longtemps après elle, dans le même but de piété, la maréchale d'Humières¹³⁰; l'autre était cette demoiselle de Vandy que nous trouvons en relation assez étroite avec MADEMOISELLE, qui parle d'elle très-longuement dans un endroit de ses Mémoires¹³¹.

Après ces deux amies, les femmes que madame de Scudéry voyait le plus souvent étaient toutes de la cour: c'étaient madame du Vigean, la mère de la maréchale de Richelieu; madame de Villette, qui lui attira par la suite la protection et les bienfaits de

¹³⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. X, p. 102, édit. de Monmerqué; t. XI, p. 182, édit. de G. de S.-G. (lettre en date du 20 juin 1695).—SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XX, p. 477.

¹³¹ MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLII, p. 37 et 44.—TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, article VANDY, t. V, p. 102, édit. in-8^o.—SCUDÉRY, *Lettres*, p. 107 (lettre en date du 27 février 1673).

madame de Maintenon; la marquise de Rongère¹³², et madame de Montmorency, cette amie de Bussy dont nous avons parlé: celle-ci était une des femmes qu'elle goûtait le plus.

La société de madame de Scudéry, conforme à ce que comportait sa situation dans le monde, était plus nombreuse en hommes qu'en femmes, et se composait également de plusieurs des correspondants de Bussy. Les ducs de Saint-Aignan et de Noailles étaient d'abord les deux personnages qui la voyaient le plus souvent; ils étaient aussi, par leur crédit et la faveur du monarque, les plus importants de son cercle; puis après venaient le comte de Guiche, d'Elbène¹³³, Sobieski, depuis roi de Pologne, et plusieurs autres. Parmi les hommes de lettres, on y remarquait l'abbé de Choisy, qui était aussi homme de cour; le P. Rapin; et plus tard Fontenelle, qui usa de son intervention pour être reçu à l'Académie française¹³⁴. Mais, de tous ceux qui se réunissaient chez madame de Scudéry, le P. Rapin fut celui qu'elle préférait, et avec lequel elle était le plus liée. Comme plusieurs de son ordre, sans négliger le monde, le P. Rapin se livrait à la fois à la prédication, aux belles-lettres, à la théologie; il composait alternativement des livres de piété et de littérature; ce qui faisait dire, par ses envieux, qu'il servait Dieu et le monde par semestre. A cette époque, il venait de compléter et de mettre au jour son

¹³² Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, p. 151, édit. in-12.—BUSSY, *Lettres*, t. VI, p. 52.

¹³³ Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, p. 97.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 175.

poème sur les Jardins, qui semblait comme un écho de la muse gracieuse de Virgile¹³⁵ et qui lui valut une si belle renommée. C'est à madame de Scudéry que le P. Rapin dut l'honneur qu'il ambitionnait d'entrer en relation avec Bussy; et Bussy, le plaisir, auquel il fut très-sensible, d'avoir pour correspondant un homme de lettres aussi célèbre, un religieux aussi considéré. Leur correspondance fut très-active et longtemps prolongée. Le P. Rapin y trouvait des occasions, qu'il ne laissait jamais échapper, d'exhorter Bussy à se soumettre au joug salutaire de la religion; et Bussy, un moyen de donner, par l'espoir de sa conversion, plus de créance à ses projets de réforme, et de se procurer à la cour, afin de faire terminer son exil, un solliciteur qui, pour n'être pas au nombre des courtisans, n'en avait que plus de crédit auprès du roi¹³⁶.

La lettre de madame de Scudéry qui détermina cette liaison entre deux hommes si différents par leur caractère, leurs mœurs, leur profession est remarquable; elle nous fait connaître cette femme intéressante et le P. Rapin sous les rapports les plus propres à les faire estimer tous deux. «Il a, dit-elle à Bussy en parlant de celui qu'elle recommande, une physionomie qui découvre une partie de sa bonté et de sa douceur. Il a une qualité dans l'esprit qui, à mon gré, est la marque de l'avoir véritablement grand: c'est qu'il le hausse et qu'il le baisse tant qu'il lui plaît...

¹³⁵ RAPIN, *Hortorum libri quatuor*, 1666, in-12.

¹³⁶ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 378-380, 420-473, 530-547; t. IV, p. 8, 45-70, 101-159, 214-260, 315-375, 408-488; t. VI, p. 6, 55, 108, 188.

On peut dire de lui que ce n'est pas un docteur tout cru; mais sa science est si bien digérée qu'il ne paraît dans sa conversation ordinaire que du bon sens et de la raison.... Personne ne sait plus précisément parler à chacun de ce qu'il sait le mieux et de ce qui lui plaît davantage. Cela est admirable à un jésuite de savoir si bien une chose qui, à mon gré, est la plus grande science du monde¹³⁷.»

Madame de Scudéry ne put jamais pardonner à Boileau les vers qu'il avait faits contre son mari, dont il avait légèrement changé le nom en celui de *Scutari*. Comme ces vers parurent moins d'un an avant qu'elle le perdît¹³⁸, peut-être avait-elle des raisons fondées de croire qu'ils avaient hâté la fin de ce vieillard, qu'elle chérissait comme un père et comme un ami. Aussi elle crut pouvoir profiter de la publication d'une nouvelle satire que le poète venait de composer pour animer contre lui Bussy, qui s'y trouvait nommé. C'était la huitième satire, adressée à

¹³⁷ Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, 1806, in-12, p. 63-65 (lettre en date du 27 juin 1671).—BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 357, 360, 363, 365, 378, 380 (lettres des 27 juin, 17, 22, 24 juillet et 18 août 1671).

¹³⁸ *Satires du sieur D****; Paris, chez Claude Barbin, 1666, in-12, p. 16.—*Ibid.*, 2^e édition, chez Frédéric Léonard; Paris, 1667, p. 25. Bienheureux Scutari, dont la fertile plume Peut tous les mois sans peine enfanter un volume, Tes écrits, il est vrai, sans force et languissants, Semblent être formés en dépit du bon sens: Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire, Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire. Je ponctue ces vers comme ils le sont dans les deux premières éditions. Il y en avait deux autres avant, où le nom de Scudéry se trouvait sans déguisement; mais elles étaient subreptices et non avouées par l'auteur. Voyez BERRIAT SAINT-PRIX, *Boileau*, t. I, p. CXXX, CXXXI.

Morel, docteur de Sorbonne¹³⁹, dans laquelle Boileau introduit un marquis qui s'effraye du mariage, à cause des accidents dont il est trop ordinairement accompagné, et qui dit:

Moi j'irais épouser une femme coquette!
J'irais, par ma constance, aux affronts endurci,
Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussy!
Assez de sots sans moi feront parler la ville¹⁴⁰.

Le mot *sot* avait alors en notre langue une double signification¹⁴¹, qui rendait ce dernier vers plus piquant et l'allusion au livre de Bussy, contenue dans le vers qui le précède, beaucoup plus claire. Ce livre était, par les indiscretions de Bussy et de ceux auxquels il l'avait montré, bien connu à la cour, quoiqu'il eût été vu de peu de personnes: c'était un petit volume in-16, élégamment relié en maroquin *jaune*, doublé de maroquin rouge enrichi de dorures, avec des clous et des fermoirs en or, au dos duquel était écrit: PRIÈRES. L'intérieur de ce volume contenait des portraits de femmes de la cour connues

¹³⁹ On nommait ainsi par ellipse les docteurs qui appartenaient à la maison de Sorbonne, pour les distinguer de ceux qui appartenaient à la maison de Navarre.

¹⁴⁰ *Satires du sieur D****, quatrième édition; Paris, chez Louis Billaine, Denys Thierry, Frédéric Léonard et Claude Barbin, 1668, in-12 (14 pages, sans l'extrait du privilège).—Malgré le titre, qui porte *Satires* au pluriel, ce livre ne contient que la satire VIII, imprimée en plus petits caractères que ceux de la première et de la seconde édition. Les vers cités sont à la page 3, ligne 6-11.

¹⁴¹ Voyez une de nos notes dans notre édition de la Fontaine, ou des Poésies de Maucroix.

par leurs galanteries, représentées avec les emblèmes de sainte Cécile, de sainte Dorothee, de sainte Catherine, de sainte Agnès et autres saintes, selon les noms de baptême qu'elles portaient; et aussi des portraits d'hommes bien connus par leur rang, leurs dignités ou leur mérite, qui avaient reçu, dans l'état de mariage, de ces sortes d'échecs dont la Fontaine, d'après l'Arioste, dans son recueil de contes récemment imprimé, avait plaisamment démontré les avantages pour ceux qui les éprouvaient¹⁴². Ces personnages étaient représentés sous les formes de saints et de martyrs, et travestis, l'un en saint Sébastien, l'autre en saint Jean-Baptiste, l'autre en saint George; chacun d'eux selon les noms qu'on leur avait donnés dès leur naissance. Au bas de ces portraits, tous encadrés en or, on lisait des explications en forme d'oraisons, qui ont depuis été grattées ou couvertes de tabis, ainsi que les peintures qui ont pu s'y trouver, par des hommes plus scrupuleux que Bussy, possesseurs après lui de ce mystérieux volume. Le fini et la parfaite exécution des miniatures l'ont sauvé d'une entière destruction¹⁴³. Lorsque Louis XIV eut entendu réciter les vers de Boileau, il en demanda l'explication: on lui dit que c'était une allusion à un badinage un peu impie du comte de Bussy; Louis XIV se contenta de cette réponse, et, dit-on, n'y pensa plus. Si on lui donna plus de détails, sans

¹⁴² *Contes et Nouvelles en vers*, par M. DE LA FONTAINE; Paris, chez Louis Billaine, 1669, in-12 (avec privilège du Roy). *La Coupe enchantée*, p. 204 à 208.

¹⁴³ *Catalogue des livres de la bibliothèque de la Vallière*, 1^{re} partie, t. III, p. 265.— Malgré les mutilations qu'avait éprouvées le manuscrit de Bussy, le prix en fut porté à 2,400 livres à la vente de la Vallière.

doute il considéra cette nouvelle espièglerie de Bussy comme une chose sans conséquence, qui d'ailleurs étant secrète, ou n'ayant de publicité que par l'indiscrétion d'un poète, ne pouvait être passible d'aucune censure. Alors, presque chaque année, il paraissait une nouvelle édition¹⁴⁴ plus complète du recueil des contes de la Fontaine, avec privilège du roi; en même temps, par permission du roi, on jouait *Sganarelle*, puis l'*Amphitryon* et *George Dandin*. Ces deux comédies de Molière disputaient la foule à l'*Andromaque* de Racine¹⁴⁵. Afin de satisfaire sa nouvelle passion, Louis XIV aussi alors usait de sa toute-puissance pour imposer silence aux plaintes d'un époux justement irrité. Il semblait donc que c'était se montrer bon courtisan que de s'égayer, comme faisaient la Fontaine, Molière et Bussy, aux dépens des maris trompés. Le jeune roi ne comprenait pas que les licences du théâtre et de la presse, qu'il encourageait, avaient sur les mœurs publiques une influence plus fatale que le scandale donné par lui aux grands de sa cour, alors trop séparés des autres classes du peuple pour que leurs exemples fussent aussi contagieux qu'ils le sont devenus depuis.

Madame de Scudéry écrivit à Bussy ce qui s'était passé chez le roi: elle espérait que l'orgueilleux Bussy, irrité de l'audace de Boileau, romprait avec lui; mais Bussy, soit que sa vanité fût satisfaite de ce que l'auteur des Satires eût dans ses vers donné

¹⁴⁴ *Contes et Nouvelles en vers*, par M. DE LA FONTAINE, 1^{re} édit., 1665; 2^e édit., 1665; 3^e édit., 1666; 4^e édit., 1667; 5^e édit., 1669, etc.

¹⁴⁵ Les frères PARFAICT, *Histoire du théâtre franç.*, t. X, p. 185, 259, 294.

de la célébrité aux malices de son esprit, soit qu'il jugeât qu'il serait téméraire à lui d'ébruiter une affaire aussi délicate, soutint à madame de Scudéry que le vers de Boileau et la réponse faite au roi ne lui faisaient ni bien ni mal; qu'il ne devait nullement s'en offenser. «D'ailleurs, ajoute-t-il, Despréaux est un garçon d'esprit et de mérite, que j'aime fort¹⁴⁶.»

Bussy, malgré ses vives sollicitations, ses flatteries et les louanges du roi répétées dans toutes ses lettres, même dans celles qui étaient adressées à ses amis les plus intimes, non-seulement ne put rentrer au service dans cette campagne ni dans la suivante, mais il n'obtint même pas alors d'être rappelé de son exil¹⁴⁷. Il fut réduit à passer du château de Chazeu à celui de Bussy, et de résider alternativement dans l'un et dans l'autre¹⁴⁸. Mais c'est au château de Bussy qu'il faisait de plus longs séjours; c'est là qu'était sa belle collection de portraits¹⁴⁹, dont il donne, en ces termes, la description dans une lettre adressée à la comtesse du Bouchet:

«Je suis bien aise que notre ami Hauterive ait trouvé ma

¹⁴⁶ Madame DE SCUDÉRY, *Lettres*, 1806, in-12, p. XII.—BOILEAU, *Œuvres*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 118; édit. Saint-Surin, t. I, p. 183.

¹⁴⁷ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 1, 8, 9, 13, 48, 96, etc.

¹⁴⁸ Le château de Chazeu est dans la paroisse de Laizy, près d'Autun, et non de Loizy, comme il est écrit dans la dissertation de M. Xavier Girault sur les ancêtres de madame de Sévigné, p. LIV des *Lettres* inédites de Sévigné, édit. 1819, in-12, ou p. XL de l'édition de 1816, in-8^o. Loizy est dans la sous-préfecture de Louhans, loin d'Autun.—Bussy-le-Grand est près de Flavigny.—Conférez CORRARD DE BRÉBAN, *Souvenirs*, p. 18 et 19.

¹⁴⁹ BUSSY, *Lettres*, t. I, p. 38; t. III, p. 39.

maison de Bussy à son gré. Il y a des choses fort amusantes qu'on ne trouve point ailleurs: par exemple, j'ai une galerie où sont tous les portraits de tous les rois de la dernière race, depuis Hugues Capet jusqu'au roi, et sous chacun d'eux un écriteau qui apprend tout ce qu'il faut savoir de leurs actions. D'un autre côté, les grands hommes d'État et de lettres. Pour égayer tout cela, on trouve en un autre endroit les maîtresses et les bonnes amies des rois, depuis la belle Agnès, maîtresse de Charles VII. Une grande antichambre précède cette galerie, où sont les hommes illustres à la guerre, depuis le comte de Dunois, avec des souscriptions qui, en parlant de leurs actions, apprennent ce qui s'est passé dans chaque siècle où ils ont vécu. Une grande chambre est ensuite, où est seulement ma famille; et cet appartement est terminé par un grand salon, où sont les plus belles femmes de la cour qui m'ont donné leurs portraits. Tout cela compose quatre pièces fort ornées et qui sont un abrégé d'histoire ancienne et moderne, qui est tout ce que je voudrais que mes enfants sussent sur cette matière¹⁵⁰.»

¹⁵⁰ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 203, 204 (lettre en date du 24 août 1671).

CHAPITRE IV.

1666-1667

Madame de Sévigné va passer l'automne au château de Fresnes.—Sa correspondance avec de Pomponne continue.—Elle lui fait la description du salon de Fresnes et de la société qui s'y trouvait rassemblée.—Réflexions sur les agréments de la vie de château.—Détails sur Arnould d'Andilly.—Sur madame de la Fayette.—Sur le comte de la Rochefoucauld.—Sur madame de Motteville.—Sur madame Duplessis de Guénégaud et sur la galerie de tableaux qu'elle avait formée.—Détails sur le comte de Cessac et sur les causes de sa disgrâce.—Sur madame de Caderousse, mademoiselle de Sévigné et mademoiselle Duplessis-Guénégaud.—Sur la mort du comte de Boufflers, qui fut le mari de cette dernière.—Effets malheureux des guerres.—Madame de Sévigné ne veut choisir un gendre que dans la noblesse d'épée.—Incertitude où l'on est sur ce qu'elle fit pendant l'hiver.—Brillant état des théâtres de Paris à cette époque.—Représentation du *Sicilien* et du *Misanthrope*.—Grand succès d'*Andromaque*.—Motifs qui font croire que madame de Sévigné a passé l'hiver à Paris.—Détails sur l'abbé le Tellier.—Lettre de mademoiselle de Sévigné à l'abbé le Tellier.—Devise du cachet de cette lettre.—Madame de Sévigné et sa fille partagent le goût du temps pour les emblèmes et les devises.

Madame de Sévigné ne passa point tout l'été à Livry, comme elle en avait manifesté le projet dans sa lettre à Bussy. Une lettre adressée à de Pomponne, en date du 1^{er} août 1667, nous la montre établie à demeure avec ses enfants dans le château de madame de Guénégaud, avec l'intention d'y rester jusqu'en novembre, époque à laquelle on devait jouer, à Fresnes, une pièce intitulée *les transformations de Louis Bayard*¹⁵¹. Nous savons que madame de Sévigné aimait à jouer la comédie, qu'elle était bonne actrice¹⁵²; peut-être avait-elle promis de jouer un rôle dans cette pièce. Dans une seconde lettre à de Pomponne, elle peint, avec la vivacité qui lui est naturelle, la société alors rassemblée dans le salon du château de Fresnes. «N'en déplaise au service du roi, je crois, monsieur l'ambassadeur, que vous seriez tout aussi aise d'être ici avec nous que d'être à Stockholm, à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis présentement. J'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-à-dire du côté de mon cœur; j'ai madame de la Fayette à ma droite, madame du Plessis devant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images; madame de Motteville un peu plus loin, qui rêve profondément; notre oncle de Cessac, que je crains, parce que je ne le connais guère; madame de Caderousse, mademoiselle sa sœur, qui est un fruit nouveau que vous ne connaissez pas; et mademoiselle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le petit

¹⁵¹ MONMERQUÉ, dans l'édition de SÉVIGNÉ, 1820, in-8^o, t. I, p. 119, notes.

¹⁵² SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 295, édit. de Monmerqué (lettre en date du 15 janvier 1672); t. II, p. 348, édit. de G. de S.-G.

cabinet, comme de petits frelons. Je suis assurée, monsieur, que cette compagnie vous plairait fort¹⁵³.»

Il était difficile de réunir une compagnie qui présentât une plus grande variété d'âge, de sexe, d'esprits, de talents et de caractères; qui fût plus propre à réaliser cette heureuse existence de la vie de château, où toutes les jouissances d'un luxe bien ordonné s'allient aux plaisirs champêtres; où l'on goûte à la fois les délices d'un commerce intime, les distractions de la société et les douceurs de la solitude; où une fréquentation habituelle permet à chacun de développer, sans fatigue et sans contrainte, ses moyens de plaire, de faire apprécier les qualités solides ou brillantes de son esprit. Là, du moins, l'estime et l'amitié, qui seules peuvent rendre les liaisons durables, ont le temps de naître et de se consolider. La société n'est plus une agrégation fortuite d'individus qui ne se voient qu'à de longs intervalles et pendant de courts instants: c'est une nombreuse famille, dont chaque membre ne se console de la nécessité de se séparer que par l'espoir de se retrouver encore, au retour de la belle saison, sous le même toit, le même ciel et les mêmes ombrages.

Le patriarche de cette société, qui l'était aussi de Port-Royal, l'ancien des réunions de l'hôtel de Rambouillet, alors âgé de soixante et dix-huit ans, s'occupait à écrire les mémoires que nous avons de lui¹⁵⁴, d'après la prière que lui en avait faite Arnauld

¹⁵³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 116, édit. de M.; t. I, p. 164, édit. de G. de S.-G. (lettre du 1^{er} août 1667).

¹⁵⁴ ARNAULD D'ANDILLY, *Mémoires*, t. XXXIII et XXXIV, collection de

de Pomponne, son fils, auquel il en transmettait successivement tous les cahiers. On avait, l'année précédente, publié un recueil de ses lettres, qui faisaient connaître la part importante qu'il avait eue dans les affaires, les relations qu'il avait entretenues avec les personnages les plus élevés en dignités et les plus notables de son temps et les luttes qu'il avait eues à soutenir¹⁵⁵. La nécessité où il se trouvait alors de repasser dans sa mémoire les faits les plus remarquables de sa vie, ou ceux qui avaient le plus intéressé la génération précédente, devait accroître le plaisir que l'on avait toujours à l'écouter.

Madame de la Fayette, qui étonnait Ménage et le P. Rapin par sa sagacité dans l'interprétation des passages difficiles d'Horace et de Virgile, ses deux poètes favoris, avait déjà fait pressentir son talent comme romancier par la petite nouvelle intitulée *la Princesse de Montpensier*¹⁵⁶; et il y a tout lieu de présumer qu'elle s'occupait alors de la composition de *Zayde*¹⁵⁷. Le comte de la

Petitot.

¹⁵⁵ *Lettres de M. ARNAULD D'ANDILLY*; Paris, chez Michel Bobin, 1666, in-12. Dans l'article de la *Biographie universelle* sur cet auteur il n'est fait aucune mention de ses lettres; mais Bayle les avait lues, et en parle. Voyez BAYLE, *Dictionnaire hist. et crit.*, édit. 1720, in-fol., t. I, p. 337, art. ARNAULD D'ANDILLY (Robert). J'apprends, par cet article, que Richelet a donné une nouvelle édition de ces lettres en 1694. Voyez PERRAULT, *les Hommes illustres qui ont paru en France*; Paris, 1697, in-folio, p. 55. La notice sur Arnauld d'Andilly y est accompagnée d'un beau portrait gravé.

¹⁵⁶ *La Princesse de Montpensier*; Paris, chez Charles de Sercy, 1662, in-12 de 142 pages (le privilège est accordé à Augustin Courbé).

¹⁵⁷ Petr. DANIEL HUETII *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718,

Rochefoucauld ne se trouvait point à Fresnes avec madame de la Fayette: quoiqu'il n'eût reçu, ainsi que le prince de Condé, aucun commandement pour cette campagne, il s'était rendu à l'armée comme simple volontaire; et, malgré la goutte qui le tourmentait, il était au camp devant Lille. Cette conduite lui valut une bonne réception de la part du roi et une riche abbaye pour son fils d'Anville¹⁵⁸.

Madame de Motteville, cette sage amie de deux reines¹⁵⁹, qui perdit si jeune un époux âgé et déploya, dans un long veuvage, tant de vertu; dans l'infortune, tant de résignation; dans la faveur, tant de désintéressement; dans l'amitié, tant de constance; dans le commerce de la vie, un caractère si égal, un enjouement si naturel, un esprit si fin et si judicieux; madame de Motteville était alors retirée de la cour, où elle n'allait plus depuis que la mort lui avait enlevé la reine mère, son appui. En désapprouvant l'amour du roi pour la Vallière, madame de Motteville s'aperçut qu'elle avait déplu: parvenue alors à l'âge de quarante-cinq ans, elle ne vécut plus que pour ses amis, et consacra ses loisirs à la rédaction de ses mémoires, que son impartialité, sa candeur, l'élégance du style, l'importance des faits, la justesse des réflexions ont placés

in-8°, p. 204.—Id., *Origines de la ville de Caen*, 2^e édit., 1706, p. 408, chap. XXIV, art. JEAN RENAUD, sieur DE SEGRAIS.—PETITOT, *Notice sur madame de la Fayette*, t. LIV de la collection des *Mém. sur l'hist. de France*.—SEGRAIS, *Œuvres*, t. II, p. 7 et 27.

¹⁵⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 187, édit. de G. de S.-G. *Lettre de LA ROCHEFOUCAULD au comte de Guitaud*, 20 août 1667.

¹⁵⁹ Anne d'Autriche et Henriette-Marie, femme de Charles I^{er}.

au nombre des monuments les plus utiles et les plus précieux de l'histoire de ces temps¹⁶⁰.

C'est en plaisantant que madame de Sévigné dit de la dame de Fresnes, de la reine de cette réunion, de madame Duplessis-Guénégaud, qu'elle s'amusait à barbouiller des images. Cette dame s'occupait de peinture avec succès; elle était dirigée par Nicolas Loir, excellent peintre français, et par son frère le graveur. Elle et son mari étaient des amateurs éclairés des beaux-arts. La chapelle qu'ils avaient fait construire à Fresnes, par François Mansart, passait pour un chef-d'œuvre; et la collection qu'ils avaient réunie dans la galerie de leur château était une des plus riches et une des plus complètes en maîtres de tous les genres qu'on eût encore rassemblée. C'est pour M. de Guénégaud que Poussin fit une Bacchanale, citée comme une de ses plus belles compositions¹⁶¹. Madame Duplessis-Guénégaud brodait aussi avec une rare habileté, ainsi que nous l'apprenons d'après des stances qui lui furent adressées au sujet d'un petit sac brodé de sa main, tout rempli de vers nouveaux¹⁶², qu'elle avait donné à mademoiselle du Vigan.

Ce que madame de Sévigné dit de M. de Cessac est bien remarquable quand on a scruté la vie de ce personnage.

¹⁶⁰ *Mémoires de MOTTEVILLE*, et *Notice*, t. XXXVI à XL de la collection des *Mém. sur l'hist. de France*, par PETITOT.

¹⁶¹ GAULT DE SAINT-GERMAIN, dans son édition des *Lettres de madame de Sévigné*, t. I, p. 165, note 1.

¹⁶² *Nouveau recueil de pièces choisies*; Paris, chez Claude Barbin, 1664, in-12, p. 114 à 116.

Elle l'appelle d'abord, par plaisanterie, notre oncle, parce que probablement il était parent de madame Duplessis-Guénégaud; puis elle ajoute «qu'elle le craint, parce qu'elle ne le connaît guère.» Était-ce talent de physionomiste? était-ce une sorte de pressentiment qui faisait éprouver à madame de Sévigné un peu d'effroi à la seule vue de M. de Cessac? ou plutôt serait-ce par une sorte de contre-vérité qu'elle exprime ce qu'elle pense de l'immoralité dont M. de Cessac donna, par la suite, des preuves qui le perdirent? De Cessac était le frère cadet de Louis Guilhem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, avec lequel, au grand détriment de celui-ci, il a été à tort confondu¹⁶³. N'ayant rien à prétendre dans l'héritage paternel, qui revenait en entier de droit à son frère aîné, et réduit à sa légitime, de Cessac dut chercher à se créer une existence. Il se fit d'abord abbé; mais, ne se sentant nullement propre à l'état ecclésiastique, il obtint un régiment de cavalerie, et, sous le ministère du cardinal Mazarin, il gagna au jeu, en trichant, des sommes énormes¹⁶⁴ au financier d'Hervart. De Cessac osa, chez le roi, exercer sa coupable industrie; pris sur le fait, il fut simplement exilé et obligé de se défaire de sa charge;

¹⁶³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 164, note 5, édit. de G. de S.-G.; t. I, p. 117, note et édit. de M.

¹⁶⁴ SANDRAZ DE COURTIS, *Histoire du maréchal duc de la Feuillade, nouvelle galante et historique*, 1713, p. 111-113. Sandraz écrit Sessac, et Saint-Évremond Saissac. En écartant le romanesque du mauvais ouvrage de Sandraz, on y trouve des faits vrais, conformes à ce qu'on lit ailleurs. Saint-Évremond fait allusion à son habitude de tricher au jeu, qui était incommode pour ses amis. MIGNET, *Négociations de Louis XIV*, p. 253 et 254.

ensuite compromis dans l'affaire des poisons; puis rappelé; et, par tous ces motifs, nous verrons plusieurs fois reparaître son nom sous la plume de madame de Sévigné¹⁶⁵.

Avec la jeune et nouvelle mariée, madame de Caderousse, madame de Sévigné mentionne sa sœur Angélique de Guénégaud, qui était encore trop jeune pour être produite dans le monde, lorsque de Pomponne partit pour aller à Stockholm; voilà pourquoi madame de Sévigné dit qu'elle était pour lui un fruit nouveau. Depuis, elle épousa le comte François de Boufflers, frère aîné du maréchal de ce nom. Elle devint veuve presque aussitôt après ses noces; une lettre de madame de Sévigné nous apprend la singulière et tragique aventure de son mari, qui a fourni à la Fontaine le sujet d'une fable¹⁶⁶.

Ces trois jeunes personnes, madame de Caderousse, mademoiselle de Guénégaud et mademoiselle de Sévigné, dans

¹⁶⁵ *Lettres de madame DE RABUTIN-CHANTAL, marquise DE SÉVIGNÉ, à madame la comtesse de Grignan, sa fille*; la Haye, Pierre Gosse, 1726, in-12, t. II, p. 36 et 37. Le nom est écrit Sessac en toutes lettres; on ne laissa que les initiales dans les éditions suivantes. Tallemant des Réaux écrit Cessac, t. I, p. 304, in-8^o, ou t. II, p. 102, in-12.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 217 et 293, édit. M.; t. I, p. 164 et 380, édit. de G. de S.-G. (lettres en date du 1^{er} août 1667 et du 10 mars 1675); t. III, p. 208 (du 12 janvier 1674); t. VI, p. 136 (du 31 janvier 1680).—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. X, p. 310, édit. de M.—Conférez TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. I, p. 304, édit. in-8^o; t. II, p. 102, in-12.—*Historiettes*, XLIV, D'ALINCOURT. Cette historiette est relative au frère aîné, le comte de Clermont-Lodève, marquis de Cessac.

¹⁶⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 330 et 339, édit. de M. (lettres en date des 17 janvier et 26 février 1672).—LA FONTAINE, VII, 11, *le Curé et le Mort*, t. II, p. 33, édit. 1827, in-8^o.

la fraîcheur et dans la joie du bel âge, égayèrent la société par leurs folâtres jeux; et comme des mouches brillantes, auxquelles madame de Sévigné les compare, elles voltigeaient partout, se mêlaient à tout sans jamais s'arrêter à rien.

Cependant, même au milieu des plaisirs et de la tranquillité intérieure, la guerre produisait ses résultats ordinaires. «Presque tout le monde, dit madame de Sévigné en terminant sa lettre à de Pomponne, est en inquiétude de son frère ou de son mari; car, malgré toutes nos prospérités, il y a toujours quelque blessé ou quelque tué. Pour moi, qui espère y avoir quelque gendre, je souhaite, en général, la conservation de toute la chevalerie¹⁶⁷.»

On voit, par ces mots, qu'elle ne trouvait digne de s'allier aux Rabutin et aux Sévigné que la noblesse d'épée, et qu'elle excluait celle de robe.

Sa correspondance ne nous apprend pas si elle attendit à la campagne le commencement de ce qu'elle appelle les magies d'Amalthée¹⁶⁸, c'est-à-dire l'ouverture du théâtre de Fresnes, qui ne devait avoir lieu qu'à la Saint-Martin¹⁶⁹; ou si, revenue dans la capitale, elle alla jouir, à l'hôtel de Bourgogne ou au Palais-Royal, des enchantements produits par des magiciens bien autrement puissants sur la scène que ceux de madame

¹⁶⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 119, édit. de M.—Ibid., t. I, p. 167, édit. de G. de S.-G. (lettre en date du 1^{er} août 1667).

¹⁶⁸ Voyez ci-dessus, chap. I, p. 21 et 24.—*Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, 1667, 2^e partie, p. 80 et 83.

¹⁶⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 117, édit. de M. (lettre en date du 1^{er} août 1667).

Duplessis-Guénégaud. Alors Molière faisait représenter, avec son *Misanthrope*, ce joli acte du *Sicilien* ou *l'Amour peintre*, qui, par la délicatesse des sentiments, les grâces du dialogue, le comique de bon ton et la pureté du style, devait tant plaire à madame de Sévigné et à toutes les précieuses qui avaient fréquenté l'hôtel de Rambouillet; et le talent de Racine, à peine annoncé par le succès de la tragédie d'*Alexandre*, brillait de tout son éclat dans la tragédie d'*Andromaque*, chaque jour applaudie avec un enthousiasme dont on n'avait pas été témoin depuis *le Cid*¹⁷⁰.

Une lettre de mademoiselle de Sévigné nous fait croire que madame de Sévigné put assister aux premières représentations de ce chef-d'œuvre tragique et qu'elle passa l'automne à Paris. Cette lettre est adressée à l'abbé le Tellier, qui voyageait alors en Italie et se trouvait à Rome, où il s'était rendu probablement à l'époque du conclave ouvert après la mort d'Alexandre VII¹⁷¹. L'abbé le Tellier était fils et frère de ministres. Déjà pourvu de cinq ou six abbayes, il préludait ainsi à l'épiscopat, qu'il obtint l'année

¹⁷⁰ Frères PARFAICT, *Histoire du Théâtre françois*, t. X, p. 151 à 189.—TASCHEREAU, *Hist. de Molière*, 3^e édit., p. 113.

¹⁷¹ Peut-être le Tellier avait-il été chargé d'épier les démarches du cardinal de Retz, qui rendit de grands services à Louis XIV en faisant nommer pape le cardinal Rospigliosi, favorable à la France. Son exaltation eut lieu le 20 juin 1667, sous le nom de Clément IX. Retz retourna aussitôt en France, et se trouvait à Commercy le 13 août; mais le Tellier resta à Rome, comme le prouve la lettre de madame de Sévigné. Conférez la lettre de Retz, datée de Rome le 20 juin, dans SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. de G. de Saint-Germain, t. I, p. 163.—Autre lettre de Retz, du 14 août 1667, dans la *Vie du cardinal de Rais*, 1836, in-8^o, p. 609, édition Champollion.

suiivante, avec la coadjutorerie à l'archevêché de Reims, où il fut lui-même nommé quatre ans après¹⁷². C'était un homme hardi, orgueilleux, pétulant, spirituel, plus propre à manier le sabre qu'à porter la crosse, fort répandu dans le monde, aimable avec les femmes¹⁷³. Avant de partir, il avait dit à mademoiselle de Sévigné qu'il pousserait la hardiesse jusqu'à lui écrire, et il ne le fit pas. C'est pour lui reprocher ce manque de parole que mademoiselle de Sévigné lui écrivit la lettre suivante:

LETTRE DE MADEMOISELLE DE SÉVIGNÉ A L'ABBÉ LE TELLIER

«21 octobre 1667.

«Vous m'avez menacée d'une si grande hardiesse quand vous auriez passé les monts que je n'osais l'augmenter par une de mes lettres; mais je vois bien, monsieur, que je n'ai rien à craindre que votre oubli; et c'est la marque d'un si grand mépris, après qu'on a promis aux gens de se souvenir d'eux, que j'en suis fort offensée. J'étais déjà préparée à la liberté que vous deviez prendre de m'écrire, et je ne saurais m'accoutumer à celle que vous prenez

¹⁷² En 1671. Conférez *Gallia christiana*, t. IX, p. 161, 164.—BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 97 (lettre du chancelier le Tellier, en date du 3 juillet 1668). Le Tellier était abbé de Saint-Remy de Reims, et avait été d'abord coadjuteur de l'évêque de Langres.—FR. DE MAUCROIX, *Mémoires*, 1842, in-12, p. 17 et 34, chap. XIV et XXI.

¹⁷³ CHOISY, *Mémoires*, t. LXIII, p. 449-459.—SÉVIGNÉ, t. III, p. 336 (5 février 1674); t. IV, p. 16 (6 août 1675); t. XI, p. 196 (8 juillet 1695), édit. de G. de S.-G.

de m'oublier. Vous voyez que je ne vous la donne pas longtemps. J'ai soin de mes intérêts. Je n'ai pas même voulu les mettre entre les mains de madame de Coulanges, pour vous faire ressouvenir de moi. Il m'a paru qu'elle n'était pas propre à vous en faire souvenir agréablement. Il ne faut point confondre tant de rares merveilles, et je ne prendrai point de chemins détournés pour me mettre du nombre de vos amies. Je serais honteuse de devoir cet honneur à d'autres qu'à moi. Je vous marque assez l'envie que j'en ai en faisant un pas comme celui de vous écrire: s'il ne suffit, et que vous ne m'en jugiez pas digne, j'en aurai l'affront; mais aussi ma vanité sera satisfaite si je viens à bout de cette entreprise. Je suis votre servante.

«M. (Marguerite) DE SÉVIGNÉ.

«Ma mère est votre très-humble servante.»

Peut-être n'est-il pas au-dessous du soin que le biographe doit prendre de n'omettre aucun des détails qui puissent jeter quelque jour sur les inclinations et les habitudes des temps et des personnages qu'il a entrepris de faire connaître de dire ici que cette lettre de mademoiselle de Sévigné, trouvée à la Bibliothèque royale parmi les papiers de l'archevêque de Reims, avait été close au moyen d'une faveur couleur de rose, retenue aux deux bouts par un double cachet carré, très-petit, en cire noire, portant l'empreinte d'une grenade fermée, avec ces mots italiens: *Il piv (piu). grato, nasconde*: «Ce qu'elle a de meilleur, elle le cache.» On reconnaît ici le goût, si général alors, pour les emblèmes et les devises. Les carrousels et les ballets, si

fréquents dans les fêtes de la cour depuis le règne du dernier roi, avaient introduit cette mode, qui fut adoptée et propagée par les beaux esprits galants et les *précieuses* chevaleresques de l'hôtel de Rambouillet. Ce goût était partagé par madame de Sévigné, et elle l'avait communiqué à sa fille. Clément, conseiller à la cour des aides et intendant du duc de Nemours, avait, dans sa riche bibliothèque, réuni les ouvrages sur les emblèmes et les devises publiées en différentes langues, mais plus particulièrement en italien; lui-même composait des devises fort ingénieuses, et avait acquis par là une petite célébrité. Ce fut lui qui donna à mademoiselle de Sévigné la devise gravée sur son cachet, devise que, depuis, madame de Coulanges appliqua à la Dauphine¹⁷⁴.

¹⁷⁴ MICHEL DE MAROLLES, *Mémoires*, 1755, in-12, t. II, p. 103; et t. III, p. 260. —SÉVIGNÉ (31 mai et 21 juin 1680), t. VII, p. 11, 59, édit. de G.; t. VI, p. 297 et p. 333, édit. M.L'*Histoire de madame de Maintenon* (voir son histoire par M. le duc de Noailles, t. II, p. 2, 1848, in-8^o) raconte la chose autrement: ce fut madame de Maintenon qui appliqua cette devise à la Dauphine, en faisant présent au Dauphin d'une canne dont la pomme renfermait le portrait de la Dauphine avec cette devise: *Il piu grato nasconde*.

CHAPITRE V.

1668-1669

Louis XIV s'empare de la Franche-Comté.—Formation de la triple alliance.—Louis XIV avait le génie du gouvernement, mais non le génie militaire.—Avis différents donnés par les généraux et les ministres.—Ces derniers l'emportent.—La paix d'Aix-la-Chapelle est conclue.—Louis XIV rend la Franche-Comté et garde les conquêtes de Flandre.—Fêtes données à Versailles le 18 juillet 1668.—Madame et mademoiselle de Sévigné y étaient.—Relation manuscrite de cette fête par l'abbé de Montigny, ami de madame de Sévigné.—Pourquoi cette relation est préférable à celle que Félibien a publiée.—Magnificence des divertissements.—Trois cents dames furent invitées à cette fête.—On y joue, pour la première fois, la comédie de *George Dandin*, de Molière.—Molière compose aussi les vers des intermèdes et des ballets mis en musique par Lulli.—Madame et mademoiselle de Sévigné soupent à la table du roi.—Bruits qui couraient sur l'inclination de Louis XIV pour mademoiselle de Sévigné.—Le duc de la Feuillade cherchait à faire naître cette inclination.—Lettre de madame de Montmorency à Bussy de Rabutin à ce sujet.—Réponse de Bussy.—MADAME favorise la princesse de Soubise auprès du roi.—La froideur de mademoiselle de Sévigné la garantit de la séduction.—L'infidélité de

Louis XIV envers la Vallière était la cause de toutes ces intrigues.—Madame de Montespan n'était pas encore maîtresse en titre.—A la fête, madame de Montespan n'était point à la table du roi.—A la même table étaient madame de Montespan et madame Scarron.—Détails sur madame Scarron.—Elle veut s'exiler.—Madame de Montespan la protège, et fait rétablir sa pension.—Madame de Sévigné se rencontrait fréquemment avec elle.—Madame Scarron tourne à la grande dévotion.—Elle est satisfaite de son sort.—Publication des lettres et œuvres inédites de Scarron.

De tous côtés on négociait¹⁷⁵: toutes les puissances voulaient faire cesser la guerre que l'ambition de Louis XIV avait allumée; toutes voulaient mettre un terme aux agrandissements de la France. Les Espagnols espéraient obtenir des rigueurs de l'hiver une trêve que le vainqueur voulait leur faire acheter à trop haut prix. En effet, toutes les opérations militaires étaient suspendues; une partie des troupes qui avaient servi à l'envahissement des Pays-Bas rentraient forcément dans l'intérieur. En même temps, des régiments qui se trouvaient dans le Midi marchaient vers le Nord; mais on savait que leur destination était pour la Bourgogne, et que le prince de Condé, gouverneur de cette province, y devait tenir les états¹⁷⁶. De fréquents courriers étaient dépêchés par ce prince à un grand nombre d'officiers généraux, avec injonction de se rendre sans délai près de lui à Dijon. Les approvisionnements et les apprêts de tout ce qui était nécessaire pour entrer en

¹⁷⁵ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 344.

¹⁷⁶ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 233; t. III, p. 89.

campagne étaient hâtés par le roi, au milieu de l'hiver, avec une activité inaccoutumée. On sut que, pour pouvoir suffire à tous les ordres qu'il donnait, il interrompait ses heures de sommeil; et on vit bien qu'il n'était pas, comme il voulait le faire croire, uniquement occupé des plaisirs de sa cour, des embellissements du château de Saint-Germain et des grandes et étonnantes constructions qui s'exécutaient à Versailles. L'imminence du danger fit sortir de son assoupissement l'indolence espagnole, et bientôt le secret que le roi de France avait dissimulé avec tant de soin fut divulgué, mais trop tard. Par des marches habilement déguisées, une armée, dont les divers corps étaient naguère disséminés dans toutes les parties du royaume, se trouva tout à coup réunie et prête à marcher. Condé, qui n'avait supporté qu'avec douleur le repos auquel il avait été condamné, en prit le commandement. En deux jours, il s'empare de Besançon¹⁷⁷; Luxembourg, qui servait sous lui, prend en même temps Salins¹⁷⁸. Dôle veut résister: Louis XIV y vient en personne, et, après quatre jours de siège, s'en rend maître¹⁷⁹. Deux jours après, Gray se donne à lui, et toute la Franche-Comté lui fait sa soumission. La conquête de cette grande et belle province fut achevée durant le plus grand froid de l'année, entre le 7 et le 22 février (1668),

¹⁷⁷ MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 149.

¹⁷⁸ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 49 (16 février 1668).

¹⁷⁹ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 349.—BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 82 (16 février 1668).

c'est-à-dire en quinze jours¹⁸⁰.

Cependant, aussitôt que les alliés de Louis XIV avaient commencé à pénétrer le secret de ses desseins, ils s'étaient tournés contre lui. Dès le mois de janvier de cette année, l'Angleterre, la Suède et la Hollande avaient projeté entre elles une triple alliance, qui fut confirmée presque aussitôt après la conquête de la Franche-Comté. De concert avec l'Espagne, ces puissances ouvrirent des négociations avec l'ambitieux conquérant, pour le forcer à la paix¹⁸¹.

Louis XIV ne manquait pas de bravoure; il était froid et calme au milieu du danger; il savait s'y exposer, pour l'exemple. Il en donna des preuves au siège de Lille, jusqu'à mécontenter sérieusement Turenne; mais ce n'était pas par entraînement et par goût que Louis XIV aimait les batailles, c'était pour l'agrandissement de la France, qui en devait être le résultat. Quoique pendant son jeune âge il eût avec toute la cour toujours suivi les armées, il s'était peu appliqué à la stratégie. Mazarin, qui avait voulu prendre un grand ascendant sur son esprit, avait plutôt cherché à le rendre attentif aux choses où lui-même excellait qu'à celles qu'il ignorait. Il l'avait rendu plus habile à conduire les affaires d'un royaume qu'à commander les armées. Cependant le bon sens du jeune monarque et son instinct de gloire lui

¹⁸⁰ MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLIII, p. 120.—MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 56.—LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 354. (MONGLAT dit douze jours, LOUIS XIV quinze.)

¹⁸¹ MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 159-160.

avaient révélé que l'art du commandement et les talents guerriers étaient les qualités les plus essentielles à un roi de France, sans cesse obligé de comprimer l'envie ou l'ambition des grandes puissances qui l'environnent. Depuis qu'il gouvernait par lui-même, Louis XIV s'était appliqué à acquérir tout ce qui lui manquait à cet égard; et, dans la campagne de Lille, il avait noblement et hautement déclaré qu'il se mettait sous la direction de M. de Turenne, pour prendre de lui des leçons sur le grand art de la guerre¹⁸². En étudiant soigneusement la correspondance particulière de Louis XIV avec ses généraux et ses ministres, on voit qu'il était doué d'une bonne mémoire, qu'il avait un grand esprit de détail et beaucoup de persévérance dans tout ce qu'il entreprenait. Il était parfaitement instruit de ce qui concerne l'administration et le matériel d'une armée; il était même devenu savant dans les campements, les évolutions des troupes et dans la conduite des sièges. Mais cette perspicacité qui révèle les moyens de tirer tout le parti possible des hommes que l'on commande et du terrain sur lequel on doit les faire mouvoir; qui, par des plans savamment combinés, sait préparer les succès d'une campagne, prévoit tous les obstacles, et devine toutes les chances de succès ou de revers; cette vivacité de conception qui permet de changer et de modifier sans cesse les projets conçus, selon les entreprises habiles ou inhabiles de l'ennemi; enfin, ce coup d'œil qui sur un champ de bataille, d'après l'aspect du terrain et des forces qui s'y trouvent réunies, aperçoit aussitôt et comme par inspiration

¹⁸² RAMSAY, *Histoire du vicomte de Turenne*; Paris, 1773, in-12, t. II, p. 144.

toutes les dispositions qu'il faut prendre, tous les ordres qui sont à donner pour disputer ou s'assurer la victoire; ce calme et cette présence d'esprit qui, au milieu de la destruction et du désordre des combats, suit avec méthode ses combinaisons, en réforme de nouvelles selon les alternatives de la fortune, et, toujours à propos, fait la part de l'audace et celle de la prudence, tout cela manquait à Louis XIV¹⁸³. Tout cela constitue le génie guerrier, et le génie ne s'apprend pas; il résulte d'une organisation et d'un ensemble de facultés que les circonstances exaltent, que l'étude et l'application perfectionnent, mais qu'elles ne peuvent donner. La nature, qui fait le poète sublime et l'orateur puissant, fait aussi le grand capitaine. Condé et Turenne s'étaient, dès leur plus jeune âge, montrés dans les batailles supérieurs à tous ceux de leur temps; il en fut ainsi d'Alexandre et de César dans l'antiquité, et, dans nos temps modernes, de Frédéric et de Napoléon. Louis XIV, s'il n'était pas né roi, aurait pu être un Colbert ou un Louvois; mais il n'eût jamais pu être un Turenne ni un Condé. Ses ministres ne l'ignoraient pas; et, intéressés à seconder ses penchants et à le flatter par des choses dans lesquelles il excellait, ils désiraient la paix, qui devait augmenter leur influence et annuler celle des généraux et des guerriers, dont la cour était presque entièrement composée. Turenne surtout portait ombrage aux ministres: non-seulement le roi avait en lui une entière confiance pour tout ce qui concernait la guerre, mais il le consultait et l'employait secrètement pour les affaires

¹⁸³ Le général GRIMOARD, *Lettres aux éditeurs des Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 7.

politiques. Familier et affectueux avec les simples officiers, ayant pour les soldats des soins paternels, Turenne était adoré des uns et des autres; mais l'ambition qu'il montrait pour l'élévation de sa maison, sa hauteur et sa dureté envers les autres généraux lui faisaient de nombreux ennemis, et les ministres trouvaient en eux un appui pour combattre l'ascendant qu'il prenait chaque jour sur l'esprit du roi¹⁸⁴. Ils engagèrent donc celui-ci à écouter les propositions de paix qui lui étaient faites. Il ne devait pas, suivant eux, effrayer plus longtemps l'Europe en montrant une trop grande avidité pour les conquêtes. Il était urgent de diviser et de rompre la triple alliance avant qu'elle se fût transformée en une coalition nombreuse et formidable. La paix pouvait assurer pour toujours à l'État une partie des conquêtes du roi, et il dépendait du roi de la conclure. Plus tard, s'il éprouvait des revers ou même une plus grande résistance, la lutte pouvait se prolonger de manière à épuiser les ressources du royaume. Condé et Turenne ouvraient un avis contraire. L'armée, en quelque sorte, n'avait pas eu d'ennemis à combattre; elle n'avait éprouvé aucune perte notable; c'était une des plus belles, une des mieux pourvues d'artillerie et de toutes sortes de munitions qu'on eût encore rassemblée. Pleine d'ardeur et sous la conduite de son roi, ses succès seraient aussi certains que rapides: il fallait donc la faire marcher sur les Pays-Bas et en achever la conquête.

¹⁸⁴ RACINE, *Fragments historiques*, t. V, p. 303, édit. de 1820, in-8^o, article TURENNE.—BUSSY-RABUTIN, *Lettres*, t. V, p. 59.—Id., *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 75.

Elle serait accomplie avant même que la triple alliance ait eu le temps de rassembler ses troupes. Alors la paix offerte par le roi deviendrait plus facile à conclure avantageusement. Si, à la première annonce d'une coalition, on prenait le parti de la modération, on donnerait à la triple alliance plus de confiance en ses forces. Le prompt résultat qu'elle aurait dès à présent obtenu lui démontrerait la nécessité de resserrer ses liens, afin de se prémunir contre les dangers à venir. Ce n'était donc pas là le moment de poser les armes, mais bien de continuer la guerre¹⁸⁵. Ce conseil était sans nul doute le meilleur à suivre; mais Louis XIV voulait terminer Versailles, et il était dans le premier feu de son amour pour madame de Montespan¹⁸⁶. L'opinion de ses ministres fut préférée à celle de ses généraux: la paix d'Aix-la-Chapelle fut conclue. La France rendit la Franche-Comté, et garda les conquêtes qu'elle avait faites en Flandre¹⁸⁷.

A la suite de ces glorieuses et profitables expéditions, les promotions de maréchaux et d'autres grâces conférées par le monarque répandirent la joie à la cour: une diminution dans les impôts, des encouragements donnés aux arts et à l'industrie par des dons gratuits, une nombreuse quantité d'ouvriers et d'artistes employés aux constructions ou embellissements de Versailles, du Louvre, des Tuileries, de Fontainebleau, de Chambord

¹⁸⁵ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. II, p. 363; t. III, p. 109.

¹⁸⁶ LA FARE, *Mémoires*, t. LXV, p. 166.—ECKARD, *Dépenses effectives de Louis XIV en bâtiments*, p. 23-39, 41-48.—Id., *États au vrai*, p. 23 à 29.

¹⁸⁷ MONGLAT, *Mémoires*, t. LI, p. 161.—LA FARE, *Mémoires*, t. LXV, p. 167.

firent circuler l'argent dans toutes les classes¹⁸⁸. C'est dans ces circonstances et au milieu du bonheur général que Louis XIV donna une de ces fêtes qui, par l'éclat et la magnificence qu'il savait y mettre, devenaient l'objet de l'attention et de l'admiration de l'Europe. Cette fête commença le 18 juillet (1668) le matin, et se termina le lendemain à l'aurore. Elle eut lieu dans le château et les jardins de Versailles, qui, quoique non encore achevés, surpassaient déjà en magnificence toutes les demeures royales qu'on avait construites auparavant, comme elle surpasse encore toutes celles qu'on a élevées depuis¹⁸⁹. Cette fête n'avait rien de la pompe chevaleresque et guerrière du fameux carrousel de 1662; mais le grand nombre de belles femmes qui s'y trouvaient réunies et qui y figuraient; la magnificence de ces grandes galeries, ornées de dorure et des chefs-d'œuvre des grands peintres; les cascades des jardins, les jets d'eau, les statues de marbre et de bronze; la lumière d'un beau soleil, les frais ombrages, les fleurs; les emblèmes ingénieux, les décorations, les costumes, les chants, les danses, les festins; la comédie joyeuse de Molière et la musique de Lulli; les explosions bruyantes et volcaniques des feux d'artifice, les lustres, les illuminations, les globes de feu et toutes les pompes de la nuit; enfin, cette multiplicité de divertissements, de plaisirs et de surprises, qui variaient à toutes

¹⁸⁸ ECKARD, *États au vrai de toutes les sommes employées par Louis XIV*, etc., p. 25, 39, 55, 57 et 59.—LÉPICICÉ, *Vie des premiers peintres du roi*, t. I, p. 46; Paris, 1752, in-12.—GUÉRIN, *Description de l'Académie royale de peinture et de sculpture*.

¹⁸⁹ LA FONTAINE, *Psyché*, et les notes insérées t. V, p. 30 à 36, de l'édition in-8° de 1826.—FÉLIBIEN, *Description sommaire du château de Versailles*, 1674, in-12.

les heures et auxquelles les heures ne pouvaient suffire, tout contribua à donner à cette fête un caractère de féerie, qui laissa des souvenirs enchanteurs, ineffaçables à toutes les personnes qui y avaient assisté.

Madame de Sévigné et sa fille étaient de ce nombre: nous l'apprenons par une lettre du petit abbé de Montigny¹⁹⁰. Cette lettre est une relation de la fête, écrite le lendemain par ordre de la reine, pour être envoyée au marquis de Fuentès¹⁹¹, précédemment ambassadeur d'Espagne en France et alors en résidence à Madrid¹⁹². Cette relation est bien supérieure par le style et par les curieux détails qu'elle renferme à celle qui a été donnée par Félibien et dont on encombre les éditions de Molière¹⁹³, par la seule raison que notre grand comique composa, pour les intermèdes et les ballets de cette fête, des vers aussi doux que ceux de Benserade, et y fit jouer la comédie de *George Dandin* ou *le Mari confondu*.

Nous savons, par la lettre de Montigny, que les dames invitées étaient au nombre de trois cents. Toutes se rendirent dès le matin,

¹⁹⁰ Sur l'abbé de Montigny, qui devint évêque de Léon, voyez SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 237 et 245, édit. de G. de S.-G. (en date des 23 et 30 sept. 1671).

¹⁹¹ *Relation de la fête de Versailles donnée le 18 juillet 1668 à M. le marquis de Fuentès, par l'abbé DE MONTIGNY* (*Manuscrits de CORRART*, t. IX, p. 1109, bibliothèque de l'Arsenal).

¹⁹² GOURVILLE, *Mémoires*, t. LII, p. 410.

¹⁹³ MOLIÈRE, *Œuvres*, édition d'Auger, t. VII, p. 287 à 331; édition d'Aimé-Martin, t. VI, p. 267-318.—FÉLIBIEN, *Relation de la fête de Versailles du 18 juillet 1668*; Paris, in-folio, 1679, avec cinq planches.—Idem, *Descript. de divers ouvrages de peinture faits pour le roi*; 1671, in-12, p. 229 à 315.

parées pour la journée, au château de Versailles. On avait orné et parfumé les appartements pour les recevoir. Afin qu'elles ne fussent pas gênées par les lois de l'étiquette, et qu'elles pussent parcourir à leur gré les appartements de ce somptueux séjour et se rendre plus librement aux offres qui leur étaient faites par les officiers du roi, chargés de se conformer à leurs désirs, Louis XIV s'était retiré, avec toute la famille royale, dans un pavillon voisin du château. Après avoir fait leur premier repas, elles descendirent toutes dans le jardin, montèrent dans des calèches qu'on leur avait préparées, et accompagnèrent la reine dans une promenade autour du parc. Quand cette promenade fut terminée, on vit commencer les enchantements de cette fête ravissante. Après chaque divertissement, les calèches se trouvaient prêtes pour transporter les dames aux lieux où les attendaient des jouissances nouvelles et inattendues. Tous les ambassadeurs assistaient à cette fête, et on y remarquait beaucoup d'étrangers, surtout beaucoup d'Anglais, venus à la suite du beau duc de Montmouth, dont les attentions pour Henriette d'Angleterre excitaient la jalousie du duc d'Orléans et affermissaient dans son esprit le crédit du chevalier de Lorraine, ennemi de cette princesse¹⁹⁴.

Vers la fin de la journée et lors du souper et du feu d'artifice, les jardins furent ouverts au public; des rafraîchissements furent distribués à tous ceux qui en voulurent; et le peuple put participer

¹⁹⁴ CHOISY, *Mémoires*, t. LXIII, p. 397.—MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLIII, p. 121.

à ce que cette fête offrait pour lui de plus surprenant et déplus éclatant.

L'abbé de Montigny avait joint à sa lettre des listes de toutes les dames invitées, indiquant de quelle manière elles se trouvaient placées au souper, qui fut le repas principal de la journée. Ces détails ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils jettent du jour sur la position des personnages de la haute société de cette époque et sur les intrigues de cour, que la jeunesse du roi et ses galantes inclinations rendaient très-actives.

Madame de Sévigné et sa fille étaient placées à la table du roi, et sont inscrites sur la liste après madame de la Fayette et avant madame de Thianges. Cette circonstance dut singulièrement accréditer les bruits qu'on avait répandus de l'inclination du roi pour mademoiselle de Sévigné. Madame de Montmorency, faisant part à Bussy de ce qui se disait à la cour, lui écrit, le 15 juillet 1668 (trois jours avant la fête): «Pour des nouvelles, vous saurez que M. de Rohan parle avec mépris de madame de Mazarin. Il dit qu'on veut avoir ses bonnes grâces, mais sans en faire cas quand on les a. On croit qu'il retourne à madame de Soubise, que MADAME fait valoir tant qu'elle peut auprès du roi, et souhaite fort cette galanterie. D'un autre côté, la Feuillade fiait ce qu'il peut pour mademoiselle de Sévigné; mais cela est encore bien faible.» Bussy, cet homme si fier et si hautain, loin de voir un déshonneur pour sa famille dans la supposition que le roi pourrait jeter les yeux sur mademoiselle de Sévigné, répond à madame de Montmorency, le 17 juillet (c'est-à-dire la veille de

la fête): «Je serais fort aise que le roi s'attachât à mademoiselle de Sévigné, car la demoiselle est fort de mes amies, et il ne pourrait être mieux en maîtresse¹⁹⁵.» Le même jour, Bussy écrit à sa cousine pour lui recommander une affaire, et, en terminant sa lettre, il ne manque pas de lui parler de sa fille: «Je suis bien à vous, ma chère cousine, et à la plus jolie fille de France; je n'ai que faire, après cela, de faire mon compliment à mademoiselle de Sévigné¹⁹⁶.» Cette préoccupation de Bussy pour mademoiselle de Sévigné fait présumer qu'il savait gré à la Feuillade de ses projets; parce qu'il voyait dans leur réussite une chance favorable à son ambition.

Au reste, toutes ces rumeurs, toutes ces intrigues provenaient de ce que la liaison du roi avec madame de Montespan, encore enveloppée des voiles du mystère, n'était considérée que comme un goût passager: on s'aperçut dès lors que la maîtresse en titre avait cessé d'occuper la première place dans le cœur du monarque, et que des rivales, plus belles et plus jeunes, pouvaient tenter de la supplanter. Madame de Sévigné nous fournira l'occasion de faire remarquer par la suite le succès des intrigues conduites, avec une si grande réserve et une si habile dissimulation, par madame de Soubise, et déjà signalées dans la lettre de madame de Montmorency. Quant à mademoiselle

¹⁹⁵ Lettres inédites, tirées du 3^e volume des *Mémoires inédits de BUSSY*, mss. de la bibl. de l'Institut, n^o 221; *Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 43 de la Notice bibliographique, édit. de Monmerqué.

¹⁹⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 182, édit. de G. de S.-G. (en date du 17 juillet 1668).

de Sévigné, sa froideur dédaigneuse, jointe à la vertu vigilante de sa mère, la garantit d'un péril qui ne fut peut-être jamais bien menaçant et que probablement elle ne connut qu'après son mariage.

Madame de la Trousse, cette tante de madame de Sévigné dont il est si souvent fait mention dans ses lettres, se trouvait aussi à la même table qu'elle; mais elle est nommée après madame de Thianges. Au reste, Félibien remarque qu'à cette table du roi, après que lui et MONSIEUR se furent assis, les dames qui avaient été nommées pour y prendre place s'assirent sans garder aucun rang¹⁹⁷.

A la table présidée par madame d'Humières, dont le mari, neveu de Bussy, venait d'être promu à l'éminente dignité de maréchal de France, se trouvaient mademoiselle de Bussy-Lameth, également parente de Bussy, et la marquise de la Baume, qui s'était montrée si perfide envers madame de Sévigné et Bussy¹⁹⁸. A cette même table était aussi madame la comtesse de Guitaut, amie intime de madame de Sévigné, dame d'Époisses¹⁹⁹; puis encore madame de la Troche, autre amie de madame de Sévigné et dont le nom reparaît si souvent dans

¹⁹⁷ FÉLIBIEN, *Relation de la fête du 18 juillet 1668*, dans les *Œuvres de MOLIERE*, t. VII, p. 287 à 315, édit. d'Auger; ou t. VI, p. 300, édit. d'Aimé-Martin, 1824, in-8°. —Idem, *Recueil de descriptions de peintures et autres ouvrages faits pour le roi*, 1671, p. 283.

¹⁹⁸ Voyez p. 345 de la seconde partie de ces *Mémoires*, ch. XXIV.

¹⁹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 120, édit. de Monmerqué.—Idem, t. I, p. 172, édit. de G. de S.-G. (lettre en date du 6 juin 1668).

sa correspondance²⁰⁰. C'est elle dont l'abbé Arnauld, dans ses Mémoires, loue l'esprit et la beauté quand il nomme celles qui, particulièrement liées avec madame Renaud de Sévigné et sa fille, faisaient les délices de la société de la ville d'Angers en 1652²⁰¹.

Ce qui était digne de remarque, c'est que madame de Montespan, qui avait dans cette fête le rôle principal, ne se trouvait pas à la table du roi. Elle était placée à celle dont la duchesse de Montausier faisait les honneurs, entre la duchesse de Crussol et la duchesse de Gesvres. Il y avait aussi à cette même table madame de Tallemont, madame et mademoiselle de Raré, mademoiselle de Scudéry et enfin madame Scarron. Réduite à l'indigence par la suppression de la pension de deux milles livres que lui faisait la reine mère, pension dont elle avait en vain sollicité le rétablissement, madame Scarron avait refusé d'épouser un homme riche de naissance, mais de mœurs dissolues. Pour ne pas être à charge à ses puissants amis, qui offraient de la recueillir chez eux, elle avait mieux aimé se résoudre à s'expatrier, et consentir à se mettre à la suite de mademoiselle d'Aumale, princesse de Nemours, qui allait à Lisbonne pour être reine de Portugal. Mais madame de Thianges, qui connaissait avec quelle répugnance madame Scarron avait

²⁰⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 2, 3, 465; t. IV, p. 240; t. VII, p. 133; t. IX, p. 191; t. X, p. 413.

²⁰¹ L'abbé ARNAULD, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 302, 305, 306, et ci-dessus, 2^e partie de ces *Mémoires*, p. 101 et 102, chap. VIII.

pris cette résolution, s'opposa à son départ, et la présenta à sa sœur madame de Montespan, qui la prit en amitié. Madame de Montespan, alors au commencement de sa liaison avec le roi, obtint facilement ce que les Richelieu, les Chalais, les d'Albret, les Villeroy et madame d'Heudicourt avaient en vain sollicité²⁰². Malgré la vive opposition de Colbert, la pension de madame Scarron fut rétablie. Louis XIV, habile à donner un plus grand prix à toutes ses grâces par la manière dont il les conférait, tira parti de ses refus et de ses délais mêmes, lorsque madame Scarron, présentée par madame de Montespan, vint lui faire ses remerciements. «Madame, lui dit-il, je vous ai fait attendre longtemps. J'ai été jaloux de vos amis, et j'ai voulu avoir ce mérite auprès de vous²⁰³.» Telle fut la première entrevue de deux êtres depuis si intimement unis, séparés alors par un si grand intervalle, qui croyaient n'avoir plus jamais aucune autre occasion de se voir ou au moins de se parler. Pourtant madame de Montespan continua de goûter de plus en plus la société de madame Scarron, qui, toujours prudente et réservée, ne se prodiguait pas, et tournait déjà à la grande dévotion. Madame de

²⁰² MAINTENON, *Lettres*, t. I, p. 38.—Idem, édit. de Collin, 1806, t. I, p. 36-44 (lettres à madame de Chanteloup, 28 avril, 11 juillet 1666).—CAYLUS, *Souvenirs*, collect. de Petitot, t. LXVI, p. 443.—Idem, édit. Renouard, 1806, in-12, p. 84.—AVRIGNY, *Mém. chronologiques* (édit. 1725), t. III, p. 189.—LA BEAUMELLE, *Mémoires*.

²⁰³ LA BEAUMELLE, *Mémoires de Maintenon*, t. I, p. 285.—MAINTENON, *Lettres*, t. I, p. 43 (lettre à madame de Chanteloup, en date du 11 juillet 1666).—*Ibid.*, t. I, p. 40, 41, 48.

Sévigné, qui avait été liée avec Scarron, ne cessa point de voir sa veuve, et la rencontrait souvent chez la maréchale d'Albret, à l'hôtel de Richelieu et chez madame d'Heudicourt. Le public de cette époque n'était pas encore déshabitué du style burlesque mis en crédit par Scarron; et après lui Loret et ses continuateurs avaient, par leurs gazettes du monde élégant, continué à en maintenir la vogue dans la haute société. Aussi les œuvres de Scarron²⁰⁴, qui furent alors réunies et publiées avec ses lettres inédites, livrées à l'éditeur par d'Elbène, eurent-elles un grand succès. Une de ces lettres, adressée à madame de Sévigné²⁰⁵, dont nous avons déjà parlé à sa date, constatait l'admiration qu'avait eue pour elle ce bel esprit bouffon; et plusieurs autres lettres, de même pour la première fois publiées, démontraient la sollicitude de Scarron pour sa femme, la tendresse et le respect qu'elle avait su lui inspirer, et ajoutaient encore à l'intérêt qu'on prenait à elle. L'ambition de madame Scarron parut comblée lorsqu'on eut rétabli sa pension. Du moins elle écrivit à madame de Chanteloup, son amie: «Deux mille livres! c'est plus qu'il n'en faut pour ma solitude et pour mon salut²⁰⁶.» Par la suite, cette

²⁰⁴ *Œuvres de M. SCARRON*, revues, corrigées et augmentées; Paris, Guillaume de Luyne, 1669, in-12.

²⁰⁵ *Les dernières Œuvres de M. SCARRON*, divisées en deux parties; Paris, Guillaume de Luyne, 1669, in-12, t. I, p. 21, à madame de Sévigny la veuve. (La lettre suivante, à tort intitulée à *madame de Sévigny la marquise*, est adressée à madame Renaud de Sévigné, mère de madame de la Fayette. Conférez la 1^{re} partie de ces *Mémoires*, chap. XVI, t. I, p. 226.)

²⁰⁶ MAINTENON, *Lettres*, édit. de 1806, in-12, t. I, p. 43 (à madame de Chanteloup,

somme ne suffisait pas au salaire d'une de ses femmes de service.

CHAPITRE VI.

1668-1669

La fête donnée à Versailles ajoute à la célébrité de ce lieu.—La description de Versailles, dans le roman de *Psyché*, de la Fontaine, contribue au succès de cet ouvrage.—Madame de Sévigné lisait tous les écrits de cet auteur.—Elle aimait les divertissements du théâtre.—Elle approuvait Louis XIV d'avoir soutenu le *Tartuffe*.—Chefs-d'œuvre de Molière, de la Fontaine, de Racine et de Boileau qui parurent à cette époque.—Ce grand mouvement littéraire exerce de l'influence sur le talent de madame de Sévigné.—L'amour maternel suppléait chez elle à l'amour de la gloire.—Louis XIV fait cesser les persécutions contre les jansénistes, et les rappelle de leur exil.—Madame de Sévigné les revoit chez elle et chez la duchesse de Longueville.—Elle lit les *Essais de morale* de Nicole.—Succès du P. Desmares à Saint-Roch.—Prédiction de madame de Sévigné sur le P. Bourdaloue. Elle se rétracte.—De Bossuet.—Madame de la Fayette fait paraître *Zayde*;—Huet, son *Traité sur l'origine des romans*.—Madame de Sévigné ignorait qu'elle participerait à la gloire du grand siècle.—Elle se mettait au-dessous de toutes les femmes auteurs de son temps.—Les lettres qu'elle écrit à Bussy sont au nombre de ses meilleures.—Bussy les recueille, et les insère dans ses Mémoires.—Inscription qu'il met au bas du

portrait de madame de Sévigné.—Elle et Bussy se faisaient valoir mutuellement.—Mot de madame de Sévigné à ce sujet.—Jugement que Bayle porte des lettres de madame de Sévigné à Bussy.—Poème d'Hervé de Montaigu sur le style épistolaire.—Éloge qu'il fait de madame de Sévigné.—Elle a entretenu une correspondance très-active avec le cardinal de Retz.—Retz s'était volontairement retiré à Commercy.—Il s'était réconcilié avec Louis XIV, auquel il rendit d'importants services.—Il va deux fois à Rome, et contribue à la nomination de deux papes.—Madame de Sévigné lui écrit pour lui recommander Corbinelli et une affaire qui intéresse le maréchal d'Albret.—Réponse qu'elle en reçoit.

L'éclat et la pompe de la grande fête qui eut lieu à Versailles, après la paix d'Aix-la-Chapelle, avaient donné beaucoup de célébrité à cette ville nouvelle, à ce château, à ces jardins, à ce parc, magnifiques créations de Louis XIV, presque aussi rapides et aussi étonnantes que ses conquêtes. La Fontaine fit alors paraître son charmant poème d'*Adonis* et son gracieux roman de *Psyche*²⁰⁷. Les descriptions du lieu où l'auteur a placé les interlocuteurs de ce roman nous paraissent avec raison aujourd'hui un hors-d'œuvre; mais alors, au contraire, ces descriptions, où la poésie venait au secours de la prose, contribuèrent beaucoup au succès de l'ouvrage. Versailles était

²⁰⁷ Les *Amours de Psyché* (sic) et de *Cupidon*, par M. DE LA FONTAINE; Paris, chez Claude Barbin, 1669, in-8^o.—A la page 441 commence le poème d'*Adonis*; le privilège est du 2 mai 1668.—Conférez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 3^e édition, p. 172 à 190.

alors si peu connu, et tant de personnes cependant avaient pu récemment admirer ce prodige, tant d'autres n'en avaient rien appris que par des récits vulgaires, que la Fontaine intéressait tous les lecteurs en s'adressant aux souvenirs des uns et à l'imagination des autres. Le sujet de ce volume était encore l'amour, non cet amour sensuel dont l'auteur s'était trop complu à tracer la dangereuse peinture dans ses deux recueils de contes, mais cet amour que l'âme partage et dont il dit que les peines sont plus douces que les plaisirs²⁰⁸. Un an avant l'apparition de ce roman, la Fontaine s'était acquis une gloire plus durable par la publication de son premier recueil de *Fables*, dédié au jeune Dauphin. Le duc de Montausier avait été nommé gouverneur de ce prince, Bossuet son précepteur, et Huet son sous-précepteur²⁰⁹. La noble conduite de la Fontaine lors de la disgrâce de Fouquet avait accru l'amitié de madame de Sévigné pour ce poète. Elle faisait ses délices de ses écrits, et nous apprenons par ses lettres qu'elle lui pardonnait les licencieuses productions de sa muse²¹⁰. Madame de Sévigné ne partageait pas non plus le rigorisme des jansénistes ses amis, qui voulaient proscrire comme irréguliers les divertissements du théâtre. Elle les aimait: une plaisanterie qui lui est échappée²¹¹, sur l'abbé

²⁰⁸ «Et leurs plaisirs sont moins doux que ses peines.» *Psyché*, p. 56, édit. 1669.

²⁰⁹ *Vie de monsieur le duc de Montausier*, t. II, p. 8, 18 et 20.

²¹⁰ *Hist. de la vie et des ouvr. de la Fontaine*, 3^e édit., p. 210.

²¹¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. V, p. 216, édit. de M.—*Ibid.*, t. V, p. 378, édit. de G. de S.-G.

Roquette, démontre qu'elle approuvait Louis XIV d'avoir résisté à ceux qui s'opposaient à la représentation du *Tartuffe*. Elle trouvait bon qu'il eût employé plus de temps pour élever sur la scène française ce chef-d'œuvre de Molière et pour l'y maintenir que pour conquérir la Flandre et la Franche-Comté²¹².

Malgré l'admiration un peu trop exclusive de madame de Sévigné pour Corneille et l'approbation qu'elle avait donnée, dans sa jeunesse, aux poètes médiocres qui s'étaient acquis de la réputation, les chefs-d'œuvre dont le théâtre et la presse enrichissaient la littérature durent, à cette époque, être pour elle la source de vives jouissances. C'est pendant les deux années qui précédèrent celles où madame de Sévigné commença à laisser courir journallement sa plume pour correspondre avec sa fille que l'on vit éclore les productions littéraires les plus propres à développer le goût du beau et du naturel. Ce fut dans cet espace de temps qu'on joua pour la première fois *les Plaideurs* de Racine et sa tragédie de *Britannicus*²¹³; que Molière fit représenter et imprimer le *Tartuffe*²¹⁴, *le Misanthrope*, *l'Amphitryon*, *l'Avare*;

²¹² ÉTIENNE, *Notice sur le Tartuffe* (dans la 1^{re} livraison du *Théâtre français* de Panckouke; il n'a paru que cette livraison).—AUGER, *Œuvres de Molière*, t. VI, p. 192-199.—TASCHEREAU, *Vie de Molière*, 2^e édit., 1818, in-8^o, p. 189 à 213.—*Ibid.*, 3^e édit., in-12, p. 115-126.

²¹³ *Britannicus*; Paris, Claude Barbin, 1670, in-12 (80 pages sans l'épître et la préface).—RACINE, *Œuvres*; Paris, 1687, in-12, p. 225 à 229.

²¹⁴ *Le Tartuffe ou l'Imposteur*, comédie de J.-B. P. DE MOLIÈRE, imprimée aux dépens de l'auteur. Chez Ribou, 1669, petit in-12.

que la Fontaine publia ses *Fables choisies*²¹⁵, Boileau ses deux premières *Épîtres* et cette neuvième *Satire*²¹⁶ qui fit dire à Bussy que le poète s'y était surpassé lui-même²¹⁷.

Nul doute que le grand mouvement littéraire de cette époque n'ait beaucoup contribué à développer le talent naturel de madame de Sévigné comme écrivain. Sa sensibilité et sa vive imagination lui donnaient les moyens d'employer toutes les ressources de son esprit pour distraire sa fille et pour se distraire elle-même de la peine d'être séparée d'elle. Sans un motif puissant, il n'y a pas de puissants efforts, il n'y a pas de grands résultats. L'amour maternel suppléa, dans madame de Sévigné, à l'amour de la gloire; et les jouissances du cœur tinrent lieu de celles de l'orgueil et de la vanité.

D'autres causes encore, qu'il ne faut pas omettre, contribuèrent à former le talent de madame de Sévigné à l'époque où elle fut appelée à le mettre en pratique pour sa seule satisfaction, pour celle de sa fille et celle de ses amis.

Elle alliait le goût de la société et du monde avec celui de

²¹⁵ *Fables choisies, mises en vers* par M. DE LA FONTAINE, 1668, in-4^o.—*Ibid.*, in-12, 1668 et 1669.

²¹⁶ *Satires du sieur D****; Paris, Louis Billaine, 1668, in-12.—Quoique ce mot *satires* soit au pluriel sur le titre, il n'y a que la satire IX précédée du discours (16 pages).—*Satires du sieur D****; Paris, Louis Billaine, 1669, in-12, 76 pages et le discours; cette édition contient les neuf premières satires.

²¹⁷ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 108 et 109 (lettre en date du 16 septembre 1668). Cette lettre apprend que la neuvième satire de Boileau avait été envoyée à Bussy le mois précédent.

la retraite, la plus franche gaieté avec des pensées sérieuses, un grand penchant aux plaisirs et un sincère attachement aux sévères pratiques de la religion. Tous les sentiments, joyeux ou mélancoliques, tendres ou sublimes, énergiques ou délicats, trouvaient en elle des sympathies. Son esprit était nourri de ce qu'il y avait de plus élevé dans la littérature sacrée et de plus ingénieux et de plus parfait dans la littérature profane: Louis XIV faisait alors représenter le *Tartuffe*, il ordonnait de cesser toute persécution contre les jansénistes; de Sacy était sorti de la Bastille; Arnauld, le grand Arnauld, était rentré dans Paris; tous les solitaires de Port-Royal avaient repris leur poste dans la Vallée; madame de Sévigné profitait, chez elle et chez la duchesse de Longueville (dont l'hôtel était devenu comme le chef-lieu du parti²¹⁸), de la conversation de ces hommes de savoir et de génie; et elle goûtait encore plus leurs préceptes de morale que leurs subtilités religieuses. Les *Essais de Nicole* étaient au nombre de ses lectures favorites²¹⁹. A cette époque aussi le fameux prédicateur janséniste, le P. Desmares, interdit depuis plusieurs années, remonta en chaire, et attira la foule à

²¹⁸ FR. BOURGOIN DE VILLEFORT, *la Véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville*; Amsterdam, chez Jean-Fr. Joly, 1739, in-12, t. II, p. 105-118, 119-124, liv. VI.—(L'édition de Paris de ce même ouvrage, qui porte pour titre *Vie de madame la duchesse de Longueville*, t. V, 1738, est très-incomplète; les retranchements ont surtout porté sur ce livre VI.)

²¹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. II, p. 246 et 252; t. IV, p. 260; t. V, p. 249; t. VII, p. 6, 215; t. X, p. 237; t. XI, p. 239, édit. de G. de S.-G.

l'église Saint-Roch²²⁰. Il était sans rival lorsque Bossuet, évêque de Condom, eut cessé de prêcher à Paris. Alors aussi le jeune Bourdaloue débuta dans la prédication au collège des jésuites. Madame de Sévigné, accompagnée de sa fille, alla l'écouter: prévenue, par ses amis les jansénistes, contre l'ordre des jésuites, auquel appartenait le P. Bourdaloue, elle attribuait la supériorité de talent qu'elle reconnut dans le nouveau prédicateur à la petitesse de l'église où il prêchait: «Il ne jouera bien, dit-elle, que dans son tripot²²¹.» A quoi l'esprit de parti ne se prend-il pas? Heureusement pour madame de Sévigné que son bon goût était plus fort que ses préventions. Elle ne tarda pas à rétracter son indiscrète prédiction sur Bourdaloue, et elle devint une des plus vives admiratrices de son éloquence. Quant à Bossuet, il s'éleva, dès son début dans l'oraison funèbre, à une telle hauteur que, pour la puissance des mots, la profondeur des pensées, la grandeur des images, la majesté du discours, il ne fut plus possible de lui comparer personne chez les anciens ni chez les modernes. C'était un genre d'éloquence que la sublimité de la religion et le génie de Bossuet pouvaient seuls créer²²².

Ce n'est pas sans de justes motifs que nous passons ici en revue tous les grands écrivains contemporains de madame de

²²⁰ PETITOT, *Notice sur Port-Royal*, collection des Mémoires, t. XXXIII, p. 199. Le souvenir du P. Desmares se conserva longtemps; car, plus de vingt ans après, Boileau disait: Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché. (*Sat. X.*)

²²¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 208-284.—Idem, p. 286-288, édit. de M.

²²² L.-F. DE BAUSSET, *Hist. de J.-B. Bossuet*, 1814, in-8^o, liv. III, t I, p. 231 à 234.

Sévigné. Sans doute les génies qui ont brillé dans la littérature et dans les arts sont mieux appréciés à mesure qu'une longue suite d'années a permis de les comparer avec un plus grand nombre de ceux qui ont cherché à les imiter ou ont aspiré à les surpasser; mais de leur vivant ces hommes supérieurs exercent par eux-mêmes et par leurs ouvrages une plus forte influence, parce que l'admiration qu'ils excitent est mêlée de surprise et a toute la puissance magique de la nouveauté; leurs succès forcent à réfléchir et font naître des résolutions courageuses; on veut profiter des richesses nouvelles avant qu'elles soient flétries par un usage banal ou une inhabile médiocrité. La parole d'ailleurs et le geste ont bien un autre effet que celui d'une froide lecture. La controverse animée et les éclairs qui jaillissent inattendus de la conversation des grands esprits exercent sur les âmes et les intelligences un empire auquel le livre le mieux fait ne saurait prétendre.

Nous ignorons si madame de Sévigné fut dans le secret de son amie madame de la Fayette, qui alors publia sous le nom de Segrais le roman de *Zayde*, dont elle était l'auteur²²³. Madame la comtesse du Bouchet envoya ce roman à Bussy aussitôt qu'il parut, en lui écrivant que c'était le plus joli qu'on pût lire²²⁴.

²²³ *Zayde, histoire espagnole, par M. SEGRAIS, avec un Traité sur l'origine des romans, par M. HUET; Paris, Claude Barbin, 1670, in-8° (le privilège est du 8 octobre 1669).*

²²⁴ BUSSY, *Nouvelles lettres*, 2 vol., t. V, p. 126 (lettre en date du 18 décembre 1669). C'était bien une nouveauté, car à la fin du privilège de *Zayde* il est dit: «Achevé d'imprimer pour la première fois le 20 novembre 1669.»

Huet, qui ainsi que Segrais avait assisté madame de la Fayette dans la composition de cet ouvrage, écrivit, pour lui donner plus de valeur, son savant *Traité sur l'origine des Romains*, sous la forme d'une lettre adressée à Segrais, qui fut imprimée en tête de *Zayde*. A ce sujet, madame de la Fayette disait à Huet: «Nous avons marié nos enfants ensemble²²⁵.» Ce traité de Huet²²⁶ dut plaire autant que le roman même à madame de Sévigné, car c'était une sorte d'apologie, faite par un homme sérieux et savant, d'un genre de lecture qu'elle aima à toutes les époques de sa vie. Dans sa jeunesse, l'*Astrée* de d'Urfé et la *Clélie* de mademoiselle de Scudéry avaient amusé ses loisirs; et dans son âge mûr elle admirait encore dans *Cléopâtre* l'idéal des belles âmes et les grands coups d'épée retracés par la Calprenède.

Un auteur bien plus caché que madame de la Fayette, et du même sexe, c'était madame de Sévigné elle-même. Par les lettres qui s'échappaient rapidement de sa plume, elle était loin de se douter qu'elle aussi travaillait à la gloire du grand siècle. Elle ignora toujours que, devenue un modèle inimitable dans le genre épistolaire, elle mériterait d'être placée au nombre des grands écrivains. Il est certain, au contraire, que, malgré la bonne opinion qu'elle avait de son esprit, elle se mettait, sous le rapport du style, bien au-dessous de mademoiselle de Scudéry,

²²⁵ HUETII *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12, p. 20.—Les *Origines de la ville de Caen*, 2^e édit., in-8^o, 1706, p. 409. Id.

²²⁶ Il s'en fit un grand nombre d'éditions séparées.—*Traité sur l'origine des romans*, de M. HUET; 1685, in-12, 6^e édit.

de madame de la Fayette, de madame Deshoulières et des autres femmes de cette époque qui cultivaient les lettres et qui avaient osé affronter la publicité.

Nous ne pouvons douter qu'au temps dont nous traitons madame de Sévigné, fort répandue dans le monde, n'ait eu une correspondance très-active avec diverses personnes; mais il ne nous reste d'elle, pendant ces deux années, que les lettres qu'elle écrivit à Bussy. Il est vrai qu'elles sont au nombre des mieux écrites et des plus spirituelles de celles qu'on a recueillies. On peut en dire autant des lettres de Bussy à sa cousine. En lisant leur correspondance, on reconnaît que, suivant la juste observation de Bussy, ils se faisaient valoir mutuellement²²⁷. Madame de Sévigné trouvait qu'elle écrivait avec plus de vivacité et de feu quand il lui fallait répondre à son cousin. C'est ce qu'elle exprime avec une familière originalité quand elle lui dit: «Vous êtes le fagot de mon esprit.»

Bussy, dont en littérature le jugement était droit et le tact fin, ne tarit pas sur les éloges qu'il donne aux lettres de sa cousine. Il conservait avec soin toutes celles qu'elle lui écrivait; et lorsque, par la suite, il se mit à écrire ses *Mémoires*, il y inséra les lettres qu'il avait reçues d'elle, parce qu'il les considérait avec juste raison comme un des principaux ornements et une des portions les plus agréables à lire de son ouvrage²²⁸.

²²⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 152, édit. de M.—Idem, t. I, p. 211, édit. de G. de S.-G. (7 septembre 1668).

²²⁸ BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*, 1694, 2 vol, in-4^o.—*Lettres du comte DE*

Parmi les épigraphes, le plus souvent satiriques, dont Bussy affublait les portraits des femmes qu'il s'occupait alors à placer dans la galerie de son château, il en avait composé une d'un tout autre style pour le portrait de sa cousine, au bas duquel on lisait ce qui suit :

«MARIE DE RABUTIN, FILLE DU BARON DE CHANTAL, MARQUISE DE SÉVIGNÉ, FEMME D'UN GÉNIE EXTRAORDINAIRE ET D'UNE VERTU COMPATIBLE AVEC LA JOIE ET LES AGRÉMENTS²²⁹.»

Lorsque parut cette correspondance de Bussy, Bayle, qui alors travaillait à son Dictionnaire, fut tellement frappé par la lecture des lettres de madame de Sévigné qui s'y trouvaient mêlées qu'il demanda à un de ses amis de Paris des renseignements sur celle qui les avait écrites, disant : «Je ne vois personne qui doute que les lettres de madame de Sévigné ne soient meilleures que celles de Rabutin. Cette dame avait bien du sens et de l'esprit... Elle mérite une place parmi les femmes illustres de notre siècle.... M. Perrault ne fera-t-il pas un livre pour elles aussi bien que pour les hommes?... Je voudrais bien savoir quelque chose de l'histoire de celle-là. Je la mettrais volontiers dans mon Dictionnaire²³⁰.»

BUSSY, 1697, in-12.—*Lettres de madame DE SÉVIGNÉ au comte de Bussy-Rabutin*, tirées du *Recueil de lettres* de ce dernier; Amsterdam et Paris, Delalain, 1775, in-12.

²²⁹ BUSSY-RABUTIN, dans SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 157, édit. de M., et t. I, p. 217, édit. de G. de S.-G.—MILLIN, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I, p. 213.—CONRARD DE BRÉBAN, *Souvenirs d'une visite au château de Bussy-Rabutin*, 1833, p. 27.

²³⁰ BAYLE, *Lettres choisies*; Rotterdam, 1714, t. II, p. 652. (Des Maiseaux a redonné

Bayle écrivait ces lignes deux ans après la mort de madame de Sévigné; et Hervey de Montaignu, lorsqu'il fit paraître son élégant poëme latin *sur le style épistolaire*, n'hésite pas d'avouer que les femmes ont sur les hommes la supériorité dans ce genre d'écrits. Pour le prouver, il cite en exemple madame de Sévigné, et par conséquent les lettres qu'elle avait écrites à Bussy, les seules qui eussent été publiées, les seules que Hervé de Montaignu aussi bien que Bayle ont pu connaître. Voici comment s'exprime le moderne poëte latin:

«Les femmes se jouent avec plus de facilité que les hommes du style épistolaire; elles ont moins d'art, mais plus de naturel. Les mêmes doigts qui savent ourdir avec dextérité un fil délicat manient aussi la plume avec une égale habileté. Je t'en prends à témoin, aimable Sévigné; et je chanterais tes louanges si je pouvais t'emprunter ton style enchanteur, dont l'éclat est si pur, la grâce si parfaite, qui recèle tant d'esprit et de finesse sous une apparente simplicité. Tes lettres coulent sous ta plume avec tant de rapidité que tu sembles plutôt les transcrire que les composer²³¹.»

une meilleure édition de ces *Lettres* en 1729.)—BAYLE, *Œuvres*, in-folio, t. IV, p. 986. (*Lettres* en date du 18 décembre 1698. L'édition des *Lettres* de Rotterdam dit le 4 décembre.)

²³¹ Aptius ipsa viris scribendo femina ludit; Natura mulier, vir magis arte valet. Quæque manus subtile trahit de stamine filum Æquali calamum dexteritate movet. Testis erat SEVINEA. Suas me scribere laudes Si patitur, calamum commodet ipsa suum. Tam purus nitor est, adeo sincera venustus, Si salibus condit scripta, lepore sales. Tam facilis procedit epistola, pene videtur Composuisse minor quam perarasse labor. *Ratio conscribendæ epistolæ, carmen auctore CLAUDIO HERVÆO*

On ne peut douter que madame de Sévigné ne trouvât dans cette facilité même un attrait pour nouer des correspondances avec des personnes dont l'esprit lui plaisait. Diverses lettres d'elle qu'on a retrouvées le démontrent, entre autres les quatre lettres à son cousin de Coulanges, écrites vers le temps dont nous nous sommes occupé et qui furent publiées les premières après celles de Bussy²³².

Quoiqu'il ne nous reste aucune lettre de madame de Sévigné au cardinal de Retz, nous apprenons, par plusieurs de celles qu'elle écrivit à sa fille, que sa correspondance avec cet homme éminent était au moins aussi fréquente que celle qu'elle entretenait avec Bussy; et cela est confirmé par les lettres de Bussy à ce dernier. Si Retz se tenait dans sa retraite de Commercy, c'est qu'il avait formé l'honorable résolution de vivre économiquement, pour payer ses dettes; et s'il ne jugeait pas à propos de paraître à la cour, ce n'est pas qu'il en fût exclu. Retz avait plusieurs fois écrit au roi pour le féliciter sur le rétablissement de sa santé et sur les victoires qu'il avait remportées; et Retz avait reçu du roi des réponses aimables et gracieuses. L'intérêt de l'État et le soleil de la gloire avaient dissipé tous les nuages qu'auraient pu soulever de fâcheuses réminiscences sur cet ancien chef de la Fronde. Les services

DE MONTAIGU, *e societate Jesu*; Parisiis, 1713, in-12 (15 pages), p. 7.

²³² *Lettres de MARIE RABUTIN DE CHANTAL, marquise DE SÉVIGNÉ, à madame la comtesse de Grignan, sa fille*; 1726, in-12, p. 15-49. Ce sont quatre lettres à Coulanges qui ouvrent ce recueil. La première (c'est la fameuse lettre sur le mariage de Lauzun) est datée du 15 décembre 1670; la dernière, du 15 mars 1671.

qu'il avait rendus dans le conclave et la part qu'il avait eue dans l'élection de Clément IX avaient achevé de faire connaître tout ce qu'on pouvait espérer de son habileté, de son zèle et de la confiance qu'on avait en lui²³³. Aussi, dès qu'on eut reçu la nouvelle que Clément IX, après avoir occupé pendant dix-huit mois seulement le trône de saint Pierre, avait terminé ses jours, Louis XIV se hâta d'envoyer un courrier à Commercy pour réclamer le secours du cardinal de Retz, qui partit de nouveau pour Rome et exerça pour l'élection de Clément X la même influence que pour la nomination de Clément IX²³⁴.

Dans l'année qui précéda ce prompt départ de Retz pour Rome, madame de Sévigné lui avait écrit pour lui recommander Corbinelli, qui, alors exilé avec Vardes dans le midi de la France, écrivait fréquemment à Bussy de longues lettres, entremêlées de nombreuses citations d'Horace et d'autres auteurs anciens²³⁵. Madame de Sévigné, qui savait que Retz jouissait de nouveau d'un assez grand crédit, l'avait aussi prié de ne point prendre parti

²³³ LOUIS XIV, *Œuvres*, t. V, p. 81, 144, 395, 397, 412, 424, 555 (lettres en date des 17 mars 1662, 18 juin 1663, 19 novembre 1666, 1^{er} juillet 1667, 9 mars 1668, 13 août 1676).

²³⁴ Ce pape fut nommé le 29 avril 1670.—Conférez *Mémoires du cardinal DE RETZ*, publiés d'après les manuscrits autographes, collection MICHAUD, p. 609. (*Lettres de LOUIS XIV au cardinal de Retz*, 10 décembre 1669. Ibid., p. 610 à 611.—Lettres en date des 10, 13 et 17 déc. 1669.)

²³⁵ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 19, 155, 207, 296, 384, 386, 408; t. V, p. 75, 97-170 (toutes les lettres avec l'initiale C. sont de CORBINELLI).—Idem, t. V, p. 126, Lettre de madame DU BOUCHET, en date du 18 décembre 1667.—LOUIS XIV, *Œuvres*, t. V, p. 424.

contre le maréchal d'Albret dans un procès que celui-ci avait avec la trop fameuse duchesse de Châtillon, qui s'était remariée, en 1664, à Christian-Louis, duc de Mecklembourg. Il était naturel que madame de Sévigné prît plus d'intérêt au maréchal d'Albret qu'à la duchesse de Mecklembourg, à cause de l'amitié qu'elle avait pour lui et aussi parce qu'il avait épousé une sœur de M. de Guénégaud²³⁶. Retz répondit à madame de Sévigné qu'il avait été trompé par un faussaire dans l'affaire de Corbinelli, et que c'était ce faussaire qui avait profité de la recommandation faite pour le protégé de madame de Sévigné. Retz, qui a montré tant de capacité et de finesse dans les négociations comme chef de parti ou dans les commissions qui lui furent données par le roi, a cependant prouvé que, dans les grandes comme dans les petites affaires, il était facile à tromper: il fut presque toujours dupe des femmes qu'il croyait séduire, et la victime des trames qu'il avait ourdies au profit de son ambition personnelle. Comme il était ami chaud et sincère, il se montra désolé de ce qui lui était arrivé dans cette circonstance. «Vous ne pouvez vous imaginer, écrit-il à madame de Sévigné, le chagrin que cela m'a donné. J'y remédierai par le premier ordinaire avec toute la force qui me sera possible.» Sa lettre commençait ainsi: «Si les intérêts de madame de Mecklembourg et de M. le maréchal d'Albret vous sont indifférents, madame, je solliciterai pour le cavalier, parce que je l'aime quatre fois plus que la dame; si vous voulez que je sollicite pour la dame, je le ferai de très-bon cœur, parce

²³⁶ SAINT-SIMON, *Œuvres*, t. II, p. 21.—MORERI, t. V, p. 426.

que je vous aime quatre millions de fois plus que le cavalier; si vous m'ordonnez la neutralité, je la garderai; enfin parlez, et vous serez ponctuellement obéie²³⁷.»

Le cardinal de Retz avait vendu, en 1665, sa seigneurie de Commercy à la princesse de Lislebonne cinq cents cinquante mille livres, mais en s'en réservant l'usufruit. La duchesse de Lorraine avait ajouté à cette réserve l'usufruit de la souveraineté du Château-Bas, ce qui rendait le cardinal maître de tout le Commercy quant aux droits honorifiques²³⁸. Il ne faut pas croire qu'en s'éloignant du monde et de la cour pour payer ses dettes il s'imposât à Commercy de grandes privations; il y vivait, au contraire, en prince de l'Église, et aimait à y exercer le pouvoir de petit souverain. En sa qualité de damoiseau de Commercy, il publiait des décrets, ordonnait des prières publiques, fondait des corporations pieuses et charitables, leur donnait des constitutions et des règlements. Il avait sa justice, son président des grands jours, son lieutenant de cavalerie, ses deux gentilshommes, ses comédiens, sa musique, un chanteur et une chanteuse pour sa chapelle, un brillant équipage. Enfin, le personnel de sa maison, ou, comme on disait, le nombre de ses domestiques, se montait à soixante et deux individus, en y comprenant son intendant, messire Hippolyte Rousseau, seigneur de Chevincourt, conseiller

²³⁷ SÉVIGNÉ, t. I, p. 159, édit. de M., ou t. II, p. 220 de l'édit. de G. de S.-G.—BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 126.—SAINT-SIMON, *Mém. authentiques*, t. XI, p. 131.

²³⁸ DUMONT, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, t. II, p. 159]

du roi et correcteur de la chambre des comptes²³⁹. Retz occupait aussi ses loisirs à l'étude et à des discussions de métaphysique et de philosophie cartésienne avec dom Robert des Gabets, bénédictin et prieur de l'abbaye de Breuil²⁴⁰, à Commercy. Retz écrivit aussi vers ce temps (en 1670) ses Mémoires, à la prière de madame de Caumartin, dont le mari était son parent²⁴¹; mais il mourut avant de les avoir terminés. Il les composa en partie au château de la Ville-Issey, et les continua dans cette ville et à l'abbaye de Saint-Mihiel, où l'abbé dom Hennezon, qui avait toute sa confiance²⁴², et plusieurs de ses religieux en écrivirent une portion sous sa dictée. Il est faux qu'il ait, comme on l'a dit, employé des religieuses pour lui rendre ce service. Il aimait à se promener dans la forêt voisine, et plusieurs des animaux sauvages qu'elle nourrissait furent enfermés par lui dans une ménagerie qu'il avait fait construire à grands frais à la Ville-Issey. Si alors il eût voulu revenir à la cour, il y eût été très-bien accueilli. Le

²³⁹ DUMONT, avocat à Saint-Mihiel, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*; Bar-le-Duc, 1843, in-8^o, t. II, p. 149 et 152.

²⁴⁰ COUSIN, *Analyse des Mss. de Robert des Gabets*, *Journal des Savants*, 1842, in-4^o, p. 129 à 144; p. 193 à 210, et p. 288 à 305.

²⁴¹ Madame de Sévigné en fait l'éloge.—SÉVIGNÉ, *Lettres* (7 juin 1675), t. III, p. 288, édit. M.; t. III, p. 410, édit. de G. de S.-G.

²⁴² MM. CHAMPOLLION, *Notice sur le cardinal de Retz*, dans la *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. I, p. 9 et 12.—DUMONT, *Hist. de Commercy*.—Madame CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, *Fragments de lettres originales*, t. I, p. 24.—Madame la duchesse D'ORLÉANS, princesse palatine; 1832, in-8^o, p. 361.

duc d'Enghien vint lui rendre visite à Commercy en 1670, et le duc d'Orléans deux ans après. Lorsqu'il venait à Paris pour ses affaires, il logeait chez sa nièce, madame de Lesdiguières, ou dans son abbaye de Saint-Denis: alors il y célébrait l'office divin dans les jours de grandes solennités. Il donna, en 1675, sa démission du cardinalat; mais le pape ne voulut pas l'accepter, ce qui le força, quoique souffrant de la goutte, à faire encore le voyage de Rome (en 1676) pour l'élection d'un nouveau pape. Ses meilleurs amis et même ses plus anciennes amies ne se doutaient point qu'il eût écrit ses Mémoires, car ils étaient presque terminés lorsqu'ils le pressaient de les commencer. Il savait que madame de Sévigné aurait fortement désapprouvé ce qu'il y disait de lui-même et des autres. Elle l'aimait avec tendresse²⁴³ et sans aucune vue d'intérêt²⁴⁴, quoi qu'en ait dit un illustre écrivain²⁴⁵. Elle n'ignorait pas que tout ce qu'il possédait était engagé pour le payement de ses dettes et qu'il ne faisait pas d'économie sur ses riches revenus. C'est une erreur d'avancer que l'admiration de madame de Sévigné pour le cardinal diminuât à mesure qu'il approchait de sa fin; c'est le contraire de cette assertion qui est la vérité. Les plus grands éloges qu'elle lui ait donnés datent de l'année qui a précédé sa mort²⁴⁶, qui fut d'ailleurs subite

²⁴³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 5 et 24 juillet 1675, t. III, p. 321 et 336, édit. de M.; t. III, p. 445 et 462, édit. de G. de S.-G.

²⁴⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres* (7 et 19 juin 1675), t. III, p. 269 et 299, édit. de M., et t. III, p. 410 et 419, édit. de G. de S.-G.

²⁴⁵ CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé*, 1844, in-8^o, p. 125, 1^{re} édit.

²⁴⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres* (27 juin 1678), t. VI, p. 7 et 8, édit. de G. de S.-G.; t. V, p.

et imprévue. Les lettres de madame de Sévigné au comte de Guitaud et à Bussy témoignent de la profonde douleur qu'elle ressentit par la perte de celui «dont elle était l'amie depuis trente ans et dont l'amitié lui était également honorable et délicieuse²⁴⁷» N'anticipons pas sur les années. Je n'ose entrer en discussion avec l'auteur du *Génie du Christianisme*, qui prononce que madame de Sévigné était «légère d'esprit;» mais je doute que beaucoup de mes lecteurs (si j'ai des lecteurs) veuillent souscrire à ce jugement; et quant au reproche jeté à cette mère de famille, d'être «positive dans sa conduite et calculée dans ses affaires,» je conviens que sa vie entière le justifie. Mais je le demande à toutes celles auxquelles leur tendresse maternelle a imposé pour toujours, dans l'âge des grands périls, les rigueurs du veuvage, si ces torts, qu'on attribue à madame de Sévigné, ne sont pas de ceux dont elles se féliciteraient d'être accusées.

340, édit. de M.

²⁴⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres* (25 août 1679), t. VI, p. 109 et 110: cette lettre n'est pas dans toutes les éditions; et p. 111 (lettre à Bussy), édit. de G. de S.-G.—*Ibid.*, t. V, p. 421, édit. de M.

CHAPITRE VII.

1668-1669

Bonheur dont jouissait madame de Sévigné.—Réflexion sur la brièveté des moments les plus heureux de la vie.—Ses deux enfants devaient bientôt la quitter.—Son fils, le baron de Sévigné, s'engage comme volontaire pour aller faire la guerre contre les Turcs.—Politique de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'empire ottoman.—Guerre des Turcs et des Vénitiens.—Candie est assiégée.—Louis XIV désirait secourir les Vénitiens, et ne le pouvait à cause des traités.—Il accepte l'offre de la Feuillade de conduire à ses frais cinq cents gentilshommes comme volontaires au secours de Candie.—Avant de partir pour cette expédition, le baron de Sévigné consulte Turenne, le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld, qui tous l'engagent à exécuter son projet.—Motifs particuliers que chacun d'eux avait pour lui donner ce conseil.—Sévigné part dans l'escadron du comte de Saint-Paul.—Cette expédition eut une fin malheureuse.—Les Français se montrèrent aussi braves qu'indisciplinés.—La Feuillade revient après avoir perdu la moitié des siens.—Le baron de Sévigné revient avec lui, et rejoint sa mère.

L'ascendant que madame de Sévigné obtenait dans le monde par le pouvoir de sa plume le cédait à celui qu'elle exerçait par sa présence. Ses attraits, qui, même sur le retour de l'âge, ne

L'avaient point abandonnée, et les charmes de son commerce spirituel et enjoué lui conciliaient les cœurs, lui soumettaient les volontés. Son fils venait d'achever son éducation, et, par sa figure comme par ses qualités acquises, il était compté parmi les jeunes gens de son âge au nombre des plus agréables. Sa fille, renommée par sa beauté, brillait par l'instruction, les talents, qui donnaient encore plus de prix à sa beauté. Mère heureuse et femme charmante, madame de Sévigné jouissait de son automne sans avoir à regretter ni son brillant printemps ni son éclatant été, deux saisons de la vie qui, dans l'état de veuvage qu'elle avait voulu garder, étaient, pour une femme aussi vertueuse, accompagnées de trop d'orages et de douloureux combats, pour ne pas éveiller en elle quelques pénibles souvenirs.

On aperçoit, non sans en être attendri, les traces de ces sentiments dans un court billet qu'elle écrivit à Ménage, qui lui avait envoyé la cinquième édition de ses poésies. Cette édition avait cela de particulier que la première idylle, intitulée *le Pêcheur* ou *Alexis*, dédiée à la marquise de Sévigné²⁴⁸, commençait par les deux vers suivants, qui ne se trouvent pas dans les quatre éditions précédentes:

Digne objet de mes vœux, à qui tous les mortels
Partout, à mon exemple, élèvent des autels²⁴⁹.

²⁴⁸ Conférez première part., chap. XXII, p. 451.

²⁴⁹ ÆGIDII MENAGII *Poemata, octava editio, prioribus longe auctior et emendatior, et quam solam Menagius agnoscit*; Amstelodami, Henr. Westenium, 1668, in-12, p. 202.—*Quinta editio*, 1668, p. 146.—*Septima editio, prioribus longe emendatior*;

Sans doute que le signet de l'exemplaire que Ménage envoya à madame de Sévigné se trouvait à cet endroit du livre, car elle lui répondit :

«Votre souvenir m'a donné une joie sensible, et m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne amitié. Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse; et je voudrais bien savoir pourquoi le souvenir d'un bien aussi irréparable ne donne point de tristesse. Au lieu du plaisir que j'ai senti, il me semble qu'on devrait pleurer; mais, sans examiner ce sentiment, je veux m'attacher à celui que me donne la reconnaissance de votre présent. Vous ne pouvez douter qu'il ne me soit agréable, puisque mon amour-propre y trouve si bien son compte et que j'y suis célébrée par le plus bel esprit de mon temps. Il faudrait, pour l'honneur de vos vers, que j'eusse mieux mérité tout celui que vous me faites. Telle que j'ai été et telle que je suis, je n'oublierai jamais votre véritable et solide amitié, et je serai toute ma vie la plus reconnaissante, comme la plus ancienne de vos très-humbles servantes²⁵⁰.»

Qu'ils sont rares et courts les moments de la vie où se trouvent réunies les circonstances qui concourent à nous faire jouir de

Parisii, Petrum le Petit, 1680, in-12, p. 170. (Je crois que cette édition est la dernière revue par Ménage, et que celle de Hollande, 1688, n'en est qu'une réimpression.) Dans la 4^e édition, 1663, in-18 (*in officina Elzeviriana*), les deux premiers vers sont ainsi: Des ouvrages du ciel le plus parfait ouvrage, Miracle de ces lieux, merveille de notre âge.

²⁵⁰ SÉVIGNÉ, t. I, p. 125, édit. de M.; *ibid.*, t. I, p. 179, édit. de G. de S.-G. (lettre du 23 juin 1688).

tout le bonheur auquel l'avare destinée nous permet d'atteindre! Certes, il est peu de femmes qui aient été aussi bien partagées par la nature et la fortune que madame de Sévigné; et on doit penser qu'elle eût été bien ingrate de se plaindre de l'une et de l'autre. Cependant elle l'avait acquise, cette félicité, par des privations continuelles imposées à ses plus belles années, par l'abnégation des plaisirs les plus entraînants, par la violence faite aux sentiments les plus puissants. A peine était-elle parvenue à savourer, sans mélange d'aucune amertume, les fruits de ses sacrifices et de sa vertu qu'elle se trouva isolée, sans consolation, privée de son bien le plus précieux, séparée de ce qui faisait son orgueil et ses délices. Ses deux enfants quittèrent presque en même temps la maison maternelle. Son fils, que son jeune âge et la paix qui venait de se conclure semblaient devoir fixer près d'elle pendant quelques années, fut le premier qui l'abandonna. Il s'éloigna pour aller, au delà des mers, affronter des périls qui étaient pour elle la cause des plus mortelles inquiétudes. Les meilleurs amis de madame de Sévigné, Retz, la Rochefoucauld, Turenne, furent ceux qui, par leur approbation, contribuèrent le plus à l'exécution du projet que ce jeune homme, avide de gloire militaire, comme toute la noblesse française de cette époque, avait formé à l'insu de sa tendre mère, qui versa, lorsqu'elle l'apprit, d'abondantes larmes²⁵¹.

Depuis François I^{er}, la France, par la nécessité où elle était

²⁵¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 205, édit. de G. de S.-G., ou t. I, p. 147, édit. de M. (lettre en date du 8 août 1668).

d'abaisser l'Autriche, sa rivale, se trouvait engagée dans une politique contraire à ses sentiments religieux, contraire à ses habitudes de déférence envers le chef de l'Église catholique. Dans aucun pays on n'avait montré plus de zèle pour la propagation de la foi, dans aucun pays la soumission au pape n'avait été plus absolue qu'en France, et nulle part les persécutions contre les protestants n'avaient été plus cruelles et plus acharnées: cependant, sous Henri IV comme sous François I^{er}, sous Louis XIV comme sous Louis XII, le gouvernement avait toujours soutenu, tantôt secrètement, tantôt ouvertement, le Grand Turc et les protestants d'Allemagne contre l'Autriche. Les gouvernements qui se succédaient en France, cédant à l'opinion générale de l'Europe, aux intérêts de l'Église et de la religion en France et à leurs propres inclinations, agissaient souvent d'une manière contraire à leur politique et aux traités qu'ils avaient conclus. Au dedans, ils mécontentaient les protestants d'Allemagne par la violation des engagements contractés avec eux, en se montrant intolérants envers les protestants français; au dehors, ils fournissaient contre les Turcs, alliés de la France, des hommes et des chevaux et secouraient leurs ennemis.

Depuis vingt-quatre ans, la riche, mais petite république de Venise soutenait contre les Ottomans une lutte inégale. Candie était assiégée depuis huit ans. L'attaque comme la défense avait présenté des prodiges de valeur, qui avaient fait dire que c'était une guerre de géants. Venise sollicitait des secours de toute la chrétienté, et elle s'adressait surtout à son plus

puissant monarque, à Louis XIV, vainqueur de l'Espagne; mais les traités qui liaient la France à la Turquie ne permettaient pas au roi de céder aux instances de l'ambassadeur de la république. Le pape, cependant, pressait vivement le monarque de prêter secours aux Vénitiens contre les infidèles. Dans ces circonstances embarrassantes, Louis XIV accepta la proposition qui lui fut faite par un de ses jeunes courtisans, qui, plein d'un enthousiasme chevaleresque, lui offrit de conduire à ses frais, au secours de Candie, un corps de cinq cents gentilshommes français, comme volontaires du saint-siège. L'auteur de cette proposition était d'Aubusson de la Feuillade, alors nommé duc de Roannès, parce qu'il venait d'épouser la sœur de l'héritier de ce nom, qui se démit de tous ses droits en faveur de son beau-frère, créé duc et pair à cette occasion²⁵². Tout ce qu'il y avait dans la noblesse française de jeunes gens impatientes à se signaler dans les combats s'enrôla sous les drapeaux de la Feuillade. Parmi ceux qui étaient sous ses ordres on comptait des d'Aubusson, des Beauvau, des Langeron, des Créquy, des Fénelon, des Chamilly, des Saint-Marcel, des Villemorts, des Oxienstern, des la Rochejacquelein, des Xaintrailles, des du Chastelet, des Chavigny. Il avait pour lieutenants le duc de Caderousse, le duc de Château-Thierry et

²⁵² SAINT-SIMON, *Mémoires complets et authentiques*, édit. 1829, t. I, p. 439 (année 1696).—HÉNAULT, *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1768, in-4^o, t. II, p. 634 (année 1667); et t. III, p. 866 de l'édit. in-8^o; 1821, p. 866.—Hénault écrit à tort *Rouannois*, et Saint-Simon assez bien *Roannais*; le vrai nom est *Roannès* ou *Roannez*.—Hénault et d'Expilly (*Dict. des Gaules et de la France*, t. VI, p. 334) ont, à ce sujet, d'autres inexactitudes.

le comte de Saint-Paul²⁵³.

Le baron de Sévigné (tel fut le titre que prit le fils de la marquise de Sévigné en entrant dans le monde et qu'il conserva tant qu'elle vécut) était alors âgé de vingt ans. Avant de prendre part à cette expédition, il consulta d'abord Turenne, qui, avec toute la chaleur d'un nouveau converti, l'exhorta à partir pour cette espèce de croisade. En effet, tous les historiens nous montrent Turenne depuis la mort de sa femme, qui était comme lui de la religion prétendue réformée, vacillant dans la croyance de ses ancêtres par la lecture de quelques-uns des écrits substantiels qu'avaient publiés les solitaires de Port-Royal sur les vraies doctrines de la religion, et aussi par les entretiens de plusieurs de ses doctes amis, Choiseul, évêque de Tournay, Vialart, évêque de Châlons²⁵⁴, et par les arguments

²⁵³ DARU, *Histoire de Venise*, 1819, in-8^o, t. IV, p. 602, 608-610.—LOUIS XIV, *Lettres*, t. V, p. 423, 443, 444, 459 (lettres du 16 mars 1668, 20 septembre 1669).—BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 132-147-152, 164; et t. V, p. 89, 90.—*Journal véritable de ce qui s'est passé à Candie sous M. le duc de la Feuillade*, par M. DESROCHES, aide-major; Paris, 1670, in-18, chez Charles de Sercy, cité par AUBENAS, *Histoire de madame de Sévigné*; Paris, 1842, in-8^o, p. 148 à 152.—DU LONDEL, *Fastes des rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, 1697, in-8^o, p. 204. Du Londel place au 29 octobre 1668 l'arrivée du duc de la Feuillade à Candie; Desroches, au 1^{er} novembre.

²⁵⁴ DE BAUSSET, t. I, p. 111 et 112, liv. I; et p. 442, n^o 2 des Pièces justificatives.—RAMSAY, *Vie de Turenne*, 1773, in-12, t. II, p. 153, 154-160.—RAGUENET, *Histoire du vicomte de Turenne*, t. II, p. 47.—CHOISY, *Mémoires*, t. III, p. 460.—BOSSUET, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique, augmentée d'une traduction latine par l'abbé de Fleury*, 1761, in-12 (conférez surtout la Préface historique). Une addition particulière à cet ouvrage de Bossuet fut faite pour M. de Turenne, et n'a été imprimée qu'en 1671.

de son jeune neveu le duc d'Albret. Enfin, il fut tout à fait convaincu par l'excellent traité que Bossuet composa exprès pour lui sur les points les plus controversés entre les deux communions. Les protestants attribuèrent cette conversion au désir qu'ils supposaient à Turenne de contrebalancer la confiance que Louis XIV semblait vouloir accorder à Condé pour les choses de la guerre. Ce qui pouvait donner lieu à cette croyance, c'est qu'on fit valoir auprès du pape le crédit dont jouissait Turenne à la cour de France et l'influence qu'il pouvait avoir sur les déterminations du roi pour envoyer des troupes au secours des Vénitiens. Ce motif engagea le souverain pontife à confirmer le choix que Louis XIV avait fait du duc d'Albret, neveu de Turenne, pour être promu à la dignité de cardinal. Ce jeune abbé n'avait encore reçu aucune dignité ecclésiastique; il sortait à peine d'être reçu docteur²⁵⁵. Trop de causes engageaient donc Turenne à déterminer ceux qui voulaient faire leur apprentissage de la guerre à secourir Candie pour qu'il en détournât le jeune Sévigné, malgré l'ancienne amitié qu'il avait pour sa mère. Le cardinal de Retz, qui désirait que ce jeune homme, son parent, se distinguât dans la carrière militaire, la seule qui convînt à son rang et à sa naissance, approuva la courageuse résolution qu'il

²⁵⁵ CHOISY, *Mémoires*, t. LXIII de la collection de Petitot, p. 156, 458-460-464-465-468.—LOUIS XIV, *Œuvres*, 1806, in-8°, t. V, p. 442-444, 451 (lettre au pape, en date du 31 janvier 1669).—BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 59; *ibid.*, *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 75.—*Histoire de la vie et des œuvres de la Fontaine*, liv. II, p. 169-171 de la 3^e édition, 1824, in-8°.

avait prise. Quant à la Rochefoucauld, il lui suffisait que le comte de Saint-Paul se fût engagé à partir pour souhaiter vivement qu'il eût un grand nombre de compagnons d'armes. Aussi, bien loin de combattre les projets du baron de Sévigné, il l'exhorta à les mettre à exécution. Si la Rochefoucauld avait réfléchi à ce qui s'était passé à cette occasion entre Retz, Turenne et le baron de Sévigné, il aurait peut-être à son recueil de Maximes chagrines ajouté celle-ci : Dans les conseils que nous donnons à nos amis, nous commençons par considérer l'avantage qui peut en résulter pour nous-mêmes.—Le motif de la tendresse que le duc de la Rochefoucauld avait pour l'unique héritier du nom de Longueville n'était ignoré de personne. C'était cet enfant dont la duchesse de Longueville avait accouché à l'hôtel de ville de Paris durant les troubles de la Fronde et lors de son intime liaison avec le duc de la Rochefoucauld. Celui-ci engagea le jeune baron de Sévigné à s'enrôler dans l'escadron, composé d'environ cent cinquante gentilshommes, que devait commander le comte de Saint-Paul.

L'expédition, partie de Toulon le 25 septembre 1668, sur trois navires fournis par le roi, arriva à Candie au commencement de novembre, et ne fut pas heureuse. La troupe de la Feuillade, composée de jeunes gens pleins d'ardeur, mais indisciplinés et sans aucune expérience du métier de la guerre, fit des prodiges de valeur contre les Turcs; mais par ses imprudences elle compromit la défense de la place plutôt qu'elle ne lui fut utile. Mal secondée par la garnison vénitienne et en désaccord avec ceux qui la

commandaient, elle se rembarqua, et arriva à Toulon le 6 mars 1669, après six mois d'absence. Elle avait perdu plus de la moitié de ceux qui la composaient. La peste, dont elle remporta le germe, moissonna la plus grande partie de ceux qui restaient. La Feuillade avait reçu trois blessures; l'escadron commandé par le comte de Saint-Paul fut celui qui donna le plus de preuves de bravoure éclatante, mais ce fut aussi celui qui se montra le plus indiscipliné et qui perdit le plus de monde. Le jeune baron de Sévigné, qui en faisait partie, eut le bonheur d'échapper à tous ces périls, et revint rejoindre sa mère²⁵⁶.

²⁵⁶ DARU, *Histoire de Venise*, t. IV, p. 608-610.—SÉVIGNÉ, t. I, p. 148, édit de M.; et t. I, p. 207, édit. de G. de S.-G.—DESROCHES, *Journal véritable de ce qui s'est passé à Candie sous M. le duc de la Feuillade*, cité par AUBENAS, *Vie de madame de Sévigné*, p. 149, 152, 153.

CHAPITRE VIII.

1668-1669

Madame de Sévigné annonce à Bussy le départ de son fils.—Sévigné n'était parti qu'avec la permission de sa mère.—Sentiments de Sévigné pour sa mère et sa sœur.—Son désintéressement.—Il laisse en partant une procuration pour consentir au mariage de sa sœur et pour signer le contrat.—Dot que madame de Sévigné donne à sa fille en la mariant au comte de Grignan.—Signature du contrat.—Liste de tous les personnages dénommés au contrat.—Détails sur le comte de Grignan et sur sa famille.—Des motifs qui faisaient désirer à madame de Sévigné de l'avoir pour gendre.—De son impatience des délais apportés à la conclusion de ce mariage.—Elle écrit à Bussy pour le lui annoncer et demander son consentement.—Bussy le lui donne par lettre.—Elle lui envoie une procuration à signer pour consentir, par-devant les notaires, au contrat.—Il ne la signe pas.—Son nom ne paraît point au contrat.—Par quelle raison.—Obstacles au mariage causés par les hésitations de mademoiselle de Sévigné et par les conseils du cardinal de Retz.—Madame de Sévigné lui écrit qu'elle ne peut avoir aucun renseignement précis sur l'état de la fortune de M. de Grignan et qu'elle s'en rapporte à cet égard à la Providence.—Réflexions du cardinal à ce sujet.—Date de la célébration du mariage, donnée par madame de Sévigné.

—Son imprévoyance.—Réflexions à ce sujet.

En écrivant à Bussy la nouvelle du départ du baron de Sévigné, dans sa lettre en date du 28 août 1668, madame de Sévigné disait: «Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannès et le comte de Saint-Paul. Cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de la Rochefoucauld: voyez quels personnages! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin il est parti: j'en ai pleuré amèrement; j'en suis sensiblement affligée. Je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage; j'en vois tous les périls, j'en suis morte; mais, enfin, je n'en ai pas été maîtresse, et, dans ces occasions-là, les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre²⁵⁷.»

Non sans doute, quand on a de pareilles inspirations et la ferme volonté de les suivre, on ne consulte point sa mère. Mais, pourtant, Sévigné ne partit pas sans avoir obtenu le consentement de la sienne. La correspondance de celle-ci nous prouve que, malgré ses défauts et les travers de sa jeunesse, Sévigné se montra toujours plein de tendresse et de déférence pour sa mère; il savait apprécier ses aimables qualités, et se trouvait heureux de lui prouver son affection par ses complaisances et ses attentions. Bien souvent il préféra à tous les plaisirs de la cour et du monde les longues journées de lectures et de promenades passées en

²⁵⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres* (18 août 1668), t. I, p. 148, édit. de M.; *ibid.*, t. I, p. 207, édit. de G. de S.-G.

tête à tête avec cette mère chérie, dans la solitude des Rochers. Frère aussi excellent qu'il était bon fils, la préférence marquée que madame de Sévigné manifestait en toute occasion pour sa fille ne lui inspira jamais ni jalousie ni envie. Il aimait tendrement sa sœur, et le lui prouva surtout par son désintéressement.

Au commencement de l'année 1679, Sévigné n'était pas encore de retour de son expédition de Candie, lorsque madame de Sévigné recevait quittance de deux cent mille livres tournois par elle payées, à compte²⁵⁸ des trois cent mille livres de dot qu'elle donnait à sa fille en la mariant au comte de Grignan. Sévigné, la veille du jour où il avait quitté sa mère pour se rendre à Toulon²⁵⁹, avait passé une procuration à l'effet de signer en son nom et d'approuver tous les avantages pécuniaires qui seraient faits à sa sœur par son contrat de mariage. Ce contrat fut signé le 28 janvier 1669, et il est utile, pour l'intelligence de ces Mémoires et des lettres de madame de Sévigné, de faire connaître, selon l'ordre où ils sont mentionnés dans cet acte, tous les personnages qui y comparurent alors, soit en personne, soit par procuration²⁶⁰.

²⁵⁸ «En louis d'argent, louis d'or et pistoles d'Espagne.» dit la quittance annexée au contrat, dont la grosse originale, signée des notaires GIGAULT et SIMONNET, est sous nos yeux. La dot de mademoiselle de Sévigné était de plus de six cent mille francs, monnaie actuelle.

²⁵⁹ Le 22 août 1668.

²⁶⁰ Nous avons laissé l'orthographe des noms telle qu'elle est dans l'acte, quoique ce ne soit pas toujours celle qui a été suivie dans cet ouvrage, d'après l'usage établi et les livres imprimés.

C'est d'abord le futur époux:

«François Adhémar de Grignan, chevalier, comte dudit Grignan et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général pour Sa Majesté en Languedoc, demeurant à Paris, rue Béthizy, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois.»

Puis ensuite: «Marie de Rabutin-Chantal, veuve de Henri, marquis de Sévigné, seigneur des Rochers, de la Haye-de-Torré, du Buron, Bodegat et autres lieux, conseiller du roi, maréchal de ses camps et gouverneur pour Sa Majesté des villes et châteaux de Fougères; stipulant pour mademoiselle Françoise-Marguerite de Sévigné, sa fille, et demeurant rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas des Champs.»

Du côté de l'époux comparaissent, pour donner leur consentement au mariage: «Jacques Adhémar de Grignan, évêque et comte d'Uzès, oncle paternel²⁶¹.

«Joseph Adhémar de Monteil de Grignan, chevalier, comte de Venosan, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers²⁶²; et Louis, abbé de Grignan, aussi frère (c'est-à-dire tous deux frères du comte de Grignan)²⁶³].

²⁶¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 6 mars, 11 et 28 octobre 1671.

²⁶² SÉVIGNÉ, *Lettres*, 9 juillet, 1^{er} novembre 1671, 7 août 1675, 28 octobre 1676 (le chevalier de la Gloire), 1^{er} novembre 1688; 6 juillet, 31 août 1689; 11 janvier 1690.

²⁶³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 30 mars 1672, 9 septembre 1675 (le plus beau de tous les prélats); 21 août 1680, 9 janvier 1683, 22 septembre 1688 (M. de Carcassonne); 7 février, 16 juin, 17 juillet 1689 (*idem*); 17 août 1690.—Sur Louis-Joseph Adhémar de Monteil de Grignan, dit *le bel abbé*, qui fut successivement évêque d'Évreux et de Carcassonne; conférez encore les *Lettres inédites et restituées de madame*

«Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, etc.; et dame Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, beau-frère et belle-sœur (du comte de Grignan par le premier mariage de ce dernier avec la deuxième fille de madame de Rambouillet)²⁶⁴.

«Madame du Puy du Fou de Champagne, marquise de Mirepoix, belle-sœur (par le second mariage de M. de Grignan avec Marie-Angélique, fille du marquis du Puy du Fou et de Champagne et de Madeleine de Bellière)²⁶⁵.

«Pomponne de Bellière, chevalier, marquis de Grignan, conseiller du roi en ses conseils et d'honneur en sa cour du parlement, oncle.

«De Crussol, comte dudit lieu, et dame Julie-Françoise de Sainte-Maure son épouse, nièce²⁶⁶.

DE GRIGNAN *et de l'abbé DE COULANGES*, publiées par M. VALLET DE VIRIVILLE, t. IV, p. 320 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1843, in-8° (lettre du 22 décembre 1677), p. 5 du tirage à part.—*Catalogue des archives de la maison de Grignan*, 1844, in-8°, p. 30-36.

²⁶⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 4 septembre 1668, 16 mars 1672; 7 août, 24 novembre 1675; 21 février 1680, 1^{er} décembre 1688, 15 février 1690.—LOUIS XIV, *Œuvres*, t. V, p. 373.—CONRART, *Mémoires*, t. XLVIII, p. 64, 76.—MONGLAT, *Mémoires*, t. L, p. 393, sur madame de Montausier.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, 22 novembre 1671.

²⁶⁵ La marquise du Puy du Fou la mère mourut en mars 1696, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Voyez le *Mercurie galant*, mars 1696, p. 221. Cf. *Archives de la maison de Grignan*, p. 32, n° 195.

²⁶⁶ Conférez SÉVIGNÉ, *Lettres*, en date du 15 mai 1671, du 18 novembre 1671, du 22 janvier 1672, t. II, p. 71, 292 et 357, édit. de G. de S.-G.—*Vie du duc de Montausier*, t. II, p. 15 et 17.—MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLIII, p. 196.—TALLEMANT,

«Henri de Lorraine, prince d'Harcourt, cousin germain maternel, et Françoise de Brancas, princesse d'Harcourt, son épouse²⁶⁷.

«Antoine-Escalin Adhémar de la Garde, chevalier, comte de la Garde, gouverneur de la ville de Furnes, cousin germain maternel²⁶⁸.

«Simiane de Gordes, chevalier des ordres du roi, marquis de Gordes, comte de Carser, chevalier d'honneur de la reine, et dame Marie de Sourdis, son épouse, cousine²⁶⁹.

«Toussaint de Forbin, évêque de Marseille²⁷⁰.

«Madame d'Uzès²⁷¹.

«Charlotte d'Étampes de Vallencey, marquise de Puitsieux²⁷².

«Armand de Simiane, abbé de Gordes, premier aumônier de

Hist., t. II, p. 33, édit. in-8^o.

²⁶⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 23 mai 1667, 6 janvier et 26 décembre 1672, 1^{er} janvier 1674, 20 juillet 1679.—CHOISY, *Mém.*, t. LXIII, p. 432.

²⁶⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 7 et 11 août 1675, 28 octobre 1676, 16 juillet 1677, 20 juillet 1689.

²⁶⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 19 février 1672, 19 novembre 1673.

²⁷⁰ Conférez SÉVIGNÉ, *Lettres*, 28 novembre 1670, 8 avril 1671, 19 et 27 novembre 1673 (il est nommé *la Grêle* dans cette lettre), 24 novembre 1675 (nommé seulement *l'évêque* dans cette lettre), 18 août 1680, 22 février 1690 (c'est le cardinal de Forbin).

²⁷¹ Madame DE GRIGNAN, *Lettres à son mari*, 1843, in-8^o, p. 18 et 19 du tirage à part.

²⁷² SÉVIGNÉ, *Lettres*, 19 novembre 1670, 13 mars 1671, 23 août 1675, 15 septembre 1677 (lettre de Bussy).—TALLEMANT, *Historiettes*, t. I, p. 293 et 294.—MONTPIESIER, *Mémoires*, t. XLIII, p. 159, 205, 271, édit. in-8^o.—*Biographie universelle*, t. XXXVI, p. 304.

la reine, comte de Lyon et prieur de la Roé et de Saint-Lô de Rouen²⁷³.

«Cousins et cousines.

«Marie d'Alongny-Rochefort, épouse de Jacque le Coigneux, chevalier, conseiller du roi et grand président en la cour du parlement²⁷⁴.

«De Brancas²⁷⁵.

«Anne-Marie d'Aiguebonne, comtesse de Bury²⁷⁶.

«Vicomte de Polignac, chevalier des ordres du roi et gouverneur de la ville du Puy; dame du Rouvre, son épouse²⁷⁷.

«Henri de Guénégaud, chevalier, marquis de Plancy, seigneur de Fresne et autres lieux, conseiller secrétaire d'État et de commandement de Sa Majesté, commandeur de ses ordres; et dame Claire-Bénédict de Guénégaud, duchesse de Cadrousse, cousine²⁷⁸.

«Le marquis de Montanègre²⁷⁹.

²⁷³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 3 novembre 1688 (évêque de Langres), 19 novembre 1695.

²⁷⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres* (lettre de Bussy, du 14 novembre 1685.)—*Journal de DANGEAU*, 24 avril 1686.

²⁷⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 25 juin 1670; 24 et 27 avril, 13 mai, 10 juin, 28 décembre 1671; 2 juin 1672, 25 septembre 1676, 29 nov. 1679.

²⁷⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 17 et 24 janvier 1680, 26 juin 1689 (la sotte amie de madame de la Faluère).

²⁷⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 13 décembre 1684, 3 et 29 avril 1686, juillet 1690, t. III, p. 319, édit. de G. de S.-G.

²⁷⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 9 août 1671.

²⁷⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 31 mai 1680.

«Le marquis de Valavoire, et dame Amat, son épouse²⁸⁰.

«De Reffuges, chevalier, lieutenant général des armées du roi; dame de Buzeau, son épouse²⁸¹.

«Claude de Seur, chevalier, conseiller du roi et directeur de ses finances.

«Dame Catherine de Tignard, marquise de Saint-Auban.

«L'abbé de Valbelle²⁸².

«L'abbé de Rochebonne, comte de Lyon²⁸³.

«Dame Jacqueline de Laugère, comtesse douairière du Roure.

«Le comte du Roure, lieutenant général pour Sa Majesté en Languedoc, gouverneur du Pont-Saint-Esprit; et dame Dugas, son épouse.

«M. de Montbel.»

Après cette énumération de personnages, «tous parents, amis et alliés dudit seigneur futur époux,» l'acte nomme ensuite tous les parents et amis qui ont comparu devant les notaires de la part de la future épouse; et d'abord est nommé le premier:

²⁸⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 13 janvier 1672, 22 mars 1676, 29 août 1677.—MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLI, p. 218 et 219.—LORET, *Muse historique*, t. IX, p. 136, 164.

²⁸¹ Madame de Sévigné ne fait aucune mention de Reffuges, personnage intéressant que Saint-Simon fait bien connaître. Conférez SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. X, p. 332 et 334. Reffuges mourut en 1712.—Une Charlotte Reffuges épousa Guy d'Elbène. Voy. deuxième partie de ces *Mémoires*, p. 419.

²⁸² SÉVIGNÉ, *Lettres* (19 janvier 1674, 17 juillet 1680).—LORET, *Muse historique*, t. XII, p. 36.

²⁸³ SÉVIGNÉ, *Lettres* (16 août 1671, 27 juillet 1672).

«Pierre de la Mousse²⁸⁴, prêtre et docteur en théologie, prieur de la Grossé, comme fondé de procuration de Charles de Sévigné, chevalier, marquis dudit lieu, seigneur des Rochers, la Haye-de-Torré, le Buron, Bodegat, la Baudière et autres lieux, frère de ladite demoiselle future épouse.»

Après Pierre de la Mousse et Sévigné, l'acte nomme ensuite: «D'Hacqueville²⁸⁵, conseiller du roi, abbé, tant en son nom que comme fondé de procuration de Son Éminence Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, souverain du Commercy, grand-oncle.» Le cardinal de Retz prend le titre de souverain du Commercy, parce que ce petit district de Lorraine, doyenné du diocèse de Toul, était devenu une souveraineté jugeant les procès en dernier ressort et dont les sessions se nommaient les *grands jours*. Le cardinal de Retz était devenu seigneur, ou, comme on disait spécialement, *damoiseau* du Commercy, par héritage de sa tante Madeleine de Silly, dame du Fargis. Retz, pour payer ses dettes, vendit la nue-propriété de cette terre à Charles IV, duc de Lorraine; mais il s'en conserva l'usufruit²⁸⁶. Il y demeurait

²⁸⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 27 avril, 23 mai, 20 et 30 septembre 1671; 19 février 1690, t. II, p. 45, 233; t. X, p. 264, édit. G. de S.-G.

²⁸⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 24 avril, 5 juillet, 27 septembre 1671; 15 décembre 1673, 19 et 24 juillet 1675, 5 août 1676.—RETZ, *Mémoires*, t. XLVI, p. 49, 226, 360.—JOLY, *Mémoires*, p. 261 et 473.

²⁸⁶ Conférez P. BENOÎT, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, 1707, in 4^o, p. 79.—L'abbé D'EXPILLY, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, in-folio, t. II, p. 401.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, 10 octobre 1654, 15 avril 1672; 19 et 26 juin, 9 et 22 août, 20 décembre 1675; 11 et 12 août 1676 (notre bon ermite), 12 et 15 octobre 1677 (le cardinal, le parrain de

alors, et sa procuration donnée à d'Hacqueville fut dressée par Vanesson et Collignon, notaires à Commercy.

«André Marquelin Besnard, bourgeois de Paris, comme fondé de procuration du duc de Retz, grand-oncle.

«Réné Renault de Sévigné, seigneur de Champiré, grand-oncle²⁸⁷.

«Charles de Sévigné, chevalier, comte de Montmoron, conseiller du roi en sa cour du parlement de Bretagne, cousin paternel²⁸⁸.

«François de Morais, chevalier, marquis de Brezolles, capitaine enseigne des gens d'armes de Monsieur, duc d'Orléans, frère unique du roi.

«Et Charles-Nicolas de Créqui, chevalier, marquis de Ragny²⁸⁹, cousin.

«Henri-François, chevalier, marquis de Vassé, cousin germain paternel²⁹⁰.

«Christophle de Colanges, abbé de Livry, grand-oncle maternel²⁹¹.

Pauline), 28 avril et 20 juin 1678 (de Bussy), 27 juin 1678, 25 et 28 août 1679 (de Bussy), 13 mai 1680.

²⁸⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 9 mars 1672, 22 mars 1676.

²⁸⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 2 décembre 1672.

²⁸⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 1^{er} mai 1672 (lettre de Bussy); 13 mai, 26 août 1675; 8 décembre 1677, février 1683 (t. VII, p. 362 de l'édit. de G. de S.-G.), 14 février 1687.

²⁹⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 7 juin 1676.—TALLEMANT, *Historiettes*, t. IV, p. 119, édit. in-8^o.—MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLI, p. 232.

²⁹¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 16 février 1671 (l'abbé), 18 mai 1672 (notre abbé), 6 octobre

«Louis de Colanges, chevalier, seigneur de Chezières, grand-oncle maternel²⁹².

«Charles de Colanges, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, aussi grand-oncle maternel²⁹³.

«Dame Henriette de Colanges, veuve de François le Hardy, chevalier, marquis de la Trousse, maréchal des camps et armées du roi, grande-tante²⁹⁴.

«Philippe-Auguste le Hardy de la Trousse, chevalier, marquis dudit lieu, capitaine sous-lieutenant de gendarmes de monseigneur le Dauphin, cousin germain maternel²⁹⁵.

«Philippe-Emmanuel de Colanges, chevalier, conseiller du roi en sa cour de parlement, cousin germain maternel; et dame Angélique Dugué, son épouse²⁹⁶.

«Henri de Lancy Raray, chevalier, marquis dudit lieu, aussi

1676, 2 septembre 1687. (L'acte porte toujours *Colanges*; c'est, dit M. Monmerqué, l'ancienne orthographe de ce nom, en faisant observer que l'abbé de Coulanges signait toujours *Colanges*.)—*Mémoires de COULANGES*, p. 346.

²⁹² SÉVIGNÉ, *Lettres*, 5 et 23 août 1671, 27 mai 1672, 30 avril 1675.

²⁹³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 6 octobre 1679; 15, 17, 19 novembre 1688.—*COULANGES, Mémoires*, p. 49.

²⁹⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 23 août et 18 octobre 1671 (ma tante), 24 juin et 1^{er} juillet 1672.

²⁹⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 9 juillet 1656 (de Bussy), 20 juillet 1656, 19 août et 14 septembre 1675; 31 juillet 1680, 15 novembre 1684, 22 juillet 1685, 8 octobre 1688; 3 janvier, 20 mars et 12 juin 1689; 4 janvier 1690.—DANGEAU, mss., 24 mars 1685.

²⁹⁶ Dans les lettres qui nous restent de madame de Sévigné, on en compte trente-cinq où madame de Coulanges et son mari sont mentionnés: plusieurs sont écrites par eux à madame de Sévigné ou leur sont adressées par elle.

cousin maternel.

«Gaston-Jean-Baptiste de Lancy Raray chevalier aussi, marquis dudit lieu, cousin maternel²⁹⁷.

«Charles de Lancy, seigneur de Ribecourt et Pimpré, conseiller du roi en son conseil d'État, cousin maternel.

«Roger Duplessis, duc de la Rocheguyon, pair de France, seigneur de Liancourt, comte de Duretal; et dame Jeanne de Schomberg, son épouse.

«Marie d'Hautefort, veuve de François de Schomberg, duc d'Alvin, pair et maréchal de France, gouverneur de Metz en pays Messin, colonel général des Suisses et Grisons²⁹⁸.

«François, duc de la Rochefoucauld, pair de France, prince de Marsillac, chevalier des ordres du roi²⁹⁹.

«La princesse mademoiselle Anne-Élisabeth de Lorraine.

«Félix Vialar, évêque de Châlons, comte et pair de France.

«Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, comte d'Avaux, conseiller du roi en tous ses conseils, grand président en sa cour de parlement de Paris³⁰⁰.

²⁹⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 31 juillet 1680.—Conférez MONTPENSIER, *Mémoires*, t. XLI, p. 456, 457.

²⁹⁸ Conférez la 2^e partie des *Mémoires*, ch. VI, p. 61-67.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, du 5 janvier 1674, 30 juillet 1677.

²⁹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 19 novembre 1652, t. I, p. 19, 67, 90, 94, 158, 167, 170, édit. de G. de S.-G. (lettres de la Rochefoucauld à de Guitaud), 22 septembre et 15 novembre 1664; 11 mai, 20 août 1667; 24 septembre 1667; 21 mars, 12 juillet 1671; 20 juin 1672 (il y a un homme dans le monde, etc.), 14 Juillet 1673, 30 juillet 1677, 21 décembre 1678 (de Bussy), 6 et 25 octobre 1679, 15 et 29 mars 1680.

³⁰⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 11 mars 1671.

«Olivier Lefèvre d'Ormesson, chevalier, seigneur d'Amboille³⁰¹.

«Philbert-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin, conseiller du roi en ses conseils, évêque du Mans, commandant des ordres de Sa Majesté³⁰².

«Marguerite-Renée de Rostaing, veuve de Henri de Beaumanoir, chevalier, marquis de Lavardin, maréchal des camps et armées du roi³⁰³.

«Marie-Madeleine de la Vergne, épouse du marquis de la Fayette³⁰⁴.

«Dame Françoise de Montalais, veuve du comte de Marans.

«Alliés et amis de ladite demoiselle future épouse.»

Cette longue liste ne nous donne pas une connaissance complète de tous les membres de la famille dans laquelle la fille de madame de Sévigné allait entrer; il y manque encore:

³⁰¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 24, 26 et 27 novembre 1664 (le rapporteur).

³⁰² SÉVIGNÉ, *Lettres*, 11 mars 1671 (je dîne tous les vendredis chez le Mans), 2 août 1671; t. I, p. 371; t. II, p. 167, édit. de G. de S.-G.—LORET, *la Muse historique*, t. III, p. 46; t. IX, p. 130; t. XI, p. 34.

³⁰³ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 15 avril 1671 (Savardin), 9 et 12 juin 1680 10 avril 1691, avril 1694 (édit. de G. de S.-G., t. XI, p. 25).

³⁰⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 17 avril, 16 mars 1671 (princesse de Clèves), 9 février 1673, 26 mai, 30 juin 1673 (lettre de madame de la Fayette), 15 décembre 1675, 12 janvier 1676, 18 et 22 mars, 19 juin 1678 (lettre de Bussy), 17 mars 1680, juin 1693 (édit. de G. de S.-G., t. X, p. 461).—BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 154, du 1^{er} mai 1670.—DELORT, *Voyage aux environs de Paris*, t. I, p. 217 et 224.—COSTAR, *Lettres*, p. 540.—BARRIÈRE, *la Cour et la Ville*, p. 70.—LORET, *Muse historique*, t. XII, p. 142.—LA FAYETTE, *Histoire d'Henriette*, t. LXIV, p. 395, collect. de Petitot.

François Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles, oncle paternel de M. de Grignan³⁰⁵.

Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, frère de M. de Grignan, coadjuteur de son oncle l'archevêque d'Arles³⁰⁶.

Charles-Philippe Adhémar de Monteil, chevalier de Grignan, chevalier de Malte, autre frère de M. de Grignan³⁰⁷.

Marie Adhémar de Monteil de Grignan, sœur de M. de Grignan, religieuse à Aubenas dans le Vivarais³⁰⁸.

M. de Grignan avait encore deux autres sœurs, dont l'une, Marguerite de Grignan, avait épousé le marquis de Saint-Andiol³⁰⁹; l'autre, Thérèse de Grignan, fut mariée au comte de Rochebonne³¹⁰.

³⁰⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 19 novembre 1670, 22 septembre 1673, 21 janvier 1689 (l'oncle); 12 avril, 23 octobre 1689.—*Archives de la maison de Grignan*, 1844, in-8°, n° 192.

³⁰⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 19 novembre 1670, 17 avril 1671 (seigneur Corbeau), 14 novembre 1671 (M. de Claudiopolis), 31 mai 1675 (l'abbé d'Aiguebeve), 5 juin, 16 et 19 août 1675 (le coadjuteur).—Madame DE GRIGNAN, *Lettres à son mari* (5 janvier 1688), p. 5 et 20 du tirage à part; lettre du 22 décembre 1677, t. IV, p. 320 et 333 de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.—*Archives de Grignan*, p. 31, n° 192.

³⁰⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 22 janvier et 10 février 1672.

³⁰⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 9 juin 1680.

³⁰⁹ *Lettres de madame RABUTIN-CHANTAL, marquise DE SÉVIGNÉ, à madame de Grignan*; la Haye, 1726, in-12, t. I, p. 39 (18 mars 1671).—SÉVIGNÉ, *Lettres*, 8 juillet 1675, 21 février 1735 (lettre de madame de Simiane, dans l'édit. de G. de S.-G., t. XII, p. 118). Dans les éditions modernes, le passage sur Saint-Andiol, qui se trouve dans la première édition, a été retranché. Conférez ch. XVII.

³¹⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 16 août 1671, 27 juillet 1672, 6 novembre 1675, 18 septembre 1679, 15 mai 1689.

M. de Grignan avait de sa première femme Claire d'Angennes, qu'il épousa le 27 avril 1658, deux filles, toutes deux fort jeunes encore lorsqu'il se maria pour la troisième fois à mademoiselle de Sévigné, l'une nommée Louise-Catherine de Grignan³¹¹, l'autre Françoise-Julie de Grignan, plus connue sous le nom de mademoiselle d'Alérac³¹².

Nous aurons, dans le cours de ces Mémoires, plus d'une occasion de parler des personnages dont les noms viennent d'être mentionnés. Ce qu'il importe pour le présent, c'est de bien faire connaître l'aîné et le chef de cette nombreuse famille des Grignan, puisqu'en l'adoptant pour gendre madame de Sévigné croyait voir réaliser toutes les espérances que sa tendresse lui avait suggérées pour le bonheur de celle qui était l'objet de ses pensées les plus chères et de ses jouissances les plus vives. Quoiqu'en épousant mademoiselle de Sévigné le comte de Grignan fût à ses troisièmes noces, cependant il n'avait alors que trente-sept ans³¹³. Mademoiselle de Sévigné avait atteint vingt-trois ans; or, une supériorité d'âge de la part de l'époux

³¹¹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 1^{er} mai, 25 octobre 1686.

³¹² SÉVIGNÉ, *Lettres*, 11 septembre 1680 (la fille terrestre de M. de Grignan), 13 décembre 1684, 14 février 1685, 1^{er} mai 1686, 27 septembre 1687, 9 mars et 30 avril 1689.—Madame DE GRIGNAN, *Lettres à son mari* (22 décembre 1677 et 5 janvier 1688), t. IV, p. 321 et 333 de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1843, in-8^o, ou p. 6 et 18 du tirage à part, ou *Lettre de madame DE GRIGNAN au comte de Grignan, son mari*, Paris, imprimerie de Firmin Didot, décembre 1832, in-8^o, p. 7 et 8. (C'est la lettre du 5 janvier 1688, publiée, d'après l'autographe, à 50 exemplaires seulement.)

³¹³ SAINT-SIMON, *Mémoires complets et authentiques*, ch. V, t. XII, p. 59.

qui n'excède pas le nombre de treize années a toujours paru propre à établir dans l'union conjugale cette similitude de goûts et d'inclinations que la différence des sexes tend à faire disparaître entre personnes de même âge, à mesure qu'elles s'avancent vers les dernières périodes de la vie. Le comte de Grignan était plutôt laid que beau de visage; mais il avait une physionomie expressive, une belle taille, un air noble et gracieux. Il possédait cette politesse exquise, ce suprême bon ton, cet art de converser agréablement qui, même à la cour élégante et polie de Louis XIV, faisaient distinguer avantageusement ceux qui, dans leur jeunesse, avaient fréquenté l'hôtel de Rambouillet. Sans être un homme remarquable par sa capacité et par son esprit, il s'était acquitté avec distinction de tous les emplois dont il avait été chargé: grand, généreux, aimant les arts, le luxe, il s'était fait de nombreux amis, et, bien vu du roi, il pouvait aspirer aux plus hautes dignités, aux plus belles fonctions de l'État³¹⁴. Par ses deux premières femmes, qu'il avait rendues heureuses, il donnait à celle qu'il allait épouser des garanties de la douceur de son caractère dans les relations conjugales, garanties que bien peu d'hommes de son âge pouvaient offrir. Sa noblesse était non-seulement fort ancienne, mais illustre; il était Grignan par les femmes, Castellane par les hommes. Sa famille, par ses alliances et ses origines, se trouvait encore greffée à celles des Adhémar et des Ornano; elle réunissait tous ces beaux noms, et écartelait en quatre quartiers, sur son écusson, les insignes de ces quatre

³¹⁴ SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XII, p. 59.

souches³¹⁵. Encore florissante et nombreuse, cette famille se maintenait dans un grand éclat par les dignités ecclésiastiques et les grades militaires de plusieurs de ses membres, tous oncles ou frères de M. de Grignan; et lui, par ses prudents mariages, n'avait point terni la splendeur de sa maison. La famille des d'Angennes de Rambouillet est suffisamment connue par ce que nous avons déjà dit d'elle dans ces Mémoires. M. de Grignan avait perdu sa première femme, Angélique-Clarice d'Angennes, en janvier 1665³¹⁶. Elle lui avait laissé deux filles, dont mademoiselle de Sévigné, en se mariant, allait devenir la belle-mère. La seconde femme qu'il avait épousée était d'une noblesse encore plus ancienne, quoique moins illustre que les d'Angennes: c'était Marie-Angélique du Puy du Fou, fille de Gabriel, sire du Puy du Fou, marquis de Combronde, seigneur de Champagne, et de Madeleine Peschseul de Bellière³¹⁷. Elle mourut au mois de juin de l'année 1667, en couche d'un fils qui ne vécut pas. Ces deux

³¹⁵ Conférez le chevalier PERRIN, *Préface des Lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan, sa fille*, p. xxviiij, édit. de 1754.—MORERI, *Dictionnaire*, t. V, p. 375.—D'EXPILLY, *Dictionnaire géographique de France*, 1764, in-folio, t. II, p. 114.—*Lettre de M. DE GRIGNAN-GRIGNAN à M. Grouvelle, Gazette de France* du mercredi 4 juin 1806.—AUBENAS, *Notice historique sur la maison de Grignan*, dans l'*Histoire de madame de Sévigné*, 1842, in-8^o, p. 521 à 528.—VALLET DE VIRIVILLE, *Catalogue des Archives de la maison de Grignan*, 1844, in-8^o (n^o 1 est de l'an 1267).—Voyez, dans l'édition des *Lettres de madame DE SÉVIGNÉ*, 1820, in-8^o, t. I, les armes des familles de Sévigné, Bussy, Grignan et Simiane.

³¹⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 106, édit. de Monmerqué, 1820, in-8^o; et t. I, p. 150, édit. de G. de S.-G. (janvier 1665).

³¹⁷ *Tableau généalogique de la maison du Puy du Fou*, 40 pages in-folio, sans la table.

alliances n'avaient pas été moins avantageuses sous le rapport de la fortune que sous celui de la naissance, ce qui semblait dispenser madame de Sévigné d'un rigoureux examen et lui permettre de s'en tenir à cet égard aux apparences, que les belles possessions territoriales du comte de Grignan présentaient sous un jour favorable. Depuis son dernier veuvage, M. de Grignan paraissait décidé à vivre à la cour. Sa charge de lieutenant général du roi en Languedoc y mettait peu d'obstacle. A cette époque, le gouvernement militaire du Languedoc se composait d'un gouverneur général, d'un commandant et de trois lieutenants généraux. La présence de M. de Grignan, qui était un de ces trois, n'était nécessaire que dans des cas extraordinaires³¹⁸; et madame de Sévigné était surtout charmée de l'espoir de conserver près d'elle sa fille, de diriger ses premiers pas dans le monde, de partager ses plaisirs et d'alléger ses peines. Ses lettres nous la montrent enchantée de ce mariage, négocié par son ami le comte de Brancas³¹⁹. Son ambition et sa tendresse maternelle y trouvaient un double sujet de satisfaction. Elle s'impatientait des délais que la nécessité des formes et les considérations de parenté forçaient d'y apporter. Le 4 décembre 1668, elle écrivait à Bussy, dont, en sa qualité de curateur, l'approbation, au moins pour la

³¹⁸ D'EXPILLY, *Dictionnaire géographique et historique de la France*, t. IV, p. 132.

³¹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 22 juin 1670, t. I, p. 190, édit. de M.—*Ibid.*, t. I, p. 253, édit. de G. de S.-G.—2 septembre 1676, t. IV, p. 451, édit. de M.; t. V, p. 106, édit. de G. de S.-G.

forme, devait être demandée³²⁰:

«Il faut que je vous apprenne ce qui, sans doute, vous donnera de la joie: c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse non le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume, que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire; nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paraît fort content de notre alliance; et aussitôt que nous aurons reçu des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous demander votre avis et votre approbation. Le public paraît content, c'est beaucoup; car on est si sot que c'est quasi sur cela qu'on se règle.»

Bussy, qui alors était avec sa cousine dans le fort de la discussion sur les torts qu'ils avaient eus l'un envers l'autre et qui aimait peu le comte de Grignan, répond, quatre jours après³²¹:

³²⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, 4 décembre 1668, t. I, p. 153 et 154, édit. de M., ou t. I, p. 214, édit. de G. de S.-G.

³²¹ SÉVIGNÉ (lettre de Bussy, en date du 8 décembre 1668), t. I, p. 156, édit. de M.; t. I, p. 217, édit. de G. de S.-G.

«Vous avez raison de croire que la nouvelle du mariage de mademoiselle de Sévigné me donnera de la joie: l'aimant et l'estimant comme je fais, peu de choses m'en peuvent donner davantage; et d'autant plus que M. de Grignan est un homme de qualité et de mérite, et qu'il a une charge considérable. Il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus jolie fille de France, c'est que Grignan, qui n'est pas encore vieux, est déjà à sa troisième femme; il en use presque autant que d'habits ou du moins que de carrosses: à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse; mais, pour lui, il ne manque rien à sa bonne fortune. Au reste, madame, je vous suis trop obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre. Mademoiselle de Sévigné ne pouvait épouser personne à qui je donnasse de meilleur cœur mon approbation.»

Un mois après, le 7 janvier, madame de Sévigné écrit encore à Bussy: «Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de M. de Grignan. Il est vrai que c'est un très-bon et très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigues. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier de la fête. Bon Dieu, que vous y tiendriez bien votre place! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je

me dis en moi-même: Bon Dieu, quelle différence³²²!»

Bussy, malgré cette pressante invitation et ces cajoleries de sa cousine, ne signa point de procuration, mécontent du comte de Grignan, qui ne lui avait point écrit et qui n'avait pas, selon lui, agi, comme proche parent³²³, avec assez de déférence. Bussy se contenta de l'adhésion qu'il avait donnée au mariage, en termes froids, mais polis, dans sa lettre à madame de Sévigné. Mais cette lettre ne pouvait suffire pour insérer son nom dans le contrat, et il n'y parut pas.

Le cardinal de Retz n'avait cessé d'exhorter madame de Sévigné de prendre, avant de conclure, des renseignements sur l'état de fortune du comte de Grignan; mademoiselle de Sévigné, peu susceptible de se passionner pour aucun homme, ne voyait qu'avec crainte s'approcher le moment qui devait la livrer à celui qui, déjà deux fois marié, semblait, comme disait Bussy, «avoir pris l'habitude de changer de femmes comme de carrosses.»

Dans sa réponse au cardinal de Retz, madame de Sévigné lui faisait part de l'hésitation de sa fille, et en même temps elle lui mandait qu'elle n'avait pu obtenir des renseignements précis sur l'état de fortune du comte de Grignan et qu'elle était à cet égard forcée de s'en rapporter à la Providence.

Le cardinal de Retz lui répond³²⁴:

³²² SÉVIGNÉ, *Lettres* (7 janvier 1669), t. I, p. 224, édit. de G. de S.-G.

³²³ SÉVIGNÉ, *Lettres* (lettre de Bussy, en date du 16 mai 1669), t. I, p. 226, édit. de G. de S.-G.

³²⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres* (20 décembre 1668), t. I, p. 221, édit. de G. de S.-G.

«Je ne suis point surpris des frayeurs de ma nièce; il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère; mais, quelque grand que vous me dépeigniez son transissement sur le jour de la conclusion, je doute qu'il puisse être égal au mien sur les suites, depuis que j'ai vu, par une de vos lettres, que vous n'avez ni n'espérez guère d'éclaircissements et que vous vous abandonnez en quelque sorte au destin, qui est souvent très-ingrat et reconnaît assez mal la confiance que l'on a placée en lui. Je me trouve en vérité, sans comparaison, plus sensible à ce qui vous regarde, vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même sensiblement.»

Malgré ces avertissements et le peu de désir que montrait sa fille, madame de Sévigné n'en poursuivit pas moins avec ardeur l'accomplissement du projet qui lui paraissait la réalisation de ses plus flatteuses espérances. C'est elle-même qui, en datant trois ans après, jour pour jour, une de ses lettres, nous apprend³²⁵ que sa fille fut fiancée au comte de Grignan le lendemain de la signature du contrat, le 29 janvier 1669, jour de la fête de saint François de Sales. Alors déjà cette tendre mère avait une occasion de se convaincre combien elle s'était montrée imprévoyante en n'adhérant pas assez strictement aux conseils qui lui étaient donnés par un homme aussi expérimenté que le cardinal de Retz. Quoiqu'elle ne se fût pas trompée sur le caractère et les excellentes qualités du comte de Grignan, déjà

³²⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres* (29 janvier 1669), t. II, p. 309, édit. de M.; t. II, p. 365, édit. de G. de S.-G.

elle avait éprouvé qu'une union sur laquelle elle avait fondé les plus douces et les plus paisibles jouissances de son âge mûr et de sa vieillesse ferait couler de ses yeux plus de larmes qu'elle n'en avait jamais répandu dans sa vie!

CHAPITRE IX.

1669

Réflexions sur les impressions produites par des événements heureux selon la différence des caractères.— Du caractère de madame de Sévigné.—Elle est encore une fois parfaitement heureuse.—Une nouvelle altercation a lieu entre elle et Bussy.—Tout contribuait à désespérer Bussy.—Il fait de nouvelles offres de service lors de la guerre de la Franche-Comté.—Il est refusé.—Son dépit.—Bussy et Saint-Évremond sollicitaient tous deux leur rappel.—Des causes qui les empêchaient de l'obtenir.—On leur attribuait des pièces satiriques contre Louis XIV.—Ils n'en étaient point les auteurs.—Comment ils se nuisaient à eux-mêmes en flattant le roi aux dépens de Mazarin.— Politique de Louis XIV, la même que celle de Mazarin.—Sa dissimulation envers ses ministres et sa conduite à l'égard de Condé, de Turenne, de ses ambassadeurs et de ses agents; envers Gourville, le pape et les jansénistes.—Bussy n'aimait point Grignan, et n'en était point aimé.—Madame de Sévigné entreprend de persuader à Bussy qu'il faut qu'il écrive le premier à M. de Grignan.—Bussy refuse de le faire.—Nouvelle lettre de madame de Sévigné à Bussy sur ce sujet.—Bussy s'en offense.—Étonnement de madame de Sévigné.—Ses plaintes d'avoir été mal jugée.—Bussy reconnaît qu'il a eu tort.—Madame de Sévigné insiste

pour que Bussy écrive à M. de Grignan.—Bussy consent, à condition que madame de Sévigné lui saura gré de la violence qu'il se fait.

Il est des personnes dont la pensée, toujours tendue sur l'instabilité des choses humaines, n'accueille qu'avec crainte les sentiments de joie qu'un événement heureux leur inspire et qui n'osent se fier aux gages de bonheur que le sort favorable semble leur assurer. Madame de Sévigné n'était pas de ce nombre. Sa sensibilité vive, prompte, entraînant engendrait facilement dans son âme la mélancolie lorsqu'elle était blessée ou simplement contrariée dans ses affections de cœur; mais, par son caractère porté à la gaieté, elle se livrait volontiers aux illusions de l'espérance, et elle ne troublait pas, par d'importunes prévisions, les jouissances dont elle était en possession. Sa pieuse confiance en la Providence affermissait encore ses penchants naturels. «Pour ma Providence, dit-elle dans une de ses lettres³²⁶, je ne pourrais pas vivre en paix si je ne la regardais souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrège toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire elle devrait faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles.»

Jamais cette Providence que madame de Sévigné adorait ne réunit autour d'elle autant d'éléments de bonheur que dans le

³²⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres* (1664), t. VI, p. 182, édit. de Leyde, 1736.

cours de cette année 1669. Elle avait un gendre de son choix, depuis longtemps connu d'elle; et par lui elle était alliée à une nombreuse et puissante famille, dont sa fille, par sa jeunesse, son esprit et sa beauté, devenait l'ornement et la gloire. Elle produisait celle-ci dans le monde et à la cour avec tous ses avantages personnels et tous ceux que lui procuraient la naissance et le rang de son époux. Madame de Sévigné se glorifiait encore de son fils, récemment échappé aux dangers d'une campagne meurtrière et recueillant la considération et l'estime que confèrent à un jeune homme les inclinations guerrières et les premières preuves de valeur et d'audace. Enfin elle s'était réconciliée avec son cousin, son plus proche parent, l'ami de sa jeunesse, celui qui l'avait le plus cruellement offensée, le plus constamment aimée, admirée et flattée. Mais ce mariage, qui eut lieu à l'époque de cette réconciliation, fit surgir entre elle et Bussy un nouveau sujet de débat, dont il est nécessaire de développer les causes pour bien comprendre le caractère de ce dernier et sa correspondance avec madame de Sévigné.

Tout semblait se réunir pour mettre obstacle aux désirs et aux projets de Bussy. La haute opinion qu'il avait de lui-même et de l'antiquité de sa race l'empêchait de mettre des bornes à son ambition et de dissimuler son orgueil. Il ne voulait reconnaître presque aucune noblesse plus ancienne que celle des Rabutin. Sa cousine, qui venait de produire les titres de son mari aux états de Bretagne et qui avait, à cause du mariage de sa fille, intérêt de ne pas laisser passer sans la combattre cette prétention de

Bussy, lui donne dans une de ses lettres ce détail généalogique de la famille des Sévigné³²⁷: «Quatorze contrats de mariage de père en fils; trois cent cinquante ans de chevalerie; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne et bien marqués dans l'histoire; quelquefois retirés chez eux comme des Bretons; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et de grandes alliances; celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron: ces noms sont grands; ces femmes avaient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coaquin, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison, des du Bellay, des Rieux, des Bodegat, des Plessis-Ireul et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire...»

La vanité de Bussy souffrit tellement en lisant cette énumération de sa cousine qu'il en biffa les dernières lignes, et il nous en a ainsi dérobé les conclusions. Pour lui, il n'en voulut pas démordre, et dans sa réponse il dit: «Pour les maisons que vous me mandez, qui sont meilleures que la nôtre, je n'en demeure pas d'accord. Je le cède aux Montmorency pour les honneurs, et non pour l'ancienneté; mais pour les autres, je ne les connais pas; je

³²⁷ SÉVIGNÉ, *Lettres* (4 décembre 1668), t. I, p. 155, édit. de M.; t. I, p. 215, édit. de G. de S.-G.

n'y entends non plus qu'au bas-breton³²⁸.»

Madame de Sévigné répond avec raison que, s'il ne connaît pas ces familles bretonnes qui lui paraissent barbares, elle en appelle de ce qu'elle a dit et vu à Bouchet, le savant généalogiste. «Je ne vous dis pas cela, ajoute-t-elle, pour dénigrer nos Rabutin. hélas! je ne les aime que trop³²⁹.»

Lors de la guerre de Flandre, Bussy avait cru qu'il lui suffisait d'offrir ses services au roi pour qu'ils fussent acceptés. Il pensait qu'avec ses talents militaires il lui serait facile de se distinguer dans cette campagne, et de regagner par ses exploits, par son esprit, par sa connaissance de la cour, par sa souplesse de courtisan, la faveur du jeune monarque; qu'ainsi, étant, par droit d'ancienneté et par ses services, le premier dans la catégorie de ceux qui devaient être faits maréchaux de France, cette haute dignité, objet de ses vœux les plus ardents, ne pouvait lui échapper³³⁰. Cependant il eut la douleur de voir ses offres refusées; et la promotion de maréchaux qui eut lieu peu de temps après la campagne de Flandre excita en lui un dépit que, malgré son esprit, il dissimulait mal sous une apparence de dédain et de

³²⁸ SÉVIGNÉ, *Lettres* (4 décembre 1668), t. I, p. 257, édit. de M.—*Ibid.*, t. I, p. 218, édit. de G. de S.-G.

³²⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres* (7 janvier 1669), t. I, p. 162, édit. de M.; *ibid.*, t. I, p. 223.

³³⁰ BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 8, 9, 24, 27, 48, 54, 59, 81; Paris, Delaulme, 1737, in-12. Les volumes V, VI et VII de mon exemplaire portent le millésime 1727, avec le titre de *Nouvelles lettres*; les premiers volumes ont donc été réimprimés, ou on a changé les titres.

philosophique indifférence³³¹. Pourtant il se consolait en pensant que le plus illustre guerrier du siècle, le grand Condé lui-même, n'avait point été compris au nombre des généraux employés dans cette guerre et qu'il était, comme lui, resté oisif dans ses châteaux, à Chantilly et à Saint-Maur.

Mais Bussy revint à la charge, et fit les plus grands efforts pour rentrer au service lorsqu'il vit que des troupes venues de divers points du royaume s'approchaient des lieux de son exil. Quand les officiers généraux qui commandaient ces troupes acceptèrent l'hospitalité qui leur était offerte par lui; quand il apprit (ce qui était resté secret pour tout le monde) que le théâtre de la guerre allait être porté dans la province la plus voisine de celle où il résidait, de celle dont il était une des plus grandes notabilités militaires; quand il sut, enfin, que Condé allait commander en chef l'expédition contre la Franche-Comté, alors Bussy demanda, sollicita avec plus d'instance; mais le roi lui fit dire de se tenir tranquille dans sa terre et d'attendre. Cette réponse, quoique accompagnée de tous les adoucissements et les égards qu'on put y mettre, l'atterra³³²: il désespéra de sa fortune; son humeur jalouse s'aigrit. Il continuait toujours à tenir le même langage de soumission et de dévouement à l'égard du monarque dans les placets qu'il ne cessait de lui adresser³³³ ou

³³¹ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 80 et 81 (12 et 6 juillet 1669).

³³² BUSSY, *Lettres*, t. III, p. 86 (lettre 57, 5 mars 1669; cette lettre est à tort datée 1668).

³³³ BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 86 (lettre 63, 1^{er} août 1669, à madame de Montespan).

dans les lettres qu'il écrivait à ses amis et à ses connaissances de cour; mais dans l'intimité ses sentiments se trahissaient. On le savait, et l'on n'ignorait pas non plus qu'un grand nombre de hauts personnages, sans être exilés comme Bussy, étaient aussi dans la classe des mécontents: les uns parce qu'on ne les employait pas; les autres parce que, peu satisfaits des grâces qu'ils avaient reçues, ils étaient jaloux de ceux auxquels on en avait conféré de plus grandes. Un nombre bien plus considérable d'hommes indépendants par leur caractère, leur fortune ou les charges et emplois qu'on ne pouvait leur ôter désapprouvaient le despotisme du roi, son ambition, ses guerres, ses prodigalités. Ce parti, formé des débris de toutes les Frondes, était nombreux dans le parlement et la noblesse. Les plus probes et les plus sincères d'entre eux, croyant n'obéir qu'à des motifs généreux de bien public, se déguisaient à eux-mêmes l'impulsion qui leur était donnée par des intérêts particuliers. Les femmes des princes et des grands les plus comblés de faveurs étaient révoltées et humiliées des préférences et des préséances que le roi accordait à ses maîtresses. Tous ceux qui étaient sincèrement attachés à la religion blâmaient la dissolution des mœurs de la cour. A la vérité, elle n'était pas nouvelle; mais on pensait que le roi, au lieu de chercher à y remédier, l'accroissait encore par le scandale de ses amours. Les âmes indépendantes et fières (le nombre en était beaucoup plus grand au commencement de ce règne qu'à la fin) ne pouvaient pardonner à Louis XIV cet orgueil révoltant qu'il manifestait en toute occasion. Il s'était fait à lui-même une

sorte d'apothéose, et semblait s'être isolé de tous les mortels en prenant pour emblème le soleil; en se déclarant, par la devise qu'il y ajoutait, lui seul supérieur à tous les autres monarques de la terre réunis; en faisant reproduire par la poésie, la peinture, la sculpture et la gravure les serviles flatteries dont il était l'objet, et en encourageant en même temps les plus beaux génies du siècle à ridiculiser sur la scène ou à bafouer dans des satires toutes les classes, tous les rangs, toutes les professions.

Louis XIV, par sa vigilance et sa fermeté, par l'action constante d'un gouvernement bienfaiteur, pouvait empêcher les mécontents de dégénérer en factieux, les forcer à la soumission et les rendre incapables d'entraver la marche de son autorité; mais, avec les passions qui le dominaient, il ne pouvait faire disparaître les causes de mécontentement ni les empêcher de s'exhaler en secret par des sarcasmes virulents, par des vaudevilles, des épigrammes, de scandaleux libelles dont on multipliait les copies manuscrites ou qu'on imprimait en Hollande: ils circulaient en grand nombre, sans qu'on pût parvenir à en connaître les auteurs.

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.